BDC

La banque qui mise sur les entrepreneurs canadiens

Rapport annuel

avril 2005 – mars 2006

Entrepreneurship : La capacité de créer et de croître là où d'autres n'ont pas su voir l'opportunité de le faire. La volonté de prendre des risques calculés pour atteindre ses objectifs.

Développement : Transformer votre idée ou innovation en un plan d'affaires et une entreprise prospère. BDC accompagne les entrepreneurs canadiens tout au long de chaque étape du développement de leur entreprise : de nouveaux processus et des innovations visant à une productivité accrue, des marchés nouveaux et en expansion, des exportations réussies, une relève assurée. *Une bonne planification engendre le* développement *et la croissance*.

Canada

MANDAT

Le mandat de BDC, tel que stipulé dans la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (Loi sur la BDC) de 1995, consiste à soutenir l'entrepreneurship au Canada en offrant des services en matière de financement, de consultation et de capital de risque.

MISSION

Favoriser la création et la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes, en leur offrant des services financiers, du capital de risque et des services de consultation opportuns et appropriés.

VISION

Contribuer de façon unique et significative au succès de l'entrepreneurship dynamique et novateur, dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes.

VALEURS FONDAMENTALES

Promouvoir les valeurs fondamentales qui caractérisent BDC et renforcent la culture d'entreprise, soit l'éthique, la connexion client, l'esprit d'équipe, la responsabilité et l'équilibre entre travail et vie personnelle.

Table des matières

Message du président du conseil	5
Message du président	6
Objectifs, mesures et cibles	8
Meilleures pratiques de BDC	10
Les PME et le contexte économique	11
Le rôle d'intérêt public de BDC	13
Rendement et objectifs annuels	21
Régie d'entreprise	29
Gestion des risques de l'entreprise	34
Commentaires et analyse de la direction sur les résultats financiers	36
États financiers consolidés	54
Résultats financiers et d'exploitation – Rétrospective quinquennale	78
Conseil d'administration	80
Équipe de la haute direction	83
Glossaire	85
Succursales	87

106-07458

CE QUE NOUS SOMMES

BDC est une société d'État créée par le Parlement et qui appartient entièrement au gouvernement du Canada. Elle fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie.

CE QUE NOUS FAISONS

Nous faisons la promotion de l'entrepreneurship en offrant des services en matière de financement, de consultation et de capital de risque aux Canadiens et Canadiennes qui créent et développent des petites et moyennes entreprises (PME).

POURQUOI NOUS LE FAISONS

Il est dans l'intérêt public de promouvoir l'entrepreneurship et d'appuyer le développement des petites et moyennes entreprises. Les entrepreneurs qui ont du succès contribuent à la prospérité dont tous les Canadiens et Canadiennes tirent avantage.

PRINCIPAUX SERVICES

BDC **Financement**

Prêts à long terme, particulièrement conçus pour soutenir les entreprises en croissance, les entreprises en démarrage et les stratégies d'innovation, de même que pour financer l'acquisition d'équipement à des fins de modernisation. (*Nota* : BDC Financement englobe le financement subordonné.)

BDC **Financement subordonné**

Solution hybride, tenant à la fois du financement par emprunt et du financement par actions, offerte aux entreprises plus matures qui affichent un excellent potentiel de croissance.

BDC **Capital de risque**

Investissements dans le capital-actions couvrant chaque étape du cycle de développement d'une entreprise – du prédémarrage jusqu'à l'expansion – axés principalement sur les entreprises à un stade précoce et à croissance rapide qui œuvrent dans quatre secteurs cibles : sciences de la vie, télécommunications, technologie de l'information et technologies de pointe.

BDC **Consultation**

Services de consultation d'affaires personnalisés dispensés par un réseau national de consultants professionnels et conçus pour aider les entrepreneurs canadiens à maximiser leurs compétences en gestion.

BDC **Connex**[MD]

Offre aux entrepreneurs canadiens une variété de services en ligne et s'occupe de nombreux partenariats et alliances conclus par BDC – notamment ceux avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC).

Création *Démarrer une entreprise en* developpant un plan d'affaires.

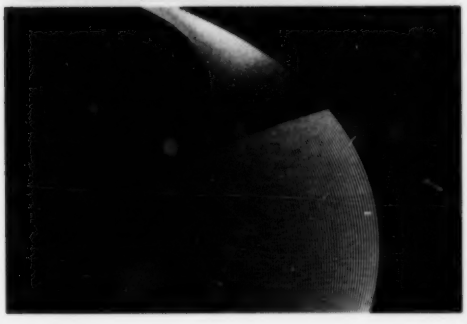

Commercialisation *Mettre une nouvelle idée sur le marché et la* developper en une entreprise prospère.

Innovation et productivité
Les services de consultation peuvent aider à développer un plan stratégique pour faire face aux nombreux défis concurrentiels d'aujourd'hui.

Croissance Développer *de nouveaux marchés* au moyen de plans financiers et de stratégies d'exportation éclairés.

Relève *BDC peut aider à développer et à mettre en œuvre* un plan de transmission d'entreprise.

Ressources humaines *Investir dans la gestion des ressources humaines* est essentiel pour assurer le développement d'une entreprise.

MESSAGE DU PRÉSIDENT *DU CONSEIL*

BDC a connu un excellent exercice. Au total, 26 000 entrepreneurs canadiens ont bénéficié de son soutien, et elle s'est acquittée de son mandat d'une manière rentable sur le plan commercial, ce qui permettra de verser un dividende de 21 millions de dollars au gouvernement.

BDC soutient l'entrepreneurship au Canada en favorisant la création et la croissance des petites et moyennes entreprises, qui sont sa raison d'être : leur succès, c'est aussi le nôtre.

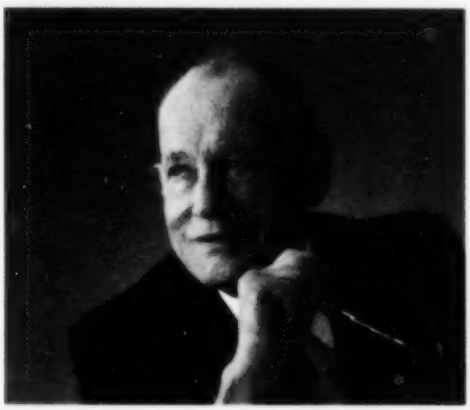

Cedric E. Ritchie
Président du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de l'intendance. Nous nous assurons que les activités de BDC sont conformes au rôle prévu par la loi et que BDC remplit son mandat d'intérêt public de manière éthique, efficiente et efficace. Nous rendons compte au Parlement, par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie.

Nos principales tâches consistent à :

- veiller à ce que les pratiques et les politiques de régie d'entreprise respectent les normes les plus élevées;
- approuver l'orientation stratégique du Plan d'entreprise de BDC;
- nous assurer que BDC a cerné les principaux risques auxquels elle est exposée et qu'elle s'est dotée des systèmes appropriés pour les gérer;
- examiner et approuver le plan de relève de la direction (tâche qui comprend la nomination et la formation des cadres supérieurs et le suivi opportun);
- nous assurer que les systèmes d'information et les méthodes de gestion de BDC répondent à ses besoins et qu'ils fournissent une assurance quant à l'intégrité de l'information produite;
- superviser les communications et la divulgation de l'information;
- établir les politiques et les pratiques de BDC en matière de ressources humaines.

Nous accueillons favorablement les rapports de la vérificatrice générale du Canada et du président du Conseil du Trésor. Nous nous en servons, ainsi que des meilleures pratiques en vigueur dans l'industrie, pour nous assurer que nos systèmes et nos pratiques respectent les normes les plus rigoureuses.

Au cours de l'exercice, le conseil a pris une part active au recrutement du président de BDC. Nous avons clarifié les exigences du poste et déterminé les qualifications requises des candidats avant de confier à une agence de recrutement de cadres la tâche de trouver la personne la plus apte à occuper cette charge. Le processus a permis de trouver en la personne de Jean-René Halde un candidat hautement qualifié possédant une expérience variée dans le secteur privé. Le gouvernement a confirmé en juin la nomination de M. Halde au poste de président.

BDC a maintenant de nouveaux indicateurs de rendement pour suivre de près la façon dont elle s'acquitte, à long terme, de son mandat d'intérêt public. Ce cadre de gestion du rendement complétera les mesures de rendement actuelles de BDC. Je vous invite à lire davantage à ce sujet à la page 20.

Les nouveaux membres du conseil doivent comprendre parfaitement les fonctions et les responsabilités qui leur sont confiées. Lorsqu'ils se joignent au conseil, ils reçoivent une orientation et assistent à des séances d'information. Tout au long de leur mandat, ils reçoivent une formation continue sur la régie et, à leur demande, sur toute autre question qu'ils jugent pertinente. Nous réexaminons et approuvons chaque année le Code de conduite du conseil.

J'aimerais exprimer ma profonde gratitude aux membres sortants du conseil d'administration de BDC : James Durrell, Roslyn Kunin, Oryssia Lennie et Jean-Claude Villiard.

Au nom de tous les membres du conseil et de tous les employés dévoués et dynamiques de BDC, je tiens enfin à remercier le Parlement. Participer à la contribution de BDC à la société canadienne est pour nous non seulement une responsabilité, mais aussi un honneur.

Cedric E. Ritchie

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je suis honoré de faire partie de BDC, une institution qui contribue avec fierté depuis 62 ans au bien commun du Canada. Dans mes fonctions de président, que j'assume depuis juin 2005, je mets à profit l'expérience que j'ai acquise pendant plus de 30 ans dans le secteur privé.

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

En créant BDC, le Parlement s'est doté d'un instrument de politique publique autonome et souple pour promouvoir l'entrepreneurship au Canada en soutenant la création et la croissance des entreprises d'ici. Je suis convaincu que le présent Rapport annuel répond aux questions que vous vous posez peut-être sur la façon dont nous menons à bien notre mandat en exerçant nos activités de manière éthique, efficiente et efficace.

BDC est une banque de développement pour les PME canadiennes. Nous fournissons des services – prêts, consultation et capital de risque – aux entrepreneurs canadiens. Nous exerçons nos activités de manière viable sur le plan commercial et nous ne recevons pas de subvention annuelle du Parlement.

Résultats d'exploitation

L'exercice écoulé a été exceptionnel. Les relations uniques et privilégiées que nous entretenons avec les entrepreneurs canadiens ont suscité un taux de satisfaction de la clientèle de 92 %.

Au total, BDC a engagé 10,3 milliards de dollars en faveur de 26 000 clients. La majeure partie de cette somme, soit 9,7 milliards de dollars, a été accordée sous forme de prêts et de financement subordonné. Elle comprend également un engagement de 655 millions de dollars envers les clients de BDC Capital de risque. Ces investissements visent à transformer les idées nouvelles et les innovations en entreprises prospères. Nos revenus de consultation ont atteint 21,6 millions de dollars, et nous prévoyons accroître notre pénétration du marché et notre offre de services.

Au dernier exercice, le rendement de notre capital-actions ordinaire s'est élevé à 9,2 % et donnera lieu au paiement d'un dividende de 21 millions de dollars à notre actionnaire, le gouvernement du Canada. Depuis 1997, nous avons également versé des dividendes de 98 millions de dollars au gouvernement.

Indicateurs relatifs au mandat d'intérêt public

En réponse à la volonté exprimée par le gouvernement de réaffirmer le rôle d'intérêt public des sociétés d'État, nous avons élaboré un nouveau cadre d'indicateurs de rendement pour suivre l'accomplissement à long terme du mandat d'intérêt public de BDC.

Nous voulons que ces nouveaux indicateurs soient aussi rigoureux et utiles que possible. Il convient cependant de souligner qu'ils ne sont pas définitifs. Nous pourrions en effet modifier ou supprimer les indicateurs moins utiles que prévu et en ajouter d'autres que nous jugeons plus utiles ou valables. Je vous invite à lire davantage à ce sujet à la page 20.

Questions d'intérêt public

BDC n'a qu'un seul et unique client : les PME canadiennes. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins et parmi les premiers à repérer les questions qui les concernent. Cette orientation, de même que les relations d'affaires continues que nous entretenons avec 26 000 entrepreneurs, nous permettent de recueillir, au fil des ans, une mine de renseignements sur les PME et leur croissance.

La croissance des PME repose sur la compétitivité. L'un des défis auxquels elles doivent faire face est la progression constante de la productivité économique de notre premier partenaire commercial, les États-Unis. Les entrepreneurs doivent également composer avec les pressions exercées par la montée d'une main-d'œuvre abondante et productive dans des pays comme la Chine et l'Inde. Pour assurer leur survie et leur prospérité à long terme, les PME canadiennes doivent être concurrentielles sur le marché mondial et elles doivent saisir les occasions que présente le pouvoir d'achat des classes moyennes montantes d'autres pays.

Transmission d'entreprise – La population canadienne vieillit. De nombreux propriétaires de petites entreprises approchent de l'âge de la retraite sans avoir pris soin de planifier le transfert de la propriété et de la direction de leur entreprise.

La survie de ces PME est en jeu. Bien gérée, la transmission peut aider à maintenir la prospérité de l'entreprise. En revanche, l'absence de planification ou une piètre gestion du processus peut entraîner le déclin de l'entreprise ou sa vente à des intérêts étrangers. Ces scénarios mettent en péril le principal actif de retraite de l'entrepreneur et peuvent avoir des conséquences néfastes sur la collectivité où l'entreprise exerce ses activités. L'un des principaux obstacles est le financement. BDC offre aux PME non seulement les capitaux dont elles ont besoin, mais aussi son savoir-faire dans le domaine de la transmission d'entreprise.

Les mesures que prendront les pouvoirs publics à l'égard d'un enjeu de cette envergure et de cette complexité nécessiteront la contribution de plusieurs intervenants. BDC possède une expérience et un savoir-faire considérables et participera volontiers à toute discussion sur cette question.

Un enjeu complexe et persistant : transformer des idées en entreprises concurrentielles – La prospérité à long terme du Canada passe notamment par la création de PME spécialisées dans des secteurs hautement innovateurs comme les sciences de la vie et les technologies de l'information, capables de se mesurer avec succès à la concurrence mondiale. La commercialisation des fruits de la recherche-développement – c'est-à-dire la transformation de nouvelles idées ou de découvertes en laboratoire en produits attrayants et en entreprises florissantes – requiert du temps, de l'argent et un ensemble de compétences distinctes très pointues.

Entre la découverte et le succès commercial, les difficultés sont nombreuses : trouver une application commerciale, créer et gérer efficacement une entreprise, réaliser des études de marché, concevoir un prototype, fabriquer, distribuer et vendre. Enfin et surtout, attirer du capital de risque afin de financer les solutions nécessaires pour surmonter ces difficultés.

BDC aide les entrepreneurs canadiens à vaincre nombre de ces obstacles. En offrant des services complémentaires à ceux d'autres intervenants du marché, nous autorisons environ 50 % de tous les investissements en prédémarrage au pays. Nous sommes fiers de participer à cette importante activité et nous vous invitons à en apprendre davantage à ce sujet à la page 16.

Depuis mon arrivée à BDC, je n'ai cessé d'être impressionné par le talent, le professionnalisme et le dévouement des employés. En tant qu'équipe, ils apportent une valeur que nos clients apprécient nettement. Le soutien efficace, efficient et solide qu'ils accordent aux entrepreneurs canadiens est une contribution au bien commun dont peut s'enorgueillir le Parlement.

Au nom de toute l'équipe de BDC, je tiens à souhaiter à Michel Ré une retraite bien méritée après 33 ans de bons et loyaux services. Michel laisse derrière lui un héritage impressionnant. BDC Capital de risque lui doit en grande partie le succès qu'elle connaît aujourd'hui. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

La fiche d'évaluation équilibrée de BDC s'appuie sur les éléments suivants : clients, employés, efficience et viabilité financière. Cette approche traduit les objectifs et les stratégies de BDC en un ensemble cohérent de mesures du rendement et assure une gestion intégrée des risques commerciaux de BDC.

OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

Clients – Établir une relation unique et privilégiée avec les entrepreneurs canadiens en les aidant à créer leur entreprise et en les accompagnant en cours de croissance (mesuré d'après la satisfaction de la clientèle).

Employés – Favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance (mesuré d'après l'engagement des employés).

Efficience – Établir un coefficient efficace et efficient des frais d'exploitation et d'administration par rapport au revenu net d'intérêts et autres revenus (mesuré d'après le ratio d'efficience).

Viabilité financière – Pour remplir son mandat d'intérêt public, BDC doit obtenir une rentabilité suffisante pour financer la croissance du portefeuille, générer un rendement du capital-actions ordinaire au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement et être en mesure de surmonter les périodes économiques défavorables sans avoir recours à une aide financière du gouvernement.

RENDEMENT ET OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

RENDEMENT		OBJECTIFS POUR 2007
Satisfaction de la clientèle • L'importance constante accordée aux produits novateurs et aux liens étroits avec les clients a permis d'obtenir un taux de clients satisfaits ou très satisfaits de 92 %.	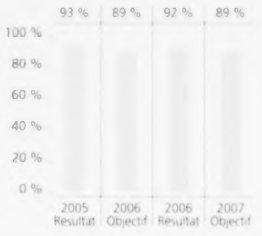	• Taux de satisfaction de la clientèle : 89 % • L'objectif relativement au taux de satisfaction de la clientèle reste de 89 %.
Engagement des employés • Le Sondage sur la mobilisation des employés a signalé une nette amélioration, avec un pointage de 78 %, conforme à l'objectif et en hausse de 4 % par rapport à 2005.	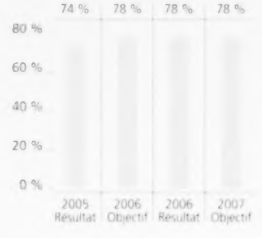	• Engagement des employés : 78 % • Maintien de la communication ouverte • Initiatives de leadership • Progrès quant à la diversité du personnel.
Ratio d'efficience* • Légèrement supérieur à celui de 2005 à cause de l'augmentation des charges de retraite et de la hausse des frais d'exploitation en vue de soutenir la croissance. * Un ratio plus bas dénote une plus grande efficience.	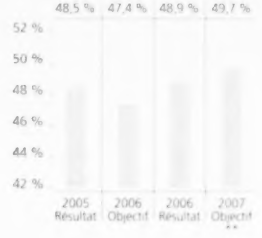	• Ratio : 49,7 % • Hausse du ratio en raison des augmentations d'effectif et d'une augmentation de 9 millions de $ des charges de retraite. • Les nouvelles procédures de déboursement devraient générer des gains d'efficience. ** Représente le nouvel objectif interne pour l'exercice 2007. Selon le Plan d'entreprise : 51 %

RENDEMENT

Viabilité financière

Portefeuille de financement en cours

- Un montant record d'autorisations de financement de 2,5 milliards de $ pour l'exercice 2006 a porté la valeur du portefeuille à 8,8 milliards de $, ce qui représente une augmentation de 0,7 milliard de $.

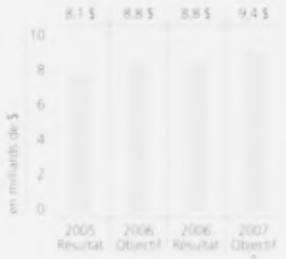

Rendement du capital-actions ordinaire (RCO)

- Le RCO de BDC s'est établi à 9,2 %, un chiffre légèrement inférieur aux 9,7 % de 2005, mais bien supérieur à l'objectif de 7,7 %, grâce à la vigueur soutenue du portefeuille de financement et au meilleur rendement de BDC Capital de risque.

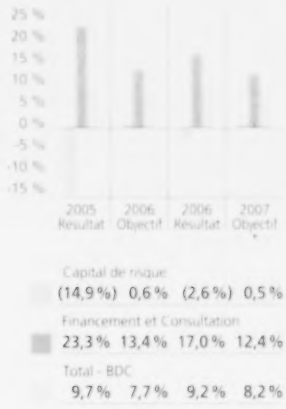

Revenus de BDC Consultation

- BDC a enregistré des revenus de consultation de 21,6 millions de $, un chiffre supérieur de 14 % au résultat de 2005 et de 3 % à l'objectif.

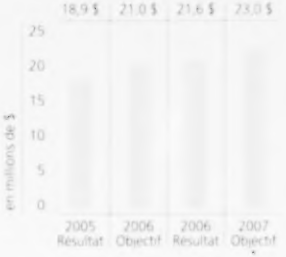

Taux de rendement interne sur 10 ans (TRI) – BDC Capital de risque

- TRI des placements totaux de 1,5 % contre 5,6 % en 2005 et une cible de 6,3 %.
- L'insuffisance des dessaisissements ces cinq dernières années a fait diminuer le TRI.

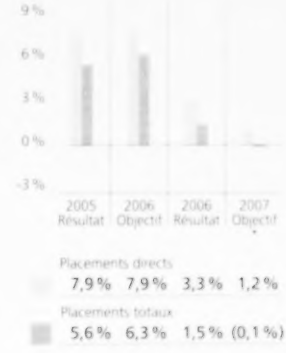

OBJECTIFS POUR 2007

- Portefeuille : 9,4 milliards de $
- Tolérance accrue au risque grâce aux prêts Co-Vision, aux prêts Productivité Plus et au Financement à l'innovation
- Accords de partenariat avec les SADC et la Caisse de dépôt et placement du Québec

* Représente le nouvel objectif interne pour l'exercice 2007. Selon le Plan d'entreprise : 9,0 milliards de $.

- RCO : 8,2 %
- Générer un RCO au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement.
- Le RCO devrait baisser, car les provisions pour pertes sur prêts devraient revenir à des niveaux normaux.

* Représente le nouvel objectif interne pour l'exercice 2007. Selon le Plan d'entreprise : 0,9 % – Capital de risque ; 11,3 % – Financement et Consultation ; 7,5 % – Total – BDC.

- Revenus provenant des activités de BDC Consultation : 23 millions de $.
- Revenus en hausse grâce à l'approche intégrée des produits de financement et des investissements en ressources.

* Représente le nouvel objectif interne pour l'exercice 2007. Selon le Plan d'entreprise : 22,0 millions de $.

- Placements directs : 1,2 %
- Placements totaux : (0,1 %)
- Demeurer un chef de file au Canada dans le domaine du capital de risque pour entreprises technologiques en démarrage.
- Rechercher les occasions de se dessaisir de placements rentables.

* Représente le nouvel objectif interne pour l'exercice 2007. Selon le Plan d'entreprise : 6,1 % – Placements directs ; 2,0 % – Placements totaux.

MEILLEURES PRATIQUES *de BDC*

RECONNAISSANCE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE : Le modèle d'entreprise de BDC et son succès attirent l'attention du monde entier. Cette année, nous avons reçu des délégations de Finlande, de Corée, de Puerto Rico et du Japon.

BDC a été heureuse d'accueillir une délégation de Corée. De gauche à droite, M. Sung Kyu Kim, M. Patrice Bernard, Mme Edmée Métivier, M. André St-Pierre, M. Heung Kwon, M. Stephen Korte, Mme Mary Karamanos, M. Daniel Martel, M. Jason Moscovitz, M. Michel Leduc, M. Michel Ré, M. Charles Cazabon, M. Richard Morris et M. Young Tae Jung.

Mme Annette Montoto, présidente et Vilma Pellot, première vice-présidente, Financement et Développement et directrice, Risque de crédit, Banque de développement économique de Puerto Rico en compagnie de MM. Sylvain Savaria, Ngoc-Hung Vu, Steve Abrams, Charles Cazabon et Karl Reckziegel, BDC Capital de risque.

RECONNAISSANCE À L'ÉCHELLE LOCALE : Les employés de BDC constituent un groupe fort efficace et dévoué. Voici quelques exemples des prix qui leur ont été décernés pour leur contribution professionnelle et philanthropique au cours de l'exercice écoulé.

Le service des Ressources humaines pour le Programme de communication sur la retraite
MERCOMM, INC. – 5e EDITION DES ANNUAL INTERNATIONAL INOVA AWARDS
Ce prix récompense l'excellence dans le domaine des sites Web d'entreprise.

Le service des Ressources humaines pour sa stratégie *Votre programme de retraite*
PRIX MERCURY DE L'INTERNATIONAL ACADEMY OF COMMUNICATIONS ARTS AND SCIENCES
Le prix a été décerné dans la catégorie « Campagnes de communication interne ».

Le service des Ressources humaines pour le nouveau lancement et la refonte de son site Web pour *Votre programme de retraite*
PRIX ASTRID 2006, CONCOURS INTERNATIONAL
Le prix reconnaît le design et en assure la promotion.

La succursale de Kitchener – Prix Or du concours Top Performer Awards (catégorie Services bancaires)
BUSINESS TIMES, PUBLICATION LOCALE
Le classement est issu d'un scrutin par courriel organisé par le journal.

La succursale de Halton – Champion Recognition Award
OAKVILLE CHAMBER OF COMMERCE
Le prix a été présenté au dîner de la remise du Chamber Champion Recognition Award.

Mylène Viau, Laval
Médaille d'or de l'IBC et prix de l'Institut de fiducie
INSTITUT DES BANQUIERS CANADIENS ET INSTITUT DE FIDUCIE
Le prix reconnaît l'achèvement du programme d'étude sur la PME.

Le service des Ressources humaines – Stratégies d'apprentissage – Plaque honorifique
SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT, SECTION QUÉBEC

Thierry Limoges, Montréal
Prix Leadership
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Tony Van Bommel, Halifax
Bénévole de l'année à Jeunes Entreprises de la Nouvelle-Écosse
JEUNES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Les PME et le CONTEXTE **économique**

LES PME AU CANADA

Il existe plus de un million de PME comptant des employés au Canada.

- 98 % sont de petites entreprises.
- 2 % sont des entreprises moyennes.

Les PME emploient environ 65 % de la population active.

Les PME génèrent près de la moitié de l'activité économique au Canada.

Définition des PME selon Industrie Canada

Micro-entreprise : moins de 5 employés
Petite entreprise : moins de 100 employés
Moyenne entreprise : de 100 à 500 employés

De plus en plus, la croissance économique dépend du commerce. Depuis 55 ans, presque chaque année, le volume du commerce de marchandises mondial s'est accru.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DES PME

De façon générale, en comparaison des économies de la plupart des pays du G8, l'économie canadienne constitue un environnement favorable à la création et l'exploitation d'entreprises.

Encore une fois, le Canada a affiché un des taux de croissance les plus rapides et un des niveaux de vie les plus élevés parmi les pays industrialisés. Le Canada est le seul pays industrialisé à combiner un excédent budgétaire, une dette publique en baisse, une faible inflation et de bas taux d'intérêt rarement vus.

L'économie canadienne a progressé de 2,9 % en 2005. Cette croissance a été favorisée par les fortes dépenses de consommation, l'accroissement des investissements des entreprises et la croissance de l'économie mondiale.

En 2005, l'excédent commercial du Canada s'est établi à 66 milliards de dollars, un chiffre presque identique à celui de 2004. L'augmentation des exportations de produits industriels et de produits énergétiques s'est traduite par une augmentation de 12 milliards de dollars de l'excédent commercial. En revanche, les exportations des secteurs automobile, forestier ainsi que du matériel et de l'outillage ont baissé de 8 milliards de dollars.

En 2005, les entreprises canadiennes ont affiché une excellente situation financière et de forts taux d'utilisation des capacités. Les bénéfices ont représenté 14,5 % du PIB, ce qui constitue un record, et le taux d'utilisation de la capacité industrielle est ressorti à 86,1 %. L'environnement était propice à une hausse de 10,7 % des investissements réels en machinerie et équipement et à un regain des activités dans le secteur de la construction non résidentielle.

Wilson's SHOPPING CENTRE | Barrington Passage, Nouvelle-Écosse

David Wilson
Président

« Notre entreprise familiale existe depuis trois générations. Elle a vu le jour en 1924 lorsque mon grand-père a fait l'acquisition d'un modeste magasin général. Aujourd'hui, nous exploitons l'un des plus gros centres de rénovation et de matériaux de construction au pays. Bien que je ne sois pas encore prêt à prendre ma retraite, je me suis dit qu'il était temps de songer à planifier notre relève. BDC nous a aidés à financer nos projets d'expansion et BDC Consultation nous a donné des conseils très judicieux sur le choix de stratégies de départ efficaces. Je peux maintenant dormir sur mes deux oreilles, sachant que l'avenir de notre entreprise est assuré. »

INFLATION ET PRIX ÉLEVÉS DE L'ÉNERGIE

Les prix des produits de base ont nettement augmenté en 2005; le cours du brut a grimpé de plus de 40 %. Selon la plupart des experts, les prix des produits de base, particulièrement dans le domaine des mines et de l'énergie, vont rester élevés. Les coûts des entreprises, par exemple les coûts liés à la production et au transport des biens, sont en hausse. Il est de plus en plus difficile de faire endosser ces coûts par le consommateur. La concurrence mondiale fait en sorte qu'il est impossible pour les entreprises de soutenir la concurrence uniquement par les prix.

TAUX D'INTÉRÊT

Pendant plusieurs années, les taux d'intérêt sont restés à de bas niveaux rarement vus. En 2005, la crainte d'une hausse de l'inflation a entraîné une légère augmentation des taux à court terme qui, après avoir été stationnaires pendant la plus grande partie de l'année, ont augmenté de 0,75 % à l'automne. Les taux à terme fixe sont restés pratiquement inchangés. Pour les PME, cette évolution n'a guère eu d'incidence. Toutefois, une remontée éventuelle des taux pourrait freiner les investissements générateurs de gains de productivité et les dépenses de consommation.

UN DOLLAR CANADIEN FORT

Le dollar canadien s'est fortement apprécié depuis trois ans, passant de 0,62 $US en janvier 2002 à 0,88 $US en mars 2006, son niveau le plus élevé depuis novembre 1991. Un dollar canadien fort fait en sorte que les produits fabriqués au Canada coûtent plus cher aux acheteurs étrangers. Par ailleurs, un dollar canadien fort a ses avantages : l'importation de matériel et d'outillage de nature à accroître la productivité coûte moins cher. Les entreprises canadiennes sont aussi mieux placées pour acheter des biens d'équipement provenant de l'étranger, de même que pour explorer et exploiter des débouchés à l'étranger.

MARCHÉ DU TRAVAIL SERRÉ

Au cours de l'année, l'économie canadienne a généré près de 226 000 nouveaux emplois nets. Le taux de chômage a atteint 6,4 % en novembre, son niveau le plus bas depuis 31 ans. Les PME ont de plus en plus de difficultés à embaucher des travailleurs qualifiés et à les garder. La proportion des jeunes dans la société et le nombre de nouveaux venus dans la population active vont en diminuant, tandis qu'un nombre important de baby boomers partent à la retraite. Aujourd'hui, la concurrence mondiale et la technologie rendent de plus en plus nécessaires des niveaux élevés de formation, de compétences et d'expérience.

Le rôle D'INTÉRÊT PUBLIC *de BDC*

NOTRE RÔLE D'INTÉRÊT PUBLIC : **EN QUOI IL CONSISTE**

Quand ils ont du succès, les entrepreneurs contribuent d'une manière significative à la prospérité du Canada. Il est donc dans notre intérêt national de les appuyer.

En 1995, le Parlement a identifié des lacunes au sein du marché en ce qui concerne les services offerts aux petites et moyennes entreprises (PME). Afin de soutenir les entrepreneurs gênés par ces lacunes, le Parlement a adopté la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, laquelle a confié à BDC le mandat de promouvoir l'entrepreneurship en fournissant aux PME du financement, des services de consultation et du capital de risque.

BDC n'a qu'un seul client : les entrepreneurs canadiens. Elle répond aujourd'hui aux besoins de 26 000 d'entre eux par l'intermédiaire de plus de 85 succursales et bureaux à l'échelle du pays.

Dans ses activités de financement, BDC agit comme prêteur complémentaire sur le marché. Elle intervient là où le marché accuse des lacunes afin de compléter les services offerts par les prêteurs commerciaux. BDC œuvre de concert avec d'autres institutions financières et des partenaires pour servir les entrepreneurs.

En tant que société d'État, BDC a exercé ses activités sous des noms différents et son mandat d'intérêt public a évolué depuis 1944. Pour en savoir plus, visitez le www.bdc.ca.

NOTRE RÔLE D'INTÉRÊT PUBLIC : **COMMENT NOUS L'EXERÇONS**

BDC s'acquitte de son mandat en fournissant des services aux entrepreneurs. Ces services sont commercialement viables, efficaces et respectueux de l'environnement.

- BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire annuel; elle doit générer des bénéfices pour assurer sa croissance tout en remplissant son mandat. Nous offrons des services de qualité à des tarifs concurrentiels, nous établissons des relations à valeur ajoutée avec nos clients et nous mesurons constamment leur niveau de satisfaction à l'égard de nos services. Pour l'exercice, le taux de satisfaction de notre clientèle s'est élevé à 92 %.
- Pour réussir, BDC doit pouvoir compter sur des employés compétents, motivés et diligents. Dans le but de les motiver, de les garder et de les attirer, nous favorisons l'établissement d'une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance. Le taux d'engagement de nos employés s'est établi à 78 % pour l'exercice, et nous nous efforçons constamment de l'augmenter.
- BDC est efficiente. Nous mesurons notre efficience en exprimant les frais d'exploitation et d'administration de nos activités de financement en tant que pourcentage du revenu net d'intérêts et des autres revenus qu'elles génèrent. Ce ratio s'est élevé à 48,9 % pour l'exercice 2006.
- BDC est responsable sur le plan environnemental. Depuis 1991, nos décisions sont guidées par une Politique de gestion des risques en matière d'environnement. À compter de juin 2006, nous nous conformerons également aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE). Nous utiliserons le processus de planification et de prise de décisions prévu dans la LCEE pour évaluer les effets environnementaux de tout projet de financement qui tombe sous le coup de cette loi. Notre objectif demeure de ne pas financer les projets susceptibles de porter atteinte à l'environnement. Nous prévoyons que le tiers environ de nos décisions de financement concerneront des projets requérant des évaluations environnementales en vertu des dispositions de la LCEE.

Droit du client à la confidentialité : Le droit du client à la confidentialité est un principe fondamental dans le secteur des services financiers et BDC le respecte scrupuleusement.

BDC : STRUCTURÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRENEURS

BDC Financement

Les entreprises innovatrices, à croissance rapide et en démarrage risquent davantage de se voir refuser du financement du fait que, bien souvent, l'entrepreneur n'a pas encore fait ses preuves et ne possède pas suffisamment d'actifs corporels à offrir en garantie.

Les décisions de BDC en matière de crédit ne reposent pas sur des formules de crédit préétablies ou sur le patrimoine personnel du demandeur. Nous étudions plutôt globalement les mérites de l'entrepreneur, ses compétences en gestion (et celles de son équipe) et la viabilité du projet. Nous mettons l'accent sur les petits prêts, tolérons un niveau de risque supérieur à celui généralement accepté par les prêteurs commerciaux et offrons une vaste gamme de services pour accompagner les entrepreneurs à tous les stades du développement de leur entreprise. Nous restons aussi actifs durant les phases de ralentissement de l'industrie.

Notre rôle comme banque de développement des PME ressort clairement dans les relations d'affaires que nous entretenons avec nos clients. Plus de la moitié (54 %) de nos engagements de prêts à l'autorisation portent sur des montants de 250 000 $ ou moins.

Nous soutenons la création **des PME.** Les prêts Co-Vision fournissent du financement jusqu'à concurrence de 150 000 $ pour les besoins spécifiques des entreprises en démarrage. Ces prêts sont offerts aux entreprises de tous les secteurs, particulièrement ceux de la fabrication, de la distribution, de la construction, des services et du tourisme. Les entrepreneurs utilisent les prêts Co-Vision pour financer les immobilisations, les coûts accessoires ou l'achat d'une franchise de même que la création d'entreprises à domicile.

Nous soutenons les PME innovatrices. Pour survivre et prospérer, les entreprises doivent innover. Bien que les PME puissent assurer leur croissance par l'innovation, le financement nécessaire pour améliorer ou élargir leurs activités leur fait souvent défaut. Le Financement à l'innovation, dont le montant peut atteindre 250 000 $, est offert aux entrepreneurs de tous les secteurs pour leur permettre de se conformer aux normes de l'industrie. Bien souvent, cet objectif peut être atteint en investissant dans les actifs incorporels, comme la formation et le perfectionnement des gestionnaires ou des employés. Le prêt permet aussi aux entrepreneurs d'investir dans la recherche et développement, d'acquérir une nouvelle technologie, d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de marketing, de développer des marchés d'exportation et d'entreprendre des projets de commerce électronique. Le Financement à l'innovation peut également être employé pour couvrir les frais liés au fonds de roulement, notamment les améliorations locatives et l'équipement spécialisé.

Nous soutenons l'accroissement de la productivité **des PME.** BDC offre aux entrepreneurs des prêts Productivité Plus pour les aider à soutenir ou à augmenter la productivité de leur entreprise. Ces prêts, à concurrence de 5 millions de dollars, servent à financer l'achat d'équipement, de machinerie et de logiciels permettant d'accroître la productivité. Les prêts Productivité Plus sont principalement destinés aux entreprises œuvrant dans les secteurs de la fabrication et de la transformation, mais ils sont aussi offerts à des entreprises d'autres secteurs qui ont besoin d'équipement. Nous accordons jusqu'à 125 % de la valeur des actifs acquis pour couvrir les frais d'installation du matériel et la formation du personnel qui l'utilisera.

Autorisations – Nombre
pour les exercices terminés
le 31 mars

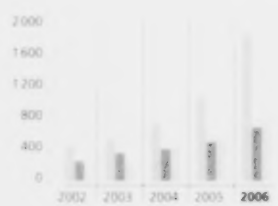

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Financement à l'innovation	436	549	745	1 079	**1 880**
Prêts Productivité Plus	247	350	403	493	**687**
Prêts Co-Vision	–	202	436	562	**802**

ModulR TS INC. | Cocagne, Nouveau-Brunswick

Arthur Allain

Président et chef de la direction

« La productivité est cruciale à l'intérieur de notre usine, où sont fabriqués des systèmes d'isolants de toiture ininflammables, sans danger pour l'environnement. Nous nous sommes tournés vers BDC pour obtenir du financement en vue d'accroître notre efficience opérationnelle. Le soutien financier de BDC nous a donné les moyens de profiter de nouveaux débouchés, et nous prévoyons doubler le volume de nos ventes d'ici deux ans. À présent que nous avons établi un lien de confiance avec BDC, nous avons l'assurance qu'elle sera là lorsque nous en aurons besoin dans les années à venir. »

Autorisations – Montant
pour les exercices terminés
le 31 mars
en millions de $

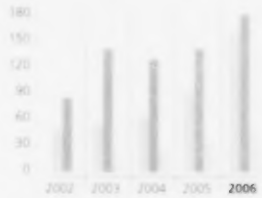

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Financement à l'innovation	48	55	63	91	**160**
Prêts Productivité Plus	85	141	129	141	**181**
Prêts Cor Vision	–	11	24	32	**47**

BDC Financement subordonné

Le financement subordonné constitue une solution appropriée pour les entreprises dont la croissance rapide engendre des besoins de fonds de roulement et qui ne disposent pas nécessairement des garanties corporelles exigées par les prêteurs traditionnels ou pour les entrepreneurs qui sont réticents à diluer leur participation dans l'entreprise. Le financement subordonné – prêts allant de 250 000 $ à 6 millions de dollars – est un instrument hybride qui réunit des éléments du financement par emprunt et du financement par actions.

BDC est un chef de file au Canada en matière de financement subordonné et son partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec a confirmé la place prépondérante qu'elle occupe dans ce marché. Au cours du dernier exercice, la valeur totale du financement subordonné autorisé par BDC s'est chiffrée à 93 millions de dollars (incluant la part de la Caisse).

Financement subordonné autorisé
pour les exercices terminés
le 31 mars

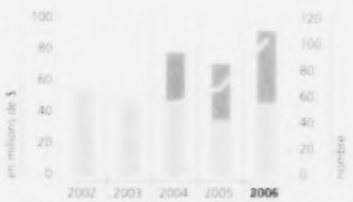

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Montant – Part de BDC	56	49	48	36	**47**
Montant – Part de la CDP	–	–	25	36	**46**
Nombre d'autorisations	67	55	56	66	**104**

Nous soutenons le renforcement des compétences **en gestion des entrepreneurs**

BDC Consultation

Les entrepreneurs canadiens ont souvent besoin de parfaire leurs compétences dans les domaines de l'assurance qualité, de la planification financière, stratégique et d'entreprise, de la gestion opérationnelle, des ressources humaines et du marketing. BDC Consultation propose des services abordables et de grande qualité dans tous ces domaines. Ces services, qui mettent souvent à profit des ressources externes, sont une partie intégrante de la valeur que nous apportons à chacune de nos relations-clients. Le taux de satisfaction des clients à l'égard des 2 037 mandats de consultation réalisés au cours de l'exercice 2006 a atteint 83 %.

Mandats de BDC Consultation
pour les exercices terminés
le 31 mars
nombre

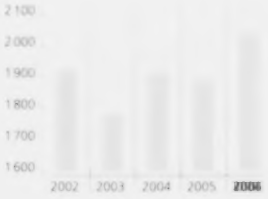

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Mandats	1 918	1 774	1 909	1 886	**2 037**

Agrocentre FERTIBEC INC. | Saint-Rémi, Québec

Jean-Luc Yelle, *président*
Richard Adam, *vice-président, Opérations*

« Nous cherchions de nouveaux moyens d'améliorer notre façon de faire des affaires dans le secteur agricole. BDC Consultation nous a fourni un point de vue objectif, ce qui n'a pas de prix pour un entrepreneur. Grâce à la planification stratégique, à la production à valeur ajoutée et à une restructuration complète de notre système de vente, nous avons réussi à améliorer nos résultats. Aujourd'hui, notre entreprise enregistre une croissance importante, ce qui nous aidera à conserver notre position comme l'un des principaux fournisseurs d'engrais, de produits antiparasitaires, de semences et de services utilisés par les producteurs agricoles au Québec. »

Nous soutenons les innovations afin qu'elles débouchent sur des entreprises florissantes

BDC Capital de risque

BDC soutient les jeunes entreprises fondées sur le savoir qui transforment les idées et les nouvelles technologies en produits recherchés. Elle est un chef de file au Canada auprès des entreprises qui sont aux premières étapes critiques de leur développement (y compris le prédémarrage) : 83 % de nos investissements se situent en effet dans cette catégorie, comparativement à 44 % en moyenne pour l'industrie.

Financement public de R-D et d'investissement en capital de risque au Canada – Répartition par stade de développement
Année civile

Source : Thomson Macdonald et Statistique Canada

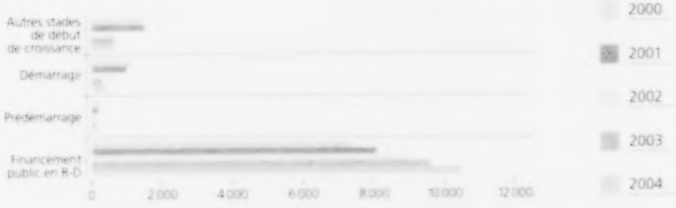

Au cours du dernier exercice, les investissements en prédémarrage au Canada ont totalisé 37 millions de dollars. De cette somme, BDC a autorisé 23 millions de dollars dans 24 projets de prédémarrage.

Nombre de placements directs autorisés par BDC Capital de risque – Répartition par stade de développement
pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

1 Démarrage / prédémarrage	45 %
2 Développement	32 %
3 Expansion	17 %
4 Redressement	6 %

Valeur totale des projets financés par du capital de risque
pour les exercices terminés le 31 mars
en millions de $

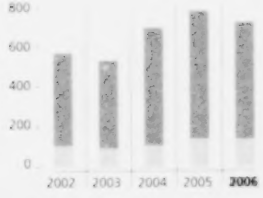

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Placements de capital de risque autorisés par BDC	106	93	109	143	**140**
Investissements d'autres sources (estimations)	472	446	598	652	**598**
Total	578	539	707	795	**738**

Environ 40 % des entreprises qui composent notre portefeuille de placements de capital de risque ont été créées et se sont développées dans des universités et des laboratoires. Ces entreprises ont besoin de l'expertise et du soutien à long terme de BDC.

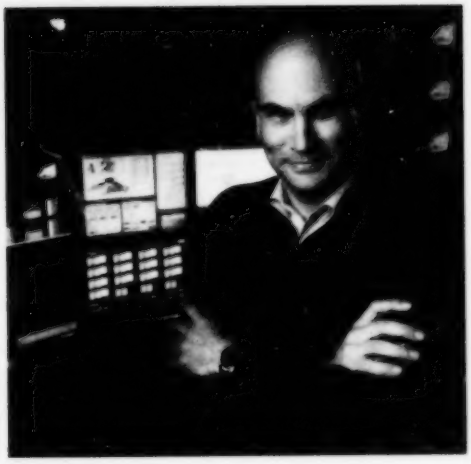

TECHNOLOGIES ***Miranda inc.*** | Montréal, Québec

Strath Goodship
Président et chef de la direction

« Nous attachons une grande importance à nos relations de longue date avec BDC, un investisseur qui est demeuré fidèlement à nos côtés dans les bons moments comme dans les plus difficiles. Nous avons complété notre première ronde de financement en 1997 et l'équipe du Capital de risque nous a grandement aidés à faire de notre produit un succès commercial. Notre matériel et nos logiciels haute performance destinés à l'industrie de la télédiffusion continuent de faire la manchette, et notre premier appel public à l'épargne a été l'un des plus importants dans le secteur canadien de la technologie au cours des cinq dernières années. »

BDC : AU SERVICE DES ENTREPRENEURS DE *TOUTES* LES FRANGES DE LA POPULATION

Nos 19 Centres de l'entrepreneurship répartis dans tout le Canada offrent du financement spécialisé, des services de consultation et des ressources conçus pour répondre aux besoins particuliers des entreprises plus jeunes et de plus petite taille. Au cours de l'exercice 2006, les Centres ont autorisé 200 millions de dollars en prêts.

Nous nous associons aux Sociétés d'aide au développement des collectivités, qui forment un réseau de 273 points de contact situés principalement dans les zones rurales. Ce partenariat offre à BDC l'occasion de se rapprocher des entrepreneurs établis dans les régions non métropolitaines. Nous avons déjà signé des protocoles d'entente avec 70 % des Sociétés d'aide au développement des collectivités à l'échelle du Canada.

Pour BDC, la diversité consiste à s'assurer que notre effectif est représentatif de la société et que notre approche vis-à-vis des clients est aussi ouverte que possible à tous les groupes. Cela nous permet de cibler nos services de manière à répondre aux besoins des PME, qui varient selon la communauté visée. Cette approche nous permet aussi de stimuler la fibre entrepreneuriale de gens qui sont arrivés au Canada en provenance des quatre coins du monde. Les immigrants ont généralement un esprit d'entreprise développé et ils sont plus susceptibles de contribuer à l'emploi et aux exportations. Notre action dans ces communautés culturellement diversifiées est proactive. Elle repose sur une approche locale qui nous amène à collaborer avec des associations de gens d'affaires comme l'Association of Chinese Canadian Entrepreneurs.

Les femmes entrepreneurs sont à la tête d'entreprises de toutes tailles, présentes dans tous les secteurs. En outre, les femmes créent deux fois plus de PME que les hommes. Au cours des 20 dernières années, le nombre de PME appartenant à des femmes a grimpé de plus de 200 %. La preuve la plus éloquente de l'appui consenti par BDC aux femmes entrepreneurs est le fait que celles-ci constituent environ le quart de sa clientèle et représentent un portefeuille de financement engagé et en cours de 1,7 milliard de dollars. Notre portefeuille compte plus de 6 000 entreprises détenues par des femmes, soit presque le double d'il y a dix ans.

Il est important que les femmes entrepreneurs aient au moins autant de succès à faire croître leurs entreprises qu'à les créer. C'est pourquoi nous les aidons à relever les défis de la croissance. Afin de recueillir les informations et l'éclairage voulus pour être en mesure d'intervenir à cet égard, nous collaborons avec des organismes regroupant des femmes entrepreneurs, notamment le Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec, les Canadian Women Entrepreneur of the Year Awards et la Women Presidents' Organization. Nous soutenons aussi le réseautage, qui constitue un outil essentiel grâce auquel les femmes entrepreneurs peuvent apprendre de leurs pairs et se tenir au courant des occasions d'affaires.

Environ 9 % des PME canadiennes sont gérées par de jeunes entrepreneurs, dont un bon nombre éprouvent des difficultés à obtenir du financement parce qu'ils sont à l'étape du démarrage, qu'ils ont peu d'expérience en gestion, sinon aucune, et qu'ils n'ont pas encore fait leurs preuves. Notre portefeuille compte 2 900 entreprises appartenant à de jeunes entrepreneurs avec plus de 500 millions de dollars de prêts engagés et en cours.

Les prêts Co-Vision de BDC répondent aux besoins des jeunes entrepreneurs. Près du tiers de nos clients Co-Vision ont moins de 35 ans. Les Centres de l'entrepreneurship de BDC collaborent avec des partenaires externes qui se consacrent aux jeunes entrepreneurs, comme la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. De plus, une section complète de notre site Web (www.bdc.ca) renseigne les entrepreneurs sur la façon de rédiger un plan d'affaires.

Dans le but de promouvoir l'esprit d'entreprise des jeunes Canadiens, BDC récompense chaque année la créativité et la réussite en affaires des jeunes entrepreneurs par des initiatives telles que les Prix aux jeunes entrepreneurs (une activité phare de la Semaine de la PME[MC]). Nous appuyons aussi les concours dans les universités et les collèges qui font la promotion de l'entrepreneuriat et des compétences requises pour rédiger un plan d'affaires.

Bon nombre d'entreprises autochtones sont en démarrage ou semblent l'être dans la mesure où leur ratio d'endettement est plus élevé que celui généralement accepté par les institutions financières. De plus, beaucoup d'entre elles ne disposent pas d'actifs corporels suffisants à offrir en garantie. BDC appuie ces entreprises en leur offrant des prêts aux fins du fonds de roulement.

Nous contribuons aussi au développement économique dans les communautés autochtones par l'entremise d'une approche locale directe appelée « Cercle pour le succès entrepreneurial ». Cette stratégie consiste à offrir des prêts, dont le montant se situe entre 5 000 $ et 20 000 $ et dont les conditions reposent sur les flux de trésorerie anticipés du projet, de même que de la formation en gestion et un mentorat continu.

Afin d'encourager l'esprit d'entreprise des jeunes Autochtones, BDC a conçu E-Spirit, un concours de plans d'affaires sur Internet qui s'adresse aux jeunes Autochtones. Jusqu'ici, au-delà de 2 000 étudiants provenant de plus de 180 écoles secondaires ont participé au concours. Certains d'entre eux ont terminé leurs études depuis et gèrent maintenant une entreprise qu'ils ont mise sur pied en s'appuyant sur ces plans d'affaires. La remise des prix E-Spirit de 2005 a eu lieu à Edmonton, en Alberta.

Nous avons aussi recours à des partenariats et à des coentreprises pour accentuer notre pénétration du marché et accroître notre efficience. Un bon exemple de partenariat stratégique est le Centre d'aide au développement des collectivités détenu et exploité par des entrepreneurs autochtones.

ENJEUX D'INTÉRÊT PUBLIC

Transmission d'entreprise

Une majorité d'entrepreneurs issus de la génération du baby-boom prendront bientôt leur retraite sans avoir convenablement planifié la transmission de leur entreprise. Pour ces entrepreneurs, la valeur de l'entreprise constitue bien souvent leur principal actif de retraite, alors que pour les employés et les collectivités locales, la survie de l'entreprise est essentielle à leur bien-être économique.

Par du financement et des services de consultation, BDC aide les entrepreneurs à gérer la transmission de leur entreprise. Depuis 2001, ce service s'est accru de plus du double et enregistre la plus forte croissance parmi toutes nos activités de prêt.

Nous étudions et analysons cet enjeu dans une optique de gestion prudente des risques. De plus, nous veillons à ce que les entrepreneurs de même que les milieux d'affaires et financiers prennent conscience de son importance.

L'ampleur des remous économiques que la transmission d'entreprise peut provoquer en fait une question d'intérêt national. Les PME emploient à peu près 60 % de la population active au pays et elles jouent un rôle essentiel dans la création d'emplois et la croissance économique.

En définitive, les transmissions réussies assurent la continuité des petites entreprises, qui peuvent alors croître pour devenir des moyennes entreprises.

Pour assurer sa prospérité future, le Canada aura besoin de l'apport d'un plus grand nombre de *moyennes* entreprises prospères.

Kleer SEMICONDUCTOR | Kanata, Ontario

Ralph Mason, *cofondateur et chef des technologies*, **Levent Gun**, *président et chef de la direction* et **Chris DeVries**, *cofondateur*

« BDC a fourni du capital de prédémarrage à notre entreprise, qui a développé une technologie RF à très faible puissance optimisée pour la lecture en transit sans fil de fichiers audio haute fidélité. Nous avons gagné la confiance de l'équipe du Capital de risque dès le départ parce que notre produit répondait à un besoin particulier dans un marché audio en pleine effervescence, à savoir comment offrir une qualité sonore inégalée sans compromettre la durée de vie des piles. De toute évidence, BDC a su prendre toute la mesure de notre potentiel et, aujourd'hui, nous bénéficions du soutien solide des investisseurs en capital de risque les plus en vue au Canada et aux États-Unis. »

Transformer les idées en entreprises concurrentielles

Une part essentielle de la prospérité future du Canada reposera sur les entreprises qui réussiront à transformer leurs idées en des produits et services vendus partout dans le monde.

La commercialisation des fruits de la recherche est un processus complexe et comportant des risques. Pour espérer transformer une découverte en une entreprise qui connaît du succès dans le monde entier, les entrepreneurs doivent relever un ensemble de défis qui requièrent tous du financement : définir une application commerciale, réaliser des études de marché, construire un prototype, produire, distribuer et vendre. En somme, il s'agit de réussir à créer et à gérer une entreprise.

Le succès nécessite plusieurs années, des millions de dollars et une gamme ordonnée de compétences distinctes et spécialisées.

BDC est l'un des investisseurs en capital de risque les plus actifs au Canada. Elle joue un rôle crucial dans la création et le soutien des entreprises de technologie qui sont aux premières étapes de leur développement. BDC appuie aussi les entreprises de son portefeuille tout au long du processus visant à amener leurs innovations au stade de maturité requis pour intéresser d'autres investisseurs. Finalement, BDC consent aux entreprises un appui indirect par l'entremise de fonds de capital de risque spécialisés. Chaque dollar investi dans ces fonds par BDC permet d'aller chercher des investissements additionnels de plus de 4 $ du secteur privé.

Nous croyons qu'il n'existe pas de recette miracle pour faire du Canada un incubateur d'entreprises innovatrices qui réussissent sur le marché international. On doit plutôt privilégier une solution à long terme, qui exigera plusieurs changements, à commencer par la mise en place d'une culture d'« entrepreneurs en série », c'est-à-dire de gens qui fondent l'une après l'autre une série d'entreprises rentables à partir de concepts novateurs, et qui deviennent ainsi des experts en démarrage. Cette solution à long terme nécessitera aussi un nombre plus grand de gestionnaires de fonds de capital de risque compétents qui pourront apporter l'expertise et l'expérience requises pour soutenir la croissance de ces innovations. En outre, le Canada doit pouvoir compter sur un processus plus efficient et apte à cibler, à financer et à assurer le développement des innovations susceptibles de devenir des technologies de première importance dans le marché mondial.

Pro-Line AUTOMATION SYSTEMS LTD. | Woodbridge, Ontario

Vinode Ramnauth
Vice-président

« Lorsque vous concevez des systèmes de fabrication automatisée pour l'industrie des portes et fenêtres, l'efficience constitue une priorité de tous les instants. BDC continue de jouer un rôle crucial dans notre productivité et dans la croissance de nos affaires en finançant la construction de notre nouvelle usine. Notre expansion nous a permis d'intensifier nos exportations, qui représentent maintenant plus de 65 % de nos affaires. BDC Consultation nous a par ailleurs aidés à profiter du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) en nous guidant tout au long de ce processus qui peut s'avérer complexe. Nous apprécions infiniment ce soutien d'une valeur inestimable. »

NOTRE RÔLE D'INTÉRÊT PUBLIC À LONG TERME : ÉVALUER NOTRE RENDEMENT

BDC a établi des indicateurs de rendement pour évaluer comment elle s'acquitte, à long terme, de son mandat d'intérêt public. Nous utiliserons ces indicateurs pour identifier et communiquer nos réalisations spécifiques en matière d'intérêt public et veiller à ce que nos stratégies futures cadrent avec les politiques gouvernementales.

Effet de levier sur le marché

Chaque dollar prêté ou investi par BDC suscite l'intervention d'autres investisseurs du secteur privé. Le suivi de cette activité permet de connaître la valeur totale des projets destinés aux PME qui sont appuyés par BDC.

- Actuellement, nos données d'exploitation montrent que chaque dollar investi par BDC Capital de risque suscite des investissements de plus de 4 $ de la part d'autres investisseurs en capital de risque.

Création d'entreprises

Il s'agit ici d'évaluer la contribution de BDC à la création d'entreprises canadiennes comparativement au marché.

- Au cours des cinq dernières années, environ 13 % des autorisations de BDC ont profité à des clients à l'étape du démarrage. Les données sur le marché montrent qu'environ 5 % des entreprises canadiennes sont en phase de démarrage. De là, il ressort que l'appui consenti par BDC pour cette phase de développement est plus de deux fois supérieur à ce qu'on retrouve dans l'ensemble du marché.

Survie des entreprises

BDC travaille en collaboration avec les entrepreneurs même dans les périodes difficiles. Les taux de survie des clients en démarrage de BDC sont meilleurs que ceux de l'industrie.

- Seuil de survie de deux ans : Après la deuxième année de soutien par BDC, seulement 9 % des prêts autorisés par BDC à des entreprises en démarrage ont été radiés et liquidés, comparativement à 25 % pour l'ensemble de l'industrie, tel qu'indiqué par Statistique Canada.
- Seuil de survie de cinq ans : Après cinq ans, 67 % des entreprises en démarrage financées par BDC survivent, par rapport à 36 % pour l'ensemble de l'industrie, selon Statistique Canada.

Croissance des entreprises

Cet indicateur permet de surveiller la croissance des clients de BDC comparativement à l'ensemble du marché des PME.

- En comparant les réponses fournies lors d'enquêtes menées à l'interne et à l'externe, on constate que deux fois plus de clients de BDC se perçoivent comme étant en phase de croissance rapide que l'ensemble du marché des PME (28 % contre 13 %).

Rendement ET OBJECTIFS annuels

RENDEMENT ET OBJECTIFS DE BDC POUR LES EXERCICES 2005 À 2007

Le tableau ci-dessous présente un résumé du rendement et des objectifs de BDC pour les exercices 2005 à 2007. Chaque mesure du rendement est traitée plus en détail dans la section correspondante.

Mesures du rendement	Résultats 2005	Objectifs 2006	Résultats 2006	Objectifs 2007
Clients				
Satisfaction de la clientèle	93 %	89 %	92 %	89 %
Employés				
Engagement des employés	74 %	78 %	78 %	78 %
Efficience				
Ratio d'efficience	48,5 %	47,4 %	48,9 %	49,7 %
Viabilité financière				
Portefeuille de financement en cours	8,1 G$	8,8 G$	8,8 G$	9,4 G$
RCO total au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement	9,7 %	7,7 %	9,2 %	8,2 %
Revenus de BDC Consultation	18,9 M$	21,0 M$	21,6 M$	23,0 M$
TRI sur 10 ans de BDC Capital de risque – Placements totaux	5,6 %	6,3 %	1,5 %	(0,1 %)

CLIENTS

Objectif institutionnel : *Établir une relation unique et privilégiée avec les entrepreneurs canadiens en les aidant à créer leur entreprise et en les accompagnant en cours de croissance.*

Mesure du rendement	Résultat 2005	Objectif 2006	Résultat 2006	Objectif 2007
Satisfaction de la clientèle	93 %	89 %	92 %	89 %

BDC se sert de sondages menés par des firmes indépendantes pour déterminer si elle réalise son objectif de 89 % en matière de satisfaction de la clientèle. Au cours de l'exercice 2006, 92 % de nos clients ont répondu qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits. Il s'agit d'une légère baisse par rapport au résultat de 93 % de l'exercice 2005, mais ce taux demeure malgré tout supérieur à l'objectif de 89 %.

Niveau de satisfaction de la clientèle
pour les exercices terminés le 31 mars
pourcentage

2002	2003	2004	2005	2006
Niveau de satisfaction de la clientèle				
90	91	91	93	92

Le mandat de BDC est d'aider les PME canadiennes à croître et à prospérer. Pour ce faire, elle doit comprendre leurs besoins. Elle doit ensuite adopter des stratégies et développer des produits pour satisfaire ces besoins.

Les employés de BDC constituent le contact principal et habituel avec ses clients. Pour veiller à ce que les entrepreneurs reconnaissent les employés de BDC non seulement comme des experts en financement des PME mais aussi comme de précieux partenaires d'affaires, BDC investit continuellement dans le perfectionnement de ses employés. Au cours de l'exercice 2006, BDC a créé un centre de formation régional pilote. Ce centre, situé en Ontario, offre aux employés de première ligne des occasions d'apprentissage et de perfectionnement. Le succès qu'a connu ce projet pilote nous a convaincus de mettre sur pied un réseau complet de centres de formation à l'échelle du pays et de décentraliser une partie des programmes offerts actuellement.

Au cours de l'exercice 2006, BDC a également augmenté le nombre d'employés qui sont en relation directe avec les clients. Un plus grand nombre d'employés de première ligne bien formés rehaussera notre capacité de satisfaire les besoins futurs de nos clients.

Au cours de l'exercice 2006, BDC a mis en œuvre l'outil Gestion du portefeuille simplifié (GPS), un système de préalerte qui oriente le personnel de BDC vers les clients susceptibles de connaître des problèmes de trésorerie. Le but est d'aider ces clients à traverser une situation difficile. Cet outil aide aussi les employés de BDC à reconnaître les entreprises qui n'exigent pas un suivi aussi serré, ce qui réduit le fardeau administratif et permet de gagner du temps.

MANREX LTD. | Winnipeg, Manitoba

Fiona Webster Mourant
Présidente

« Nous concevons, fabriquons et vendons des systèmes de distribution de médicaments, d'où l'importance pour nous de disposer de la technologie nécessaire au développement de nouveaux produits exclusifs. Au fil des ans, BDC a partagé notre pensée proactive et nous a aidés à financer l'achat de logiciels et de matériel de fabrication capables de soutenir notre croissance. Aujourd'hui, l'exportation représente près de 30 % de nos affaires, et nous entrevoyons l'avenir avec beaucoup d'optimisme. »

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS DE BDC FINANCEMENT – REPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

au 31 mars	2006		2005	
	Nombre de clients	Montant (en millions de $)	Nombre de clients	Montant (en millions de $)
Terre-Neuve-et-Labrador	1 468	387 $	1 300	358 $
Île-du-Prince-Édouard	133	51	134	50
Nouvelle-Écosse	807	237	714	202
Nouveau-Brunswick	1 109	364	998	330
Québec	9 029	3 749	8 503	3 558
Ontario	7 672	3 099	7 497	2 940
Manitoba	652	199	571	160
Saskatchewan	477	128	437	107
Alberta	1 765	635	1 636	548
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	58	31	65	33
Colombie-Britannique	2 540	768	2 427	703
Yukon	92	28	87	25
Total	25 802	9 676 $	24 369	9 014 $

BDC est présente partout au pays, de St. John's à Victoria et de Windsor à Yellowknife. Elle utilise un processus décisionnel décentralisé, selon lequel plus de 95 % de tous les prêts ont été autorisés à l'échelle régionale.

UNE PROPOSITION DE VALEUR DIFFÉRENTE

BDC Consultation a placé des consultants en résidence dans les Centres de l'entrepreneurship à l'échelle du pays. Il s'agit d'employés expérimentés qui prodiguent des conseils aux propriétaires d'entreprises en démarrage et de micro-entreprises pour les aider à passer le stade embryonnaire. Au cours de l'exercice 2006, les consultants en résidence ont rempli 267 mandats, dont le montant moyen s'est établi à 3 700 $. Dans le cadre de la stratégie Impact PME, BDC Consultation a de plus utilisé une approche Kaizen pour réaligner ses processus de prestation afin d'améliorer son efficience et son offre de services. Grâce aux améliorations opérationnelles, les employés pourront exécuter un plus grand nombre de mandats.

Au cours des prochaines étapes, il faudra aider les entreprises canadiennes à faire face aux défis que représentent une faible productivité et la transmission d'entreprise.

BDC s'est attaquée au problème de la faible productivité dans le cadre d'une initiative de consultation appelée Stratégie de compétitivité. Cette initiative propose une revue des processus opérationnels, un diagnostic de productivité et des outils tels que la production à valeur ajoutée. Au cours de l'exercice 2006, BDC a fourni des services de consultation en gestion des opérations à 224 clients.

Revenus de BDC Consultation
pour les exercices terminés
le 31 mars
en millions de $

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Revenus de BDC Consultation	18,2	18,2	20,0	18,9	**21,6**

BDC Financement a mis plus d'emphase sur les prêts spécialisés pour aider les clients aux besoins modestes à devenir plus efficaces. Les prêts Co-Vision, destinés aux entreprises en démarrage, le Financement à l'innovation, qui couvre les besoins croissants du fonds de roulement, et les prêts Productivité Plus, qui financent l'acquisition de nouveaux équipements et les coûts accessoires associés, sont conçus pour aider les entreprises à améliorer leur productivité.

Autorisations – Nombre
pour les exercices terminés
le 31 mars

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Financement à l'innovation	436	549	745	1 079	**1 880**
Prêts Productivité Plus	247	350	403	493	**687**
Prêts Co-Vision	–	202	436	562	**802**

Autorisations – Montant
pour les exercices terminés
le 31 mars
en millions de $

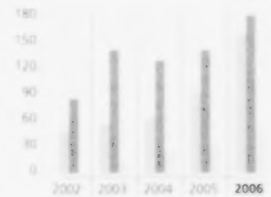

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Financement à l'innovation	48	55	63	91	**160**
Prêts Productivité Plus	85	141	129	141	**181**
Prêts Co-Vision	–	11	24	32	**47**

Superior CABINET | Saskatoon, Saskatchewan

Linda Larre
Présidente

« Le fait est que plus vous fabriquez, plus vous vendez. Et BDC nous a aidés à réaliser notre plein potentiel de croissance dans un marché où la demande pour des armoires de cuisine et de salle de bain est forte. Grâce au financement de BDC, nous avons pu agrandir notre usine, moderniser notre outillage, rénover nos bureaux et construire une salle d'exposition et un entrepôt aux dimensions impressionnantes à Calgary. De plus, BDC Consultation a procédé à une évaluation de la capacité de production de notre usine pour nous permettre d'améliorer de manière tangible nos opérations. Cette valeur ajoutée fait de BDC un partenaire de premier plan. »

BDC Capital de risque s'intéresse aux lacunes du marché qui entravent la création et le développement des entreprises innovatrices du secteur technologique. Il est structuré de la façon suivante :

- Le groupe Prédémarrage en technologies
- Quatre groupes spécialisés conçus pour combler les lacunes du prédémarrage :
  - sciences de la vie
  - technologie de l'information
  - télécommunications
  - technologies de pointe
- Un groupe Investissements dans les fonds pour appuyer les gestionnaires de fonds privés de capital de risque et augmenter les investissements institutionnels.

Stratégie relative à la transmission d'entreprise de BDC

Un rapport de 2005 de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indique que 71 % des propriétaires de petites entreprises du Canada prévoient prendre leur retraite au cours des dix prochaines années et que la plupart d'entre eux n'ont pas de plan de relève. Du fait que plus de 16 % des PME clientes de BDC appartiennent à des personnes âgées de 55 ans ou plus, il importe de sensibiliser celles-ci à l'importance de la planification de la relève. La stratégie relative à la transmission d'entreprise représente le segment des activités de prêt de BDC qui croît le plus rapidement.

Comme nous l'avons vu dans le schéma présenté ci-dessus, l'approche de BDC consiste à analyser l'évolution du marché, à sensibiliser les employés, les clients et les PME, et à accroître le développement des affaires par l'entremise de BDC Consultation et de BDC Financement.

Superior TOFU LTD. | Vancouver, Colombie-Britannique

Rita Cheng
Présidente

« Nous sommes fiers d'offrir des produits de tofu et de soja de première qualité inspirés de l'alimentation de base traditionnelle des populations asiatiques, mais adaptés au régime alimentaire nord-américain. Depuis le début, nous avons pu constater que notre approche créative donnait des résultats tangibles. BDC a fait preuve d'autant de créativité en nous aidant à trouver des solutions à nos besoins de développement. Nous avons doublé la superficie de notre usine et financé l'acquisition d'équipement ultramoderne avec l'aide d'un prêt à terme de BDC. »

EMPLOYÉS

Objectif institutionnel : *Favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance.*

Mesure du rendement	Résultat 2005	Objectif 2006	Résultat 2006	Objectif 2007
Engagement des employés	74 %	78 %	78 %	78 %

Pour remplir son mandat de fournir un service de haute qualité aux entrepreneurs canadiens, BDC compte sur des employés bien informés et engagés. La pierre angulaire du plan stratégique des Ressources humaines consiste à favoriser une culture d'engagement, d'apprentissage et de croissance.

Le lien direct entre l'engagement des employés, la satisfaction de la clientèle et le rendement d'une entreprise n'est pas le fruit du hasard. Plus les employés sont engagés, plus il est probable qu'ils fourniront le meilleur niveau de service aux clients. BDC mesure l'engagement de ses employés à l'aide d'un sondage interne. En 2006, avec un taux de participation de 91 %, le pointage sur l'engagement des employés est passé de 74 à 78 %. Le taux de satisfaction de la clientèle a atteint 92 %, soit 3 % de plus que l'objectif institutionnel de 89 %.

Niveau d'engagement des employés pour les exercices terminés le 31 mars
pourcentage

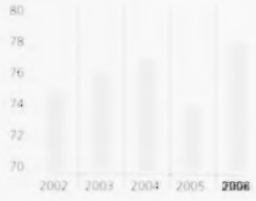

2002	2003	2004	2005	**2006**
Niveau d'engagement des employés				
75	76	77	74	**78**

Tin Wis RESORT LTD. | Tofino, Colombie-Britannique

Howard Tom
Président du conseil

« Tin Wis Resort Ltd. est une entreprise détenue et exploitée par les Premières nations Tla-o-qui-aht. Nous offrons aux voyageurs des installations touristiques de luxe situées au cœur des vieilles forêts pluviales de l'île de Vancouver. Lorsque nous avons été prêts à croître et à attirer davantage de clients, BDC nous a consenti du financement qui cadrait parfaitement avec nos besoins saisonniers. L'équipe de BDC a démontré en tout temps une connaissance approfondie des défis liés au secteur du tourisme et s'est assurée de simplifier les modalités et conditions de notre prêt. Nous avons eu droit à un service à la clientèle sans pareil. »

Pour motiver, conserver et attirer les gens talentueux sur un marché du travail hautement concurrentiel, BDC met l'accent sur les éléments suivants :

- **Gestion des talents :** Dans le but de renforcer l'engagement de BDC à développer les compétences nécessaires pour faire face aux besoins d'aujourd'hui et de demain, nous avons élaboré une stratégie de gestion des talents qui met l'accent sur le développement des capacités essentielles à la réalisation des objectifs institutionnels. Au moyen d'un processus généralisé de gestion de carrière, BDC encourage l'apprentissage et le perfectionnement à tous les niveaux hiérarchiques. Des initiatives de formation complète nous permettent de développer les compétences financières ou techniques importantes nécessaires pour répondre aux besoins de nos clients. Nous avons également un Programme de leadership en transition qui vise à fournir du perfectionnement, du coaching et du soutien à des employés pendant le cheminement qui fera d'eux des leaders.
- **Rémunération globale :** Depuis son introduction en 2004, la Stratégie de rémunération globale a graduellement modifié les programmes de rémunération et d'avantages sociaux pour mieux les faire correspondre à ceux du marché des services financiers. BDC se trouve donc maintenant bien placée pour agir au sein d'un marché du travail hautement concurrentiel. Ces programmes axés sur le rendement différencient et récompensent le rendement individuel et la contribution sur la base des résultats. Combiné à une plus grande souplesse et à un plus grand choix en ce qui concerne les avantages sociaux et les régimes de retraite, ce modèle servira BDC alors qu'elle évoluera au sein d'un marché où la demande d'employés talentueux sera de plus en plus grande.
- **Harmonisation des pratiques des employés :** BDC s'efforce de créer un environnement de travail qui inspire et motive les employés à réussir. Nous sommes passés d'une culture de centralisation et de contrôle à une culture qui favorise une plus grande autonomie et une plus grande responsabilisation. BDC s'efforce donc de veiller à ce que les pratiques des employés appuient ce changement fondamental.

BDC continuera de favoriser une culture qui reconnaît l'importance et la valeur de ses employés et leur contribution, créant ainsi un environnement qui leur permettra d'apporter le meilleur de BDC à ses clients.

SAINE GESTION FINANCIÈRE

Objectif institutionnel : *Pour remplir son mandat d'intérêt public, BDC doit obtenir une rentabilité suffisante pour financer la croissance du portefeuille, générer un rendement du capital-actions ordinaire au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement et être en mesure de surmonter les périodes économiques défavorables sans avoir recours à une aide financière du gouvernement.*

Mesures du rendement	Résultats 2005	Objectifs 2006	Résultats 2006	Objectifs 2007
Ratio d'efficience	48,5 %	47,4 %	48,9 %	49,7 %
Portefeuille de financement en cours	8,1 G$	8,8 G$	8,8 G$	9,4 G$
Revenus de BDC Consultation	18,9 M$	21,0 M$	21,6 M$	23,0 M$
RCO total au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement	9,7 %	7,7 %	9,2 %	8,2 %
TRI sur 10 ans de BDC Capital de risque – Placements totaux	5,6 %	6,3 %	1,5 %	(0,1 %)

BDC est une société d'État à vocation commerciale financièrement autonome. La rentabilité fait partie de son mandat et en vertu de la Loi sur la BDC, elle ne consent des prêts et des investissements que si elle peut raisonnablement prévoir leur rentabilité.

BDC n'accorde pas de subventions et n'effectue pas de contributions. Elle ne reçoit pas non plus de crédits parlementaires annuels. Son objectif est d'obtenir un rendement du capital-actions ordinaire au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement. Ce rendement s'établit actuellement à 4 %, comparativement à l'objectif de 8,2 % pour l'exercice 2007. BDC verse des dividendes annuels au gouvernement du Canada.

BDC mesure et contrôle son rendement financier à l'aide des cinq mesures indiquées à la page 27. Le portefeuille de financement, qui s'établit à 8,8 milliards de dollars, en est l'élément moteur. Ayant atteint une masse critique, il génère un apport de revenus fiable, après créances irrécouvrables, qui couvre ses frais d'exploitation. Le bénéfice net, déduction faite des frais d'exploitation, ne s'élève qu'à 1,8 % du portefeuille moyen en cours. Cela signifie qu'une saine gestion financière et des contrôles internes solides sont essentiels au succès à long terme de BDC. Les bénéfices non répartis, après versement des dividendes, sont réinvestis afin de financer la croissance future du portefeuille de prêts.

Le ratio d'efficience demeure stable aux alentours de 48 % - 49 %, en dépit du nombre croissant et de la complexité accrue des transactions et de la hausse du volume des petits prêts. Ces deux éléments exigent une augmentation de l'effectif et un investissement plus important dans la formation des employés, ce qui contrebalance les gains de revenus.

Les revenus de BDC Consultation, qui se sont élevés à 21,6 millions de dollars, ont dépassé l'objectif. Au cours de l'exercice 2006, BDC a entrepris un programme dans le but de recruter et de former plus d'employés afin d'accroître ses services aux entrepreneurs canadiens.

La mesure du rendement des placements de capital de risque pose des difficultés étant donné qu'il s'agit, par nature, d'opérations à long terme comportant des risques élevés. Le taux de rendement interne (TRI) est une mesure standard de l'industrie dont BDC se sert à des fins de comparaison. Le TRI peut cependant refléter des fluctuations importantes vu le rôle que BDC joue sur le marché en tant qu'investisseur patient dans des entreprises aux premières étapes de leur développement. Au cours de l'exercice 2006, BDC a modifié sa convention comptable et adopté la méthode de comptabilisation à la *juste valeur* pour évaluer ses placements.

La viabilité financière est assurée au moyen d'une évaluation détaillée du risque lié à chaque transaction de prêt, d'une politique de tarification qui reflète ce risque et d'un environnement de contrôle interne permettant une saine gestion et un contrôle efficace des frais d'exploitation. Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont des règlements visant à renforcer la confiance des investisseurs sur les marchés financiers. À la suite de l'adoption de règlements qui concernent l'attestation de l'information présentée, BDC a entrepris une étude rigoureuse de ses processus d'information et de divulgation financière. Au cours de l'exercice 2006, BDC a lancé un projet pluriannuel visant à examiner ses mécanismes de contrôle, y compris la certification des contrôles internes à l'égard de la présentation et de la divulgation de l'information financière par le chef de la direction et le chef des finances.

RÉGIE D'ENTREPRISE

PARLEMENT

Les activités de BDC sont régies principalement par deux lois parlementaires. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* expose la mission, les pouvoirs et les responsabilités de BDC. La partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* précise quant à elle le régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État.

Comme toutes les sociétés d'État, BDC est également assujettie à d'autres lois et règlements fédéraux, dont la *Loi sur les langues officielles*. BDC a toujours été soumise à la *Loi sur l'accès à l'information*.

Les sociétés d'État sont les organisations les plus vérifiées du secteur public. La vérificatrice générale du Canada procède chaque année, en collaboration avec un cabinet de vérificateurs externes, à une vérification de BDC.

De plus, tous les cinq ans, la vérificatrice générale mène un examen spécial de BDC. Cet examen, qui est lui aussi effectué conjointement avec un cabinet de vérificateurs du secteur privé, constitue une vérification du rendement. Il va au-delà des questions strictement financières et examine les systèmes et pratiques liés à l'économie, à l'efficience et à l'efficacité. Le prochain examen spécial de BDC aura lieu en 2009.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

Chaque année, le Parlement reçoit des résumés de plans d'entreprise, des rapports annuels et un rapport global sur les sociétés d'État.

En 2005, le président du Conseil du Trésor a publié l'*Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada : Répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens*. Ce document s'inscrit dans un effort en vue de réaffirmer le rôle des sociétés d'État en tant qu'instruments de politiques publiques et d'améliorer l'efficacité de leur cadre de gouvernance. Le document énumère 31 mesures qui visent à :

- clarifier la relation entre les ministres et les sociétés d'État;
- clarifier les régimes d'imputabilité des sociétés d'État;
- rendre plus transparent le processus de nomination des présidents du conseil, des chefs de la direction et des administrateurs;
- harmoniser la gouvernance des sociétés d'État aux réformes dans le secteur privé;
- consolider les régimes de vérification des sociétés d'État;
- augmenter le niveau de transparence des activités et des opérations des sociétés d'État.

BDC s'emploie à rester à l'avant-garde des nouvelles pratiques en matière de régie. Nous respectons ou dépassons 27 des 31 mesures et nous nous employons à mettre en œuvre les trois autres mesures qui sont indiquées ci-après.

- **Mandat du conseil :** Le conseil a approuvé un mandat révisé qui codifie ses rôles et responsabilités conformément aux meilleures pratiques.
- **Certification des contrôles internes :** Le conseil a approuvé un programme visant à déterminer l'étendue du projet.
- **Parties intéressées :** BDC étudie le lieu et la structure dans le but d'obtenir une rétroaction appropriée et significative de la part des parties intéressées.

Une quatrième mesure en suspens, qui a trait à la rémunération des administrateurs, nécessite une modification réglementaire par le gouvernement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Il est responsable de l'intendance : il s'assure que les activités de BDC sont conformes au rôle prévu par la loi et que BDC remplit son mandat d'intérêt public de manière éthique, efficiente et efficace.

L'un des défis fondamentaux des membres du conseil consiste à concilier en permanence le devoir de BDC de soutenir les PME conformément à son mandat – ce qui comporte intrinsèquement des risques très élevés – avec son obligation d'être viable sur le plan commercial.

Tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président et chef de la direction, sont indépendants de la direction. Aucun n'est un agent de la Couronne. Beaucoup d'entre eux ont une connaissance de première main des affaires et de l'entrepreneurship.

Les principales tâches du conseil consistent à :

- veiller à ce que les pratiques et les politiques de régie d'entreprise respectent les normes les plus élevées;
- participer à la planification stratégique annuelle de BDC;
- approuver l'orientation stratégique du Plan d'entreprise de BDC;
- s'assurer que BDC a cerné les principaux risques auxquels elle est exposée et qu'elle s'est dotée des systèmes appropriés pour les gérer;
- examiner et approuver le plan de relève de la direction (tâche qui comprend la nomination et la formation des cadres supérieurs et le suivi opportun);
- examiner l'efficacité des mécanismes de contrôle interne et des systèmes d'information de gestion de BDC afin d'assurer l'intégrité de ces systèmes;
- superviser les communications et la divulgation de l'information, et établir les politiques et les pratiques de BDC en matière de ressources humaines.

Le conseil s'est donné un Code de conduite qui englobe les mêmes principes fondamentaux que le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés. Chaque année, les membres du conseil renouvellent leur engagement à l'égard du code. Les rôles et responsabilités distincts du président du conseil et du président, qui sont déjà documentés, sont révisés en permanence pour s'assurer qu'ils sont conformes aux pratiques exemplaires existantes. Le cas échéant, les conflits d'intérêts potentiels sont divulgués au moyen d'une déclaration de conflit d'intérêts que le conseil a acceptée et mise en œuvre durant l'exercice.

Une bonne partie des questions qui sont portées à l'attention du conseil de BDC sont étudiées au préalable par l'un de ses comités. Ceux-ci sont au nombre de cinq, et chacun possède un mandat bien défini. Le conseil revoit régulièrement la composition de ses comités pour s'assurer qu'ils reflètent les forces de ses membres et pour susciter les synergies les plus productives.

Le Comité de la vérification est indépendant de la direction et la plupart de ses membres possèdent un niveau de compétence financière approprié pour exercer leur rôle. Au cours de l'exercice 2006, par suite de l'adoption de la politique améliorée concernant l'orientation et la formation permanente, les neuf nouveaux administrateurs ont eu droit à des séances d'information détaillées à ce sujet.

VUE D'ENSEMBLE DES COMITÉS DU CONSEIL DE BDC

Réunions, composition et points saillants

DES QUESTIONS IMPORTANTES TRAITÉES DURANT L'EXERCICE 2006

NOM DU COMITÉ	NOMBRE DE RÉUNIONS	EXEMPLES DE QUESTIONS IMPORTANTES	COMPOSITION *(au 31 mars 2006)*
Comité de régie et de nomination	6	• Révision du mandat et recommandations en vue de préciser et de confirmer les rôles et responsabilités du conseil; • Révision et recommandation de l'ordre du jour annuel pour l'exercice 2006; • Recommandation des critères applicables au poste de président et chef de la direction, choix de l'agence de recrutement de cadres mandatée pour identifier les candidats potentiels et recommandation d'un candidat au conseil pour considération ultérieure par le gouvernement; • Recommandation d'une politique relative aux transactions personnelles des administrateurs.	**C. E. Ritchie** (président) S. Bracken-Horrocks C. Desmeules-Bertolin L. J. Duhamel A. Lever K. Ng V. Payn
Comité de la vérification	7	• Adoption d'un mandat révisé; • Examen de la sélection de spécialistes externes faite par la direction pour établir l'étendue du régime du processus de certification des contrôles internes; • Recommandation portant sur la création d'une nouvelle filiale d'investissement en capital de risque; • Revue d'une politique sur l'évaluation à la juste valeur des placements.	**T. B. Grieve** (président) T. Adey C. Bergevin S. Bracken-Horrocks L. Cormier J. Hyshka L. Ledohowski
Comité des ressources humaines	8	• Révision du plan stratégique des Ressources humaines et du programme de rémunération; • Évaluation du rendement et de la rémunération des membres de l'équipe de la haute direction; • Recommandation du programme d'avantages sociaux consentis au président et chef de la direction.	**L. J. Duhamel** (président) T. Adey C. Chan L. Cormier T. B. Grieve A. Lever K. Ng V. Payn

VUE D'ENSEMBLE DES COMITÉS DU CONSEIL DE BDC

Réunions, composition et points saillants

DES QUESTIONS IMPORTANTES TRAITÉES DURANT L'EXERCICE 2005

NOM DU COMITÉ	NOMBRE DE RÉUNIONS	EXEMPLES DE QUESTIONS IMPORTANTES	COMPOSITION *(au 31 mars 2006)*
Comité de la caisse de retraite et fiduciaires de la caisse de retraite	3	• Amélioration de la structure de régie du Comité de la caisse de retraite; • Examen de la politique de placement de la caisse de retraite et approbation d'une cotisation au Régime supplémentaire de retraite.	**L. J. Duhamel** (président) C. Albert C. Chan C. Desmeules-Bertolin J.-R. Halde J. Hyshka M. Karamanos L. Ledohowski Y. Milette C. E. Ritchie
Comité de crédit et d'investissement et du risque	22	• Adoption d'un nouveau mandat visant à confier au Comité de crédit et d'investissement et du risque la responsabilité d'examiner les risques et les politiques relatives aux risques; • Examen d'une nouvelle délégation de pouvoirs dans le but d'accroître les pouvoirs de la direction tout en améliorant le rôle stratégique du Comité de crédit et d'investissement et du risque; • Révision et approbation d'un total de 33 prêts et placements de capital de risque; • Revue du rendement et des tendances des portefeuilles et discussions trimestrielles concernant les plans d'action.	**C. E. Ritchie** (président) C. Bergevin S. Bracken-Horrocks L. Cormier T. B. Grieve J.-R. Halde L. Ledohowski

Quand un député, un sénateur, un membre du conseil ou un cadre supérieur adresse une demande à un employé de BDC, la politique concernant les demandes adressées par des députés, des sénateurs et des administrateurs de BDC exige que le conseil d'administration en soit saisi. De même, le demandeur est aussitôt informé par écrit que le droit du client à la confidentialité a préséance sur toute implication d'une tierce partie et que BDC conserve un pouvoir exclusif sur ses décisions en matière de crédit.

BDC

Le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés énonce les valeurs fondamentales de BDC : éthique, connexion client, esprit d'équipe, responsabilité et équilibre entre travail et vie personnelle. Le code s'applique à tous les employés. Il définit les principes qui guident et orientent nos activités en affaires : observation de la loi, respect de la confiance, équité, objectivité, intégrité et responsabilité de BDC et des personnes.

BDC se tient informée des meilleures pratiques en vigueur et réexamine son code chaque année afin d'améliorer sa régie interne. Le code comporte les éléments suivants :

- l'attestation de conformité;
- le serment professionnel ou affirmation solennelle;
- la politique relative aux transactions personnelles des employés;
- la politique sur la divulgation interne d'informations concernant des actes répréhensibles au travail;
- la politique sur la promotion d'un milieu de travail exempt de harcèlement.

GESTION DES RISQUES **de l'entreprise**

L'exécution de notre mandat d'intérêt public présente des risques. En premier lieu, le risque est une caractéristique inévitable du secteur financier du monde des affaires. En second lieu, BDC se concentre sur les besoins des entrepreneurs que le marché ne satisfait pas très facilement, ces besoins sont invariablement constitués de projets et d'investissements plus risqués.

Nous identifions et gérons les principaux risques liés à nos activités de manière à remplir notre mandat – lequel présente un risque plus élevé – tout en maintenant une suffisance du capital qui assure la croissance. L'équilibre entre le risque et le rendement est délicat. La gestion du risque nous permet d'atteindre cet équilibre et devient donc une partie essentielle de la régie d'entreprise de BDC. Au cours de l'exercice 2006, le conseil a approuvé la politique de gestion du risque d'entreprise (GRE). La GRE est une politique cadre incorporée dans notre planification stratégique et institutionnelle qui veille à ce que notre approche de la gestion des risques demeure toujours méthodique et constante dans toutes nos opérations et nos prises de décision.

Les premières étapes de la gestion du risque sont la détection et l'identification. BDC procède continuellement à un balayage de ses risques de crédit, du marché et opérationnel, un peu comme le ferait un radar.

Le premier balayage commence par les directeurs responsables de chacune des unités fonctionnelles de BDC. Ils déterminent chaque année leurs principaux risques liés aux activités et pour chacun de ceux-ci, ils rédigent un plan d'action dont le but est de réduire, éviter ou accepter le risque.

Le groupe GRE au siège social compile, quantifie et évalue alors les risques des unités fonctionnelles afin de préparer un rapport d'identification des risques destiné à l'équipe de la haute direction. Ce rapport résume les risques et détermine les tendances et les préoccupations susceptibles d'avoir des implications pour l'ensemble de BDC.

Chaque année, l'équipe de la haute direction examine les principaux risques et les plans d'action afférents avec le conseil d'administration. Tous les trois mois, l'équipe de la haute direction informe le conseil des progrès réalisés vers la mise en œuvre des plans d'action et signale toute émergence d'un nouveau risque.

Au cours de l'exercice 2007, BDC créera un comité interne de GRE qui procédera à un second balayage des risques : identifier, évaluer et quantifier les risques et occasions continus qu'il pourra découvrir dans les activités quotidiennes de BDC. Les membres du comité de GRE représentent plusieurs disciplines. Il s'agit d'un forum où les unités fonctionnelles de BDC peuvent discuter, partager l'information et collaborer à la mise en œuvre de plans d'action allant au-delà des limites fonctionnelles.

La direction de BDC fait usage d'un système de surveillance à la fine pointe de la technologie qui balaie constamment les nouveaux prêts et le portefeuille des prêts existants. Chaque semaine, le système fournit une analyse en profondeur et des avertissements relatifs aux tendances qui pourraient exiger des mesures correctives rapides ainsi que des renseignements permettant aux directeurs de cerner la cause du problème : détail par secteur d'activité, situation géographique, succursale, montant ou type de prêt. L'avantage de ce système est qu'il met les renseignements entre les mains des directeurs des unités qui ont la responsabilité de surveiller le risque tout en informant simultanément la haute direction de l'évolution de la situation.

Nous surveillons quotidiennement la qualité du risque souscrit. La haute direction tient une réunion trimestrielle sur les perspectives du portefeuille au cours de laquelle elle examine les tendances, la concentration, les principaux indicateurs de risque et les évaluations de la qualité des prêts, et examine ses stratégies de marché pour les ramener à des niveaux de risque commercial que BDC juge acceptables. À la suite de ces réunions, elle présente un rapport au Comité de crédit et d'investissement et du risque du conseil sur ses constatations et ses décisions et en discute avec lui.

Pour BDC, il existe trois grandes catégories de risque : de crédit, de marché et opérationnel.

Le risque de crédit est le risque que BDC perde de l'argent en cas de non-paiement d'un prêt. Ce type de risque est inhérent aux nouvelles autorisations de prêt, ainsi qu'à notre important portefeuille de prêts déjà approuvés. Il est également inhérent aux activités de trésorerie de BDC. Lorsque nous prévoyons recevoir un paiement d'un tiers avec lequel nous avons conclu une transaction financière, le risque que ledit tiers ne puisse faire face à ses obligations est toujours présent. Afin de gérer ces risques, nous diversifions nos engagements et établissons des limites à nos transactions.

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'actif, du passif et d'autres instruments financiers comme les produits dérivés des taux d'intérêt, ou la couverture contre les risques de change soit modifiée en raison de l'évolution des conditions du marché entraînant ainsi des pertes pour BDC. Ce risque est inhérent aux activités de trésorerie et aux investissements en capital de risque de BDC.

Le risque opérationnel est le risque que BDC perde de l'argent ou n'atteigne pas ses objectifs financiers en raison d'erreurs humaines, d'une défaillance des processus ou d'une panne des systèmes, ou encore d'événements graves mais peu fréquents comme des désastres naturels.

Cet apport constant de renseignements précis – des données visant à susciter une plus grande réactivité à l'échelle de l'unité d'opération locale et une surveillance accrue de la part de la direction – permet à BDC de prendre en toute confiance des risques plus élevés afin d'appuyer les entrepreneurs.

Les équipes de Vérification et de Gestion du risque de crédit de BDC, en collaboration avec le Groupe de gestion du portefeuille, sont responsables des examens mensuels de la qualité des prêts. Ces révisions examinent un échantillonnage de prêts pour s'assurer qu'ils ont été approuvés d'une manière caractérisée par la diligence raisonnable, le respect des politiques et une évaluation adéquate des risques. Nous utilisons ces résultats à des fins d'amélioration continue par la communication et la formation. L'équipe de Vérification examine également les activités des succursales par rapport au risque de crédit du portefeuille de prêts et au respect des politiques. L'équipe prévient la direction de toute tendance négative des risques opérationnels ou procéduraux, et la direction veille à ce que les employés responsables prennent des mesures correctives.

Les investissements en capital de risque présentent naturellement des risques plus élevés. BDC réduit ces risques par une importante diligence raisonnable et en faisant appel, le cas échéant, à des experts de l'extérieur. Nous nous concentrons sur le caractère unique et le potentiel commercial du produit, l'expérience, l'expertise et l'engagement de l'équipe de direction, la taille et la dynamique du marché au sein duquel l'entreprise évolue et la concurrence, tout cela sur une base actuelle ou éventuelle. Nous évaluons les stratégies utilisées pour pénétrer le marché, l'adaptabilité du modèle d'entreprise et son potentiel de croissance rapide. Une fois le placement consenti, une équipe d'experts exerce une surveillance constante et fournit des services de consultation au besoin.

La responsabilité du Comité de crédit et d'investissement et du risque de BDC dans le cas des prêts importants et des placements de capital de risque apporte une autre sorte de balayage du risque. En effet, le Comité du conseil examine :

- le niveau d'évaluation du risque du client, le stade de développement et les capacités de la direction;
- l'objet de la transaction, le produit ou l'offre de services proposés;
- les garanties fournies;
- la souplesse de la solution proposée;
- les marchés au sein desquels le client évolue et la façon dont il s'inscrit dans le mandat de soutien aux PME de BDC.

L'ensemble des risques inhérents aux activités de trésorerie de BDC sont sous surveillance quotidienne à divers échelons de BDC dans le but de veiller au respect des politiques établies. Le Comité de gestion de l'actif et du passif se réunit sur une base trimestrielle afin d'examiner les activités de trésorerie et de veiller à ce que les risques financiers soient gérés d'une manière responsable. Il fait rapport au conseil d'administration une fois par trimestre.

Technologie de l'information : Nous faisons appel aux meilleures pratiques pour assurer la sécurité en matière de technologie de l'information de manière à garantir la confidentialité des renseignements sur les clients.

COMMENTAIRES ET ANALYSE *de la direction* sur les résultats financiers

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES

La présente section renferme des déclarations prévisionnelles fondées sur les estimations les plus probables de la direction. Ces déclarations prévisionnelles comportent, par nature, de nombreuses hypothèses et incertitudes. Les risques et les incertitudes peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des estimations de la direction. Parmi les facteurs qui pourraient occasionner de telles différences, on compte notamment la conjoncture économique et financière au Canada et à l'échelle mondiale, les fluctuations des taux d'intérêt, la qualité du portefeuille de prêts, les occasions de dessaisissement des placements et les incertitudes associées aux hypothèses et estimations comptables critiques.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'exercice 2006 a été une année record pour BDC. Le bénéfice net consolidé a atteint un sommet inégalé de 138 millions de dollars, par rapport à 113 millions de dollars pour l'exercice 2005. Stimulé par la demande des clients, le portefeuille de financement a grimpé à 8,8 milliards de dollars, tandis que le portefeuille de capital de risque s'est élevé à 431 millions de dollars. La satisfaction de la clientèle est demeurée remarquable, avec un taux de 92 %, qui dépasse les prévisions de 89 %.

Le bénéfice provenant du Financement a totalisé 155 millions de dollars en 2006, comparativement à 172 millions de dollars en 2005. Alimenté principalement par la croissance du portefeuille, le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 433 millions de dollars, soit 31 millions de dollars de plus qu'à l'exercice 2005. La vigueur de l'économie canadienne et les conditions de crédit favorables ont produit un niveau de provision pour créances irrécouvrables de 88 millions de dollars pour l'exercice 2006, contre 54 millions de dollars pour l'exercice 2005. La hausse est due à la constatation d'une provision générale de 27 millions de dollars durant l'exercice 2006. Aucune provision générale n'avait été constituée pour l'exercice 2005.

Les revenus tirés des activités de consultation ont augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent et sont passés à 21,6 millions de dollars. Le nombre de mandats réalisés a progressé pour atteindre 2 037. Cela représente une amélioration de 8 % par rapport à l'exercice 2005.

Au cours de l'exercice 2006, les activités de BDC Capital de risque ont affiché des résultats encourageants et un engagement solide envers les entrepreneurs canadiens avec des placements autorisés de 140 millions de dollars et un revenu avant frais d'exploitation et d'administration de 0,8 million de dollars qui surpasse la perte de 43 millions de dollars déclarée pour l'exercice 2005. En conséquence, la perte d'exploitation nette de 13 millions de dollars constitue une amélioration par rapport à celle de 56 millions de dollars enregistrée au cours de l'exercice précédent.

Bénéfice net de BDC
pour les exercices terminés
le 31 mars
en millions de $

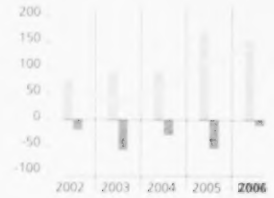

	2002	2003	2004	2005	2006
Financement et Consultation	74,7	91,4	89,4	169,6	**151,0**
Capital de risque	(21,0)	(59,5)	(30,3)	(56,1)	**(12,8)**
Bénéfice net total	53,7	31,9	59,1	113,5	**138,2**

Total de l'avoir
de l'actionnaire
au 31 mars

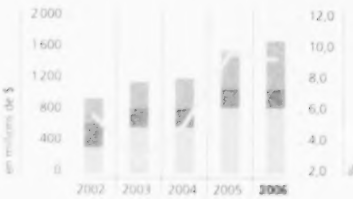

	2002	2003	2004	2005	2006
Actions ordinaires*	331,2	586,2	586,2	836,2	**836,2**
Actions privilégiées	295,0	230,0	230,0	230,0	**230,0**
Bénéfices non répartis	334,1	353,8	402,3	503,4	**625,1**
Total de l'avoir de l'actionnaire	960,3	1 170,0	1 218,5	1 569,6	**1 691,3**
Rendement du capital-actions ordinaire (%)	5,7	2,7	5,1	9,7	**9,2**

* Incluant un surplus d'apport de 27,8 millions de dollars.

EXAMEN OPÉRATIONNEL DES ACTIVITÉS DE BDC FINANCEMENT

Mesure du rendement	Résultat 2005	Objectif 2006	Résultat 2006	Objectif 2007
Portefeuille de financement	8,1 G$	8,8 G$	8,8 G$	9,4 G$

La demande soutenue à l'égard des services de BDC, surtout pour ses produits spécialisés, a donné lieu à une augmentation du portefeuille de financement durant l'exercice 2006. Le nombre de clients de BDC s'est accru et la valeur du portefeuille a progressé de 8,1 milliards de dollars à 8,8 milliards de dollars.

Les prêts accordés par BDC peuvent, au choix du client, porter intérêt à taux flottant ou à taux fixe. Le coût des emprunts qu'elle contracte sur les marchés monétaires canadien et internationaux détermine le coût des fonds pour BDC. Ce dernier, majoré d'un facteur de risque établi cas par cas, sert à son tour à établir les taux d'intérêt imputés aux prêts des clients. Comme le montre le graphique suivant, une proportion plus forte de clients de BDC ont tendance à opter pour des taux flottants par rapport aux taux fixes.

Portefeuille de prêts rentables
au 31 mars
en millions de $

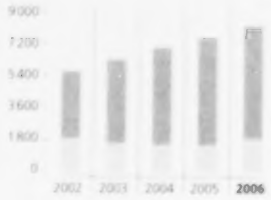

	2002	2003	2004	2005*	2006*
Portefeuille de prêts à taux fixe	1 949	1 658	1 585	1 556	1 940
Portefeuille de prêts à taux flottant	3 854	4 783	5 560	6 142	6 437
Portefeuille de prêts rentables total	5 803	6 441	7 145	7 698	8 377

* Excluant les placements de financement subordonné

Le revenu net d'intérêts, après déduction des frais d'intérêts de 433 millions de dollars, et les autres revenus de près de 40 millions de dollars ont produit une marge nette de 5,61 % exprimée en pourcentage du portefeuille moyen. Ce chiffre se compare à 5,68 % pour l'exercice 2005. La diminution de 7 points de base est attribuable principalement à une conjoncture du marché plus favorable. Le revenu d'intérêts comprend également des intérêts de 26 millions de dollars gagnés sur les placements et les valeurs mobilières à court terme liés aux liquidités maintenues pour répondre aux besoins des clients.

Revenu net d'intérêts
et autres revenus provenant
de BDC Financement
pour les exercices terminés
le 31 mars

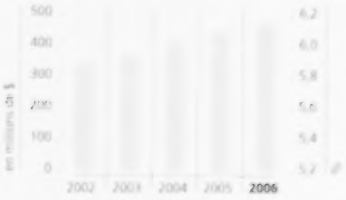

	2002	2003	2004	2005	2006
Revenu net d'intérêts et autres revenus	341	369	411	441	473
En pourcentage du portefeuille de financement moyen	5,92	5,76	5,75	5,68	5,61

Les résultats de BDC Financement subordonné sont inclus dans les résultats de BDC Financement. Au cours de l'exercice 2006, BDC a adopté prospectivement la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18 – *Sociétés de placement*, qui exige que les placements soient évalués à la juste valeur. De ce fait, les résultats de BDC Financement comprennent une plus-value non réalisée des placements de un million de dollars pour l'exercice 2006.

Le revenu net d'intérêts et les autres revenus doivent être suffisants pour couvrir la provision pour créances irrécouvrables de même que les frais d'exploitation et d'administration. Ces revenus doivent générer un bénéfice, déduction faite des dividendes versés à l'actionnaire, suffisamment élevé pour accroître la base de capital de BDC au moyen des bénéfices non répartis. Ce capital permet à BDC de soutenir l'accroissement de ses activités de prêt futures et de maintenir le ratio capital / actif prescrit pour BDC par le Conseil du Trésor du gouvernement du Canada.

PROVISION CUMULÉE ET PROVISION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

L'objectif institutionnel de BDC consiste à établir une relation unique et privilégiée avec les entrepreneurs canadiens afin de soutenir la création et la croissance de leurs entreprises. Pour ce faire, BDC doit prendre des risques.

Comme il est indiqué dans son Plan d'entreprise, BDC a augmenté progressivement le financement qu'elle consent aux entreprises qui sont en démarrage, aux premières étapes de leur développement et en pleine croissance en ayant davantage recours aux prêts Co-Vision, aux prêts Productivité Plus et au Financement à l'innovation. L'une des caractéristiques clés de ces produits réside dans la réduction du montant de garanties requis pour couvrir les pertes sur prêts possibles, ce qui signifie que le potentiel de perte est plus grand que dans le cas des prêts traditionnels de BDC garantis par des actifs. En cas de défaut, les pertes seraient proportionnellement supérieures, mais elles sont contrebalancées dans une certaine mesure par le montant moins élevé de chaque prêt.

BDC maintient la provision cumulée pour créances irrécouvrables du portefeuille de prêts à un niveau prudent, qui tient compte de ses résultats historiques à long terme au titre des pertes sur prêts. La provision cumulée totale s'est établie à 502 millions de dollars au 31 mars 2006 contre 483 millions de dollars au 31 mars 2005, ce qui représente 5,8 % du portefeuille de prêts en cours à la fin de l'exercice (6,0 % en 2005). Le dynamisme soutenu de l'économie se reflète dans le rendement solide du portefeuille au chapitre du crédit de même que dans une diminution globale de la provision cumulée pour créances irrécouvrables en pourcentage du portefeuille de prêts.

Provision cumulée
pour créances irrécouvrables
au 31 mars
pourcentage

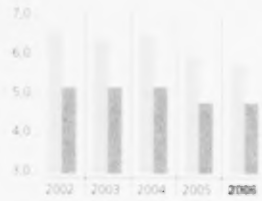

	2002	2003	2004	2005*	2006*
Provision cumulée totale en % du portefeuille de prêts	6,6	6,4	6,5	6,0	**5,8**
Provision générale cumulée en % du portefeuille de prêts rentables	5,2	5,2	5,2	4,8	**4,8**

* Excluant les placements de financement subordonné

La provision cumulée de 502 millions de dollars comprend une provision spécifique cumulée de 103 millions de dollars, qui couvre la perte nette associée aux prêts douteux identifiés et une provision générale cumulée de 399 millions de dollars. La provision générale cumulée couvre les pertes qui existent dans le portefeuille au 31 mars, mais qui ne peuvent pas encore être attribuées à des prêts individuels.

Lorsque des prêts font défaut, ils sont classés dans la catégorie des prêts douteux et un montant équivalant au découvert net est inscrit à titre de provision spécifique et ajouté à la provision spécifique cumulée. Les radiations de prêts réduisent la provision spécifique cumulée une fois qu'il a été déterminé que tous les recouvrements possibles ont été obtenus de l'emprunteur en difficulté. Les radiations et les autres ajustements ont totalisé 71 millions de dollars pour l'exercice 2006, alors qu'ils se chiffraient à 61 millions de dollars à l'exercice 2005.

BDC a comptabilisé aux résultats une provision générale de 27 millions de dollars pour l'exercice 2006. En comparaison, aucune provision générale n'avait été constituée pour l'exercice 2005. Cela reflète la croissance du portefeuille de prêts, particulièrement au chapitre des prêts spécialisés qui comportent des risques plus élevés que les prêts traditionnels. La provision générale cumulée a par conséquent grimpé de 372 millions de dollars à 399 millions de dollars.

Provision pour
créances irrécouvrables
pour les exercices terminés
le 31 mars

	2002	2003	2004	2005*	2006*
Provision pour créances irrécouvrables	95	98	118	54	**88**
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	1,7	1,5	1,7	0,7	**1,0**

* Excluant les placements de financement subordonné

Provision spécifique pour créances irrécouvrables **pour les exercices terminés le 31 mars**
en millions de $

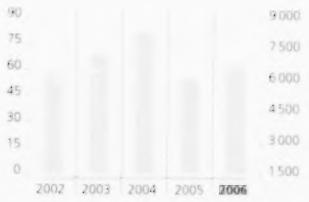

	2002	2003	2004	2005*	2006*
Provision spécifique pour créances irrécouvrables	56	68	81	54	61
Portefeuille de prêts moyen	5 749	6 402	7 136	7 710	8 347

* Excluant les placements de financement subordonné

Ratio de couverture **au 31 mars**
Ce ratio représente le coefficient provision cumulée pour créances irrécouvrables / portefeuille de prêts douteux

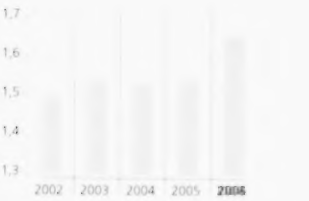

	2002	2003	2004	2005*	2006*
Ratio de couverture	1,50	1,54	1,53	1,54	1,65

* Excluant les placements de financement subordonné

GESTION DES RISQUES LIÉS AU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le **risque de crédit lié aux prêts** est le risque de perte financière en cas de défaut à l'égard d'un prêt. En vertu de son mandat, BDC est tenue d'accorder des prêts à un segment du marché national des prêts commerciaux qui présente des risques élevés. Étant donné que le portefeuille comprend un volume disproportionné de petits prêts, il n'est pas possible d'attribuer les cotes de crédit des agences de notation indépendantes. Par conséquent, les décisions en matière de crédit reposent sur l'évaluation du crédit de clients semblables d'après l'expérience de BDC. Ces décisions d'affaires sont étayées par des politiques et des méthodes ainsi que par des outils d'évaluation du risque. Tous les prêts sont évalués à l'intérieur d'un cadre d'évaluation du risque étroitement lié à un outil de tarification des risques. La cote de risque est à la base de la compréhension du risque lié à notre analyse-rédaction et de la gestion de tous les prêts qui composent le portefeuille. Des rapports sont présentés régulièrement à la direction et au conseil d'administration. Les décisions en matière d'analyse-rédaction sont décentralisées et soumises à une vérification et à un examen indépendants. Tous les directeurs de BDC à l'échelle du Canada ont reçu une formation sur l'évaluation globale du risque de crédit.

Le **risque de concentration du portefeuille de prêts** représente la possibilité que plusieurs prêts ou plusieurs emprunteurs d'un même segment fassent défaut en même temps. Au sein de l'économie canadienne, le portefeuille de prêts de BDC est bien diversifié, tant sur le plan géographique que par secteur d'activité et stade de développement.

Le **risque lié à l'environnement** est le risque de perte financière relié à un prêt présentant un problème environnemental, y compris un problème imprévu ou mal géré. BDC dispose d'un processus bien défini pour le recensement et l'évaluation des risques liés à l'environnement au moment de l'autorisation d'un prêt, de même que d'un processus de surveillance destiné à s'assurer que les risques potentiels liés à l'environnement demeurent suivis et gérés correctement pendant toute la durée du prêt.

GESTION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Un système d'information de gestion du portefeuille fournit à BDC une information hebdomadaire sur cinq indicateurs de risque clés pour les nouveaux prêts et neuf indicateurs de rendement du portefeuille. Le système permet à la direction de déceler rapidement les tendances. Les indicateurs de risque sont répartis par industrie, secteur géographique, solution d'affaires, taille du prêt, objet du prêt ou toute combinaison de ces facteurs. Des rapports d'exception permettent à la direction de mettre l'accent sur les mesures correctives requises. Cet outil est à l'avant-garde des meilleures pratiques de gestion des risques, ce qui permet à BDC d'assumer un niveau de risque compatible avec sa mission.

STRATÉGIES RELATIVES AU PORTEFEUILLE

Le Comité des perspectives du portefeuille analyse les données et recommande des stratégies relatives au portefeuille. Composé de représentants de différents services de BDC, dont l'Exploitation, le Développement des marchés, la Gestion du risque du portefeuille et la Gestion du risque de crédit, il a accès à une vision équilibrée et intégrée des stratégies à la fois à l'égard du marché et du risque.

PRÊTS DOUTEUX

Un groupe des comptes spéciaux gère les prêts douteux ou qui risquent de le devenir par suite d'une conjoncture difficile sur le marché. Les prêts douteux totalisaient 304 millions de dollars au 31 mars 2006, comparativement à 314 millions de dollars un an plus tôt. La provision spécifique cumulée pour créances irrécouvrables de 103 millions de dollars est jugée suffisante pour couvrir le découvert net relatif à ces prêts.

FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

Mesure du rendement	Résultat 2005	Objectif 2006	Résultat 2006	Objectif 2007
Ratio d'efficience*	48,5 %	47,4 %	48,9 %	49,7 %

* Frais d'exploitation et d'administration de BDC Financement divisés par le revenu net d'intérêts et les autres revenus.

Les frais d'exploitation et d'administration de BDC Financement ont totalisé 231 millions de dollars, dépassant de 17 millions de dollars ceux de l'exercice 2005. Cette hausse est directement attribuable aux niveaux de dotation en personnel plus élevés et au coût des avantages sociaux. Les autres coûts ont été maintenus près des niveaux de l'exercice 2005.

Les traitements et avantages sociaux comptent pour 61 % des coûts de BDC Financement et sont, dans une large mesure, fonction du volume d'activité. À mesure que le portefeuille croît, BDC doit augmenter son effectif pour maintenir un service à la clientèle de haute qualité.

BDC compte sur des employés compétents, bien formés et mobilisés pour remplir son mandat et combler les besoins des entrepreneurs canadiens. De là l'importance de l'objectif visant à favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance. Au cours de l'exercice 2006, BDC a investi 5 millions de dollars dans des programmes de formation et de perfectionnement destinés à renforcer les compétences et à accroître l'efficacité des employés. Durant l'exercice, le niveau de l'effectif est passé de près de 1 500 à 1 600.

Les régimes de retraite et d'avantages sociaux de BDC sont conçus pour offrir un « programme de rémunération globale » concurrentiel. La charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées est établie par calcul actuariel. Elle est aussi fortement influencée par les hypothèses qui sont utilisées à cette fin, dont le taux d'actualisation des obligations futures découlant des régimes de retraite, le taux de rendement prévu des actifs de la caisse de retraite, les taux d'inflation et d'autres facteurs. La charge au titre des régimes de retraite a augmenté au cours de l'exercice 2006 pour passer à 5,9 millions de dollars, comparativement à 4,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. BDC s'attend à ce qu'elle grimpe encore durant l'exercice 2007, en grande partie à cause des réductions du taux prescrit d'actualisation des obligations futures découlant des régimes de retraite.

La charge au titre des autres avantages sociaux, qui comprend le coût des avantages postérieurs à l'emploi accordés aux retraités, est passée de 7 millions de dollars à 8 millions de dollars en raison de l'accroissement des coûts de prestation des soins de santé et de l'impact du taux d'actualisation actuariel réduit qui a entraîné une hausse du coût des obligations futures.

Les frais de locaux, les frais de location et les frais d'exploitation de plus de 85 succursales partout au pays se sont élevés à 34 millions de dollars. La majorité des décisions de crédit sont décentralisées pour mieux répondre aux besoins des clients et plus de 95 % de ces décisions sont prises localement. Durant l'exercice 2006, BDC a investi 7,4 millions de dollars dans le but de fournir en permanence à ses employés un environnement de travail ergonomique et efficient. Elle a en outre agrandi, relogé ou rénové 12 emplacements répartis un peu partout au Canada et ouvert une nouvelle succursale au Québec et au Manitoba.

Les technologies de l'information (TI) ont pris une importance cruciale dans les efforts que BDC déploie pour assurer le fonctionnement efficace de ses activités, réduire les délais d'autorisation et de déboursement des prêts et s'occuper des questions liées à la protection des renseignements personnels, à la sécurité et à la confidentialité. Les coûts liés aux TI se sont chiffrés à 31 millions de dollars pour l'exercice 2006, en hausse de 6 millions de dollars par rapport à l'exercice 2005. Les nouveaux projets qui ont été entrepris comprennent un nouveau système d'évaluation du risque pour les approbations de crédit et un « dépôt de données » (ensemble de bases de données utilisées pour faciliter le processus décisionnel stratégique). Les autres coûts, tels que les droits de licence, ont augmenté au même rythme que les niveaux de l'effectif.

Les autres frais, qui totalisent 56,8 millions de dollars, comprennent les frais de formation du personnel, les frais de marketing, les frais de publicité et les frais de bureau divers. Comparativement à 57,2 millions de dollars pour l'exercice 2005, ces frais ont légèrement diminué, du fait de dépenses de publicité moins élevées.

Ratio d'efficience des activités de BDC Financement
pour les exercices terminés le 31 mars
pourcentage

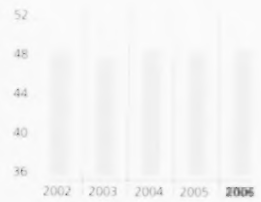

	2002	2003	2004	2005	2006
Ratio d'efficience	48,5	47,8	48,7	48,5	**48,9**

BDC mesure l'efficience et la productivité d'après le « ratio d'efficience », qui compare les frais d'exploitation au revenu net d'intérêts et autres revenus. Un ratio moins élevé dénote une plus grande efficience. Au cours de l'exercice 2006, le ratio a été de 48,9 %, légèrement supérieur à celui de 2005. Cette hausse est attribuable à des charges de retraite plus élevées et à l'augmentation des frais d'exploitation en raison de la mobilisation pour assurer la croissance future.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2007

Soutenue par la vigueur du climat économique canadien, on s'attend à ce que la demande à l'égard des services de BDC demeure forte et à ce qu'elle fasse grimper le portefeuille de financement à 9,4 milliards de dollars au cours de l'exercice 2007. Tous les éléments de l'état des résultats enregistreront par conséquent une croissance correspondante, y compris les éléments de coût tels que la provision pour créances irrécouvrables et les frais d'exploitation. Le Plan d'entreprise quinquennal prévoit que les bénéfices provenant de BDC Financement demeureront solides pour se situer annuellement autour de 130 millions de dollars.

La croissance de BDC sur le marché des activités de prêt traditionnelles est affectée par la présence accrue des autres intervenants. Compte tenu de son rôle complémentaire et des risques supérieurs qu'elle assume, BDC orientera ses activités là où les lacunes du marché sont plus évidentes. Dès lors, BDC anticipe que la demande des clients à l'égard de ses solutions spécialisées – qui portent en général sur de plus petits prêts présentant des risques plus élevés – s'intensifiera au cours des prochaines années. Les niveaux de dotation en personnel devraient par conséquent augmenter, tout comme les coûts connexes liés entre autres à la formation et aux locaux. BDC prévoit également ouvrir six nouvelles succursales dans le courant de l'exercice 2007.

Au cours de l'exercice 2007, les charges de retraite enregistreront une hausse spectaculaire de 9 millions de dollars, bien qu'il n'y ait eu aucun changement au chapitre des prestations de retraite. Cette escalade est due au faible taux d'actualisation, qui accroît la valeur actuarielle de l'obligation future. Un retour à des taux d'intérêt plus élevés, allié aux cotisations maintenant versées tant par les employés que par BDC, pourrait néanmoins venir réduire les charges de retraite.

BDC FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC Financement subordonné offre une forme de financement spécialisé à haut risque, communément appelé « financement mezzanine », qui allie des caractéristiques des prêts et des investissements en actions. BDC offre ce financement de concert avec la Caisse de dépôt et placement du Québec dans le cadre d'une entente de partenariat dont elle assume la gestion. Au cours de l'exercice 2006, en tenant compte de ce partenariat, BDC Financement subordonné a autorisé du financement totalisant 93 millions de dollars, la part de BDC se chiffrant à 47 millions de dollars.

Suivant la décision qu'elle a prise d'évaluer les placements à la juste valeur en 2006, BDC comptabilise maintenant toutes les variations de la juste valeur estimative en tant que gains ou pertes pour l'exercice au cours duquel elles surviennent. Cette modification de convention comptable a été appliquée prospectivement, ce qui a eu pour effet d'accroître le bénéfice de BDC Financement de un million de dollars pour l'exercice 2006. Au 31 mars 2006, des placements de financement subordonné d'une valeur de 95 millions de dollars ont été inclus dans le portefeuille de BDC.

ACTIVITÉS DE BDC CONSULTATION

Mesure du rendement	Résultat 2005	Objectif 2006	Résultat 2006	Objectif 2007
Revenus de BDC Consultation	18,9 M$	21,0 M$	21,6 M$	23,0 M$

BDC Consultation offre un éventail complet de solutions d'affaires pour favoriser l'innovation, la productivité et l'efficience opérationnelle des PME canadiennes. Ces solutions, combinées à l'attention renouvelée portée à une approche intégrée visant à mieux servir ses clients, ont permis à BDC Consultation de faire augmenter le nombre de ses mandats de 1 886 en 2005 à 2 037 en 2006, le montant moyen d'un mandat s'établissant à 10 800 $.

Pour l'exercice 2006, les revenus de BDC Consultation se sont chiffrés à 21,6 millions de dollars, comparativement à 18,9 millions de dollars pour l'exercice 2005.

Revenus de BDC Consultation
pour les exercices terminés le 31 mars
en millions de $

BDC Consultation a prévu accroître la portée de ses services en faisant passer le nombre de ses mandats de 2 000 à 4 000 à l'exercice 2010. Par conséquent, au cours de l'exercice 2007, BDC a décidé d'engager une somme de 3 millions de dollars pour positionner stratégiquement BDC Consultation auprès des clients comme source principale de services de soutien abordables offrant une valeur ajoutée. Ces fonds seront alloués aux solutions de consultation de base et serviront à recruter des employés et à les former afin de mieux servir les PME canadiennes et de les aider à réaliser leur potentiel.

ACTIVITÉS DE BDC CAPITAL DE RISQUE

Le mandat d'intérêt public de BDC consiste à soutenir l'entrepreneurship au Canada en fournissant des services financiers, d'investissement et de consultation. Pour ce faire, BDC accorde une attention particulière aux besoins des petites et moyennes entreprises en développement. BDC Capital de risque s'attache expressément à combler les lacunes au chapitre du financement à haut risque et du financement disponible en offrant de prendre une participation au capital-actions des entreprises admissibles.

Au cours de l'exercice 2006, BDC a joué un rôle actif sur ce marché en autorisant 81 placements directs totalisant 106 millions de dollars contre 78 placements d'une valeur de 118 millions de dollars durant l'exercice 2005. BDC a de plus autorisé 34 millions de dollars dans deux fonds spécialisés durant l'exercice 2006, comparativement à 25 millions de dollars dans deux fonds au cours de l'exercice 2005.

Les activités de BDC Capital de risque représentent une part importante du marché canadien. La rareté des occasions de dessaisissement au cours des dernières années a toutefois fait chuter les revenus de placement, bien qu'une certaine amélioration ait été notée au cours de l'exercice 2006. Les gains nets réalisés à la vente des placements ont grimpé à 21,6 millions de dollars en 2006 par rapport à 12,7 millions de dollars pour l'exercice 2005.

Les dessaisissements des placements de capital de risque sont tributaires de la performance des placements individuels et de la conjoncture. Ainsi, les résultats financiers peuvent être très volatils d'une année à l'autre. Conformément à son mandat, BDC investit dans des entreprises dont on peut raisonnablement présumer qu'elles réussiront. La direction est d'avis que les placements actuels seront, dans l'ensemble, rentables à long terme. Cependant, le marché des PAPE (premiers appels publics à l'épargne) et l'activité au chapitre des prises de contrôle sont limités depuis plusieurs années, et le taux de rendement interne annuel sur 10 ans de BDC s'en trouve grandement affecté.

Durant l'exercice 2006, BDC a appliqué une modification de convention comptable portant sur l'adoption de l'évaluation à la *juste valeur* comme méthode de comptabilisation de ses placements de capital de risque. Auparavant, une réduction de la valeur comptable était inscrite pour les placements infructueux ayant subi une moins-value permanente. Pour l'exercice 2006, tous les placements ont été évalués à la juste valeur. La variation nette de 28 millions de dollars de la valeur des placements a été imputée aux résultats de l'exercice. Au cours de l'exercice 2006, les placements de BDC Capital de risque ont été transférés à la nouvelle filiale à 100 %, BDC Capital inc. La création de cette filiale assurera une meilleure information de gestion et la conformité aux pratiques comptables et aux notes d'orientation en vigueur.

Évaluation des activités de BDC Capital de risque – Placements totaux au 31 mars
en millions de $

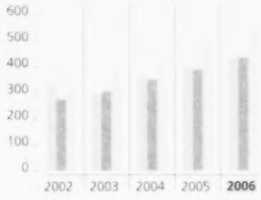

	2002	2003	2004	2005	2006
Juste valeur	327	288	366	393	431
Valeur comptable	271	302	346	384	431
Coût	307	373	417	491	526

Le graphique ci-dessous montre la volatilité des activités de BDC Capital de risque, qui reflètent de manière générale les résultats des sociétés de capital de risque durant les exercices indiqués. Au cours des exercices 2000 et 2001, BDC Capital de risque a dégagé des bénéfices exceptionnels de 80 millions de dollars et de 56 millions de dollars respectivement. Par contre, la conjoncture du marché a occasionné des pertes au cours des cinq derniers exercices.

La perte nette pour l'exercice 2006 s'est établie à 13 millions de dollars. En comparaison, elle avait atteint 56 millions de dollars à l'exercice précédent. Les perspectives pour 2007 sont favorables et laissent entrevoir d'autres améliorations.

Activités de BDC Capital de risque – Résultats pour les exercices terminés le 31 mars
en millions de $

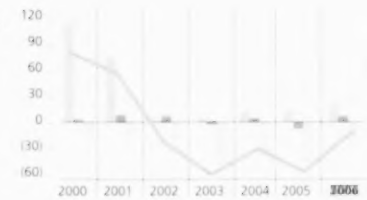

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Gains nets réalisés à la vente des placements	112,7	75,8	1,7	3,8	12,7	12,7	21,6
Autres*	1,6	8,4	7,0	(1,7)	4,9	(8,0)	6,9
Réduction de la valeur comptable des placements / moins-value non réalisée (2006)	(14,7)	(13,3)	(18,9)	(50,0)	(36,8)	(47,4)	(27,7)
Bénéfice (perte) d'exploitation de BDC Capital de risque	80,0	56,2	(21,0)	(59,5)	(30,3)	(56,1)	(12,8)

* Comprend les intérêts et les dividendes. Comprend également les gains / pertes non réalisés sur les placements temporaires jusqu'à 2005.

BDC investit également dans des fonds de capital de risque gérés par des tiers. Ses placements dans 13 de ces fonds totalisent actuellement 35 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2006, BDC a imputé une dépense relative à ces fonds de 7,9 millions de dollars aux résultats de BDC Capital de risque, comparativement à 19,6 millions de dollars pour l'exercice 2005.

Les placements de capital de risque supposent un engagement à long terme, d'autant plus que BDC investit dans des entreprises à un stade très précoce et qu'elle est un investisseur patient. Les placements initiaux fructueux suscitent invariablement des rondes d'investissement additionnelles à des fins d'expansion ou de commercialisation, et BDC soutient la croissance de ces entreprises à fort potentiel.

La pratique dans l'industrie consiste à utiliser le taux de rendement interne (TRI) pour mesurer le succès de fonds ou de groupes de placements. Le TRI correspond au taux d'actualisation annuel auquel les valeurs des flux de trésorerie du portefeuille égalent le placement initial. Bien qu'elle constitue un point de référence utile pour BDC, cette mesure n'a qu'une valeur indicative en raison de l'engagement à plus long terme de BDC et de sa politique consistant à se dessaisir des placements fructueux dès que les conditions du marché le permettent. BDC utilise un TRI couvrant une échelle mobile de 10 ans pour suivre la performance de son portefeuille.

Les bénéfices réalisés en 2000 et 2001 contrebalancent les pertes des plus récents exercices. Sans ces bénéfices, les rendements se trouveraient réduits comme le montre le tableau ci-dessous, qui présente le TRI sur cinq ans.

Taux de rendement interne sur 10 ans des placements de BDC Capital de risque pour les exercices terminés le 31 mars
pourcentage

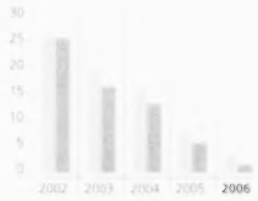

	2002	2003	2004	2005	2006
Placements directs	26,1	19,2	15,9	7,9	3,3
Placements totaux	25,6	16,3	13,1	5,6	1,5

Taux de rendement interne sur 5 ans des placements de BDC Capital de risque pour les exercices terminés le 31 mars
pourcentage

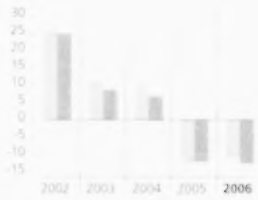

	2002	2003	2004	2005	2006
Placements directs	25,6	11,0	9,5	(12,2)	(10,9)
Placements totaux	24,7	8,6	6,7	(12,0)	(12,5)

RISQUE DE MARCHÉ – GESTION DU RISQUE LIÉ AUX PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

Les placements de capital de risque comportent naturellement des risques élevés. Le rendement du portefeuille de placements dépend du moment où l'investisseur se dessaisit des placements fructueux, lesquels peuvent être réalisés dans des sociétés fermées ou sur les marchés financiers publics qui sont tributaires du cours des valeurs mobilières.

BDC atténue les risques associés à ses placements de capital de risque en exerçant, avant de conclure une transaction, une diligence raisonnable minutieuse qui se centre sur le produit de l'entreprise, sur ses dirigeants et sur les marchés au sein desquels elle évolue. Avant d'investir, BDC enquête sur les produits ou les services de l'entreprise, ou les deux, et accorde la préférence aux produits qui s'appuient sur une plate-forme technologique révolutionnaire ou qui présentent un net avantage par rapport aux solutions existantes. L'expérience, l'expertise et l'engagement de la direction sont eux aussi évalués, car ce sont là des facteurs clés qui permettent de bien saisir le risque inhérent à un investissement en capital de risque. BDC étudie enfin la taille et la dynamique du marché de l'entreprise de même que sa situation concurrentielle actuelle et dans un avenir prévisible. Par mesure de prudence, BDC fait parfois appel à des ressources externes indépendantes pour valider la totalité ou une partie des conclusions de sa propre diligence raisonnable.

BDC s'efforce de réduire encore davantage le risque lié à ses activités de placement de capital de risque en effectuant des évaluations prudentes, en créant des syndicats avec d'autres investisseurs en capital de risque pour la plupart de ses placements et en procédant à un suivi régulier. Le dessaisissement des placements fructueux s'effectue dans le cadre d'une prise de contrôle ou d'un premier appel public à l'épargne par l'entreprise émettrice. BDC se dessaisit des actions ainsi échangées de façon échelonnée, en tenant compte de la conjoncture pour éviter toute perturbation du marché.

GESTION DU PORTEFEUILLE DE CAPITAL DE RISQUE

Le capital de risque étant un secteur très dynamique et à haut risque, il est vital pour BDC d'évaluer périodiquement la position et l'incidence sur le marché des entreprises qui composent son portefeuille de placements de capital de risque. Le portefeuille de placements de BDC compte en moyenne cinq entreprises pour chaque directeur, Investissements. Au cours de l'exercice 2006, BDC a adopté la méthode d'évaluation à la juste valeur pour comptabiliser ses placements, et un comité d'évaluation indépendant procède, tous les semestres, à un examen minutieux des placements individuels qu'elle détient pour en évaluer le rendement et en estimer la juste valeur. Cette évaluation sert indirectement à atténuer le risque du marché lié au portefeuille.

RÉGIMES DE RETRAITE

Les obligations au titre des régimes de retraite et autres obligations de BDC sont établies à partir d'évaluations actuarielles et de certaines hypothèses qui sont précisées à la note 21 afférente aux états financiers consolidés. Le calcul de ces obligations est influencé par un certain nombre de facteurs, en particulier le taux d'actualisation appliqué pour évaluer l'obligation future. Aux fins de l'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date de mesure est fondé sur les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments d'emprunt à long terme de grande qualité (et s'établissait à 5,25 % en décembre 2005).

Au cours de l'exercice 2006, la diminution du taux d'actualisation de 6,0 % à 5,25 % a engendré, *à des fins comptables*, un déficit actuariel de 17 millions de dollars du régime de retraite agréé, comparativement à un excédent actuariel de 24 millions de dollars pour l'exercice 2005. Cela dénote la sensibilité aux taux d'intérêt des évaluations actuarielles. Une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation dans le futur, toutes les autres hypothèses demeurant par ailleurs constantes, donnerait lieu à un excédent actuariel d'environ 23 millions de dollars.

Les exigences de capitalisation du Régime de retraite agréé (RRA) sont déterminées par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et les règlements afférents. Les limites de capitalisation sont définies par la *Loi de l'impôt sur le revenu*, et ses règlements. BDC et les employés ont bénéficié temporairement, entre 1994 et 2005 et 1997 et 2005 respectivement, d'un congé de cotisation au Régime de retraite agréé en raison d'excédents de capitalisation. Depuis juillet 2005, les cotisations des employés sont rétablies graduellement et atteindront le plein montant prévu en vertu du Régime en juillet 2007.

En date de décembre 2004 et 2005, le RRA a enregistré un *excédent de capitalisation* selon l'évaluation sur une base de permanence, mais un *déficit de capitalisation* selon une approche de solvabilité hypothétique. Par conséquent, des cotisations d'employeur de 20,5 millions de dollars ont été effectuées au cours de l'exercice 2006 et une somme additionnelle de 25 millions de dollars sera cotisée durant l'exercice 2007. Historiquement, le Régime supplémentaire de retraite a été un régime sans capitalisation. BDC a cependant choisi d'effectuer une cotisation de 14 millions de dollars au cours de l'exercice 2006 afin de réduire l'ampleur de l'obligation non capitalisée.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Toute décision ou transaction d'affaires comporte des éléments de risque.

Le risque opérationnel est le risque de pertes imputables à une erreur humaine, à une défaillance des processus, à une panne des systèmes ou à des événements graves, mais peu fréquents, comme des catastrophes naturelles. BDC a un cadre de contrôle interne approprié, composé de systèmes et de processus, sur lequel elle s'appuie pour effectuer ses transactions d'affaires. Des politiques et des procédures exhaustives régissent le traitement de l'information, les activités de prêt, la gestion des ressources humaines et les autres fonctions opérationnelles cruciales. Dans le cadre de l'examen de ses principaux risques, BDC élabore des plans d'action conçus pour gérer les risques opérationnels.

BDC s'est dotée d'un processus exhaustif de planification de la reprise des activités pour assurer la continuité de ses principales fonctions d'affaires en cas de catastrophe, et elle revoit et teste régulièrement la planification des mesures d'urgence.

BDC gère les risques associés aux défaillances techniques et aux pannes des systèmes de télécommunication à l'aide de programmes de remplacement et de mise à niveau du matériel informatique et de l'équipement. Des procédures de contrôle et de sécurité sont en place pour assurer le respect des lois et des normes sur la protection des renseignements personnels ainsi qu'une gestion précise et efficace de l'information. Des tests sont effectués régulièrement pour vérifier la fiabilité de ces procédures.

Finalement, les risques opérationnels relatifs aux opérations de prêt sont identifiés sur la base de la révision des dossiers radiés. La compilation de ces risques permet à BDC de modifier, au besoin, ses méthodes de contrôle interne.

BILAN

Le principal actif de BDC est son portefeuille de prêts. Au cours de l'exercice 2006, cet actif a enregistré une croissance de 8,6 % qui l'a porté à 8,2 milliards de dollars, après déduction des provisions cumulées pour créances irrécouvrables. Les placements de financement subordonné, qui sont désormais présentés à la juste valeur, se sont accrus de 77 % pour se chiffrer à 95 millions de dollars. Les placements de capital de risque, qui sont eux aussi maintenant comptabilisés à la juste valeur, ont augmenté de 12 % pour se situer à 431 millions de dollars. BDC maintient en outre des niveaux de liquidité suffisants (930 millions de dollars à la clôture de l'exercice) pour s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour combler les besoins de sa clientèle.

Au 31 mars 2006, les portefeuilles et les actifs liquides se chiffraient à 9,6 milliards de dollars. Ils sont financés au moyen d'emprunts totalisant 7,9 milliards de dollars et d'une somme de 1,7 milliard de dollars représentant l'avoir de l'actionnaire. Les autres éléments d'actif et de passif comprennent également les instruments financiers dérivés correspondants et la couverture des risques liés aux opérations d'emprunt, qui se contrebalancent essentiellement.

Total des prêts en cours par rapport aux emprunts
au 31 mars
en millions de $

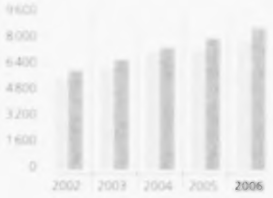

	2002	2003	2004	2005*	2006*
Emprunts	5597	6174	7181	7288	**7876**
Prêts	6071	6721	7465	8012	**8681**

* Excluant les placements de financement subordonné

Les immobilisations, qui totalisent 38 millions de dollars, comprennent le mobilier, les améliorations locatives et les investissements dans les technologies de l'information qui ont été capitalisés, après amortissement approprié.

Le total de l'avoir de l'actionnaire de 1,7 milliard de dollars s'est accru de 122 millions de dollars durant l'exercice 2006, ce qui comprend le bénéfice net après dividendes déclarés de 16,5 millions de dollars. BDC verse des dividendes sur ses actions ordinaires et sur ses actions privilégiées en circulation à la clôture de l'exercice. En date du mois de mars 2006, BDC a versé sur une période consécutive de dix ans des dividendes totaux de 98 millions de dollars. De plus, d'après le rendement de 2006, un dividende sur actions ordinaires de 12,1 millions de dollars a été déclaré après la clôture de l'exercice. Ce dividende sera payé et constaté à l'exercice 2007.

Dividendes
pour les exercices terminés le 31 mars
en millions de $

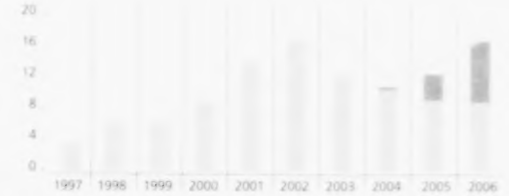

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006*
Dividendes privilégiés déclarés	3,4	6,0	6,0	8,9	13,8	16,7	12,2	10,3	9,0	8,7
Dividendes ordinaires déclarés	–	–	–	–	–	–	–	0,4	3,3	7,8
Total des dividendes déclarés	3,4	6,0	6,0	8,9	13,8	16,7	12,2	10,7	12,3	16,5
Total des dividendes versés	–	3,4	6,0	6,0	8,9	13,8	17,5	11,8	13,6	16,8

* De plus, compte tenu des résultats de BDC pour l'exercice 2006, des dividendes ordinaires de 12,1 millions de dollars ont été déclarés après le 31 mars 2006. Ces dividendes seront versés et comptabilisés à l'exercice 2007.

Le gouvernement du Canada établit le capital réglementaire dont BDC a besoin pour soutenir ses divers produits de prêt et de placement. Le capital réglementaire est calculé à partir des ratios de suffisance du capital indiqués ci-après :

- Prêts à terme 10:1
- Financement subordonné 4:1
- Placements de capital de risque 1:1

Comme le montre le graphique ci-dessous, BDC s'acquitte de ses activités conformément aux lignes directrices en matière de suffisance du capital.

Suffisance du capital
au 31 mars
en millions de $

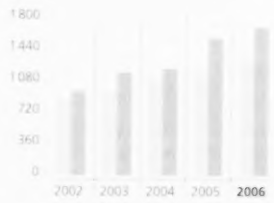

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Réglementaire	869	962	1 086	1 189	**1 316**
Réel	960	1 170	1 219	1 570	**1 691**

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, BDC a exercé ses activités dans le respect des limites prescrites par la *Loi sur la Banque de développement du Canada*.

Le ratio d'endettement est demeuré stable à 4,7:1, ce qui est bien en deçà du plafond de 12:1 prévu par la Loi.

Ratio d'endettement
au 31 mars

	2002	2003	2004	2005	**2006**
Réel	5,8	5,3	5,9	4,6	**4,7**
Limite réglementaire	12,0	12,0	12,0	12,0	**12,0**

Mesure du rendement	Résultat 2005	Objectif 2006	Résultat 2006	Objectif 2007
RCO au moins égal au coût moyen à long terme des fonds du gouvernement	9,7 %	7,7 %	9,2 %	8,2 %

Le rendement du capital-actions ordinaire, qui s'est élevé à 9,2 %, a surpassé l'objectif de 7,7 % mais est légèrement inférieur au niveau de 9,7 % de l'exercice 2005 en raison des capitaux propres plus élevés. Le rendement du capital-actions ordinaire pour BDC Financement et BDC Consultation accuse un recul de 6,3 % par rapport à l'exercice 2005. Cela est attribuable en grande partie à la provision générale de 27 millions de dollars imputée à l'exercice 2006 pour couvrir la croissance rapide du portefeuille. Le rendement du capital-actions pour BDC Capital de risque est demeuré négatif. Le résultat pour l'exercice 2006 – soit un rendement négatif de 2,6 % – constitue toutefois une nette amélioration par rapport au rendement négatif de 14,9 % obtenu en 2005.

Rendement du
capital-actions ordinaire
pour les exercices terminés
le 31 mars
pourcentage

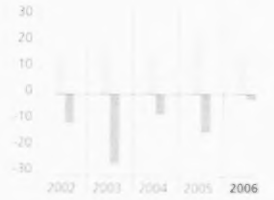

	2002	2003	2004	2005	**2006**
BDC Financement et BDC Consultation	15,1	16,5	14,1	23,3	**17,0**
BDC Capital de risque	(11,6)	(27,0)	(8,1)	(14,9)	**(2,6)**
Total - BDC	5,7	2,7	5,1	9,7	**9,2**

GESTION DES RISQUES DE TRÉSORERIE

Les **risques de trésorerie** découlent de la capitalisation du bilan et des opérations de BDC. Le cadre de gestion des risques de trésorerie de BDC permet d'identifier, de mesurer, de surveiller et d'atténuer les risques de trésorerie, qui comprennent le risque de liquidité, le risque de marché, le risque de crédit lié à la contrepartie, le risque opérationnel et le risque juridique et réglementaire.

RISQUES DE TRÉSORERIE DE BDC

- **RISQUE DE LIQUIDITÉ**
- **RISQUE DE CRÉDIT LIÉ À LA CONTREPARTIE**
- **RISQUE DE MARCHÉ**
  - **RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**
- **RISQUE OPÉRATIONNEL**
- **RISQUE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE**

Le **risque de liquidité** est le risque que BDC soit incapable de dégager les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements contractuels lorsqu'ils arrivent à échéance.

La principale responsabilité de la Trésorerie à l'égard de la gestion des liquidités est de s'assurer que BDC est en mesure de satisfaire à ses obligations de paiement dans les délais voulus et d'une manière rentable. BDC a, en matière de gestion des liquidités et des placements, une politique bien définie comprenant des limites relatives aux liquidités qui sont surveillées quotidiennement par le groupe de la Gestion des risques de trésorerie. La politique de BDC fournit également des lignes directrices claires à l'égard des institutions émettrices, qui ont toutes une cote de crédit égale ou supérieure à A. BDC s'assure de cette façon que ses placements à court terme sont effectués dans des actifs liquides de façon à être accessibles au besoin. De plus, au moins 75 % des placements à court terme de BDC doivent venir à échéance à l'intérieur de 100 jours. Au 31 mars 2006, c'était le cas de 80 % des placements en liquidités de BDC.

ENCAISSE, PLACEMENTS À COURT TERME ET VALEURS MOBILIÈRES

au 31 mars 2006 (en millions de $)	Durée jusqu'à l'échéance		
Cote de crédit*	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans
AAA	321,3	0,0	0,0
AA- à AA+	321,5	48,9	104,0
A à A+	128,8	5,8	0,0
Total	771,6	54,7	104,0

* Attribuée par des agences de notation réputées

Ratio de liquidité
au 31 mars

	2002	2003	2004	2005	2006
Total de l'actif	6 897	7 791	8 809	9 445	10 311
Encaisse, placements à court terme et valeurs mobilières	715	794	865	903	930
Ratio de liquidité (en pourcentage de l'actif)	10	10	10	10	9

Le **risque de marché** est le risque que la valeur des actifs, des passifs ou d'autres instruments financiers varie en raison d'un changement défavorable dans la conjoncture du marché, occasionnant alors des pertes pour BDC.

BDC obtient les fonds dont elle a besoin pour financer ses activités en émettant des effets commerciaux et des billets à moyen et à long terme. BDC est autorisée par la loi à émettre des titres d'emprunt – libellés dans différentes devises et structurés de diverses façons – sur les marchés canadiens et étrangers, pourvu que le risque de taux de change soit couvert en dollars canadiens et que les instruments sous-jacents fassent l'objet d'un swap à un taux d'intérêt canadien flottant ou fixe. Toutes les transactions de couverture sont conclues avec des contreparties approuvées, de grande qualité, ayant une cote de crédit égale ou supérieure à A-.

Le **risque de taux d'intérêt** réside dans la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt du marché entraînent une perte de valeur des instruments financiers.

Un décalage survient lorsque les échéances des éléments de passif de BDC sensibles aux taux d'intérêt ne sont pas appariées à celles de ses éléments d'actif également sensibles aux taux d'intérêt. BDC utilise des stratégies d'emprunt et des instruments dérivés pour gérer les écarts. Le diagramme qui suit illustre la situation de l'actif et du passif au 31 mars 2006, après effet des transactions sur des instruments dérivés.

Écart de sensibilité des éléments d'actif et de passif aux variations des taux d'intérêt
au 31 mars 2006
en millions de $

Ans	0 - 1	1 - 2	2 - 3	3 - 4	4 - 5	5 - 6	6 - 7	7 - 8	Plus de 8 ans
Éléments d'actif*	8 002	440	355	287	304	76	57	44	120
Éléments de passif	7 802	74	90	140	0	0	0	0	0

* Avant la provision cumulée pour créances irrécouvrables

La politique de gestion des risques de trésorerie fournit des directives sur la gestion proactive du risque de marché résultant des fluctuations potentiellement défavorables des taux d'intérêt. Cette politique a pour objet de minimiser l'impact de ces variations sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique de BDC. Cette politique prévoit une certaine latitude relativement à la sensibilité du revenu net d'intérêts projeté au cours des 12 prochains mois lorsque celui-ci est soumis à un mouvement parallèle de 200 points de base de la courbe de rendement du Canada. L'appariement adéquat des éléments d'actif et de passif est également réalisé en ciblant la durée des capitaux propres de BDC.

Le **risque de crédit lié à la contrepartie** est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier subisse une décote ou la possibilité qu'elle manque à ses obligations, entraînant de ce fait une réduction de la valeur des instruments en circulation et des obligations contractuelles avec cette contrepartie.

Afin de réduire adéquatement le risque de crédit inhérent aux activités de trésorerie de BDC, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie identifie et mesure le risque de crédit courant lié aux émetteurs et aux contreparties à des instruments dérivés. Le groupe de la Gestion des risques de trésorerie veille également à ce que les transactions prescrites sur des instruments dérivés soient conclues par BDC avec des contreparties ayant une cote de crédit acceptable et avec lesquelles un accord-cadre de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association) a été dûment signé. L'accord-cadre de l'ISDA comprend également une Annexe de soutien du crédit qui définit une limite au-delà de laquelle une cession de garantie est requise de la part de la contrepartie pour ramener la valeur du risque de crédit qu'elle encourt sous le seuil permis. Enfin, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit acceptable.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ À LA CONTREPARTIE

au 31 mars 2006

(en millions de $)	Durée jusqu'à l'échéance						
	Montant à risque brut						
Cote de crédit*	Un an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Trois ans et plus	Montant à risque brut	Accords de compensation**	Garanties détenues	Montant à risque net
AAA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AA- à AA+	36,9	74,3	172,7	283,9	(98,4)	(79,1)	106,4
A à A+	11,2	50,3	34,8	96,3	(45,2)	(27,4)	23,7
Total	48,1	124,6	207,5	380,2	(143,6)	(106,5)	130,1

* Attribuée par des agences de notation réputées.

** Effet des accords généraux de compensation.

Le **risque opérationnel** est le risque de pertes découlant de systèmes internes et de matériel de communication déficients, de l'absence de contrôles et de processus rigoureux, d'une fraude, d'une erreur humaine ou d'événements extérieurs.

Bien qu'il soit impossible d'éliminer totalement le risque opérationnel, le service de la Trésorerie en limite la gravité par l'adoption de méthodes et de contrôles régissant la gestion opérationnelle quotidienne des activités de trésorerie, le règlement et la comptabilisation de chaque transaction et la mise à niveau des systèmes à l'appui des activités de trésorerie.

Le **risque juridique et réglementaire** survient lorsqu'une opération est conclue avec une contrepartie qui n'a pas la capacité juridique ou réglementaire de conclure l'opération, que des changements imprévus du cadre juridique affectent la valeur d'une série d'opérations ou que la documentation (accord-cadre de l'ISDA) d'une opération sur des instruments dérivés est inexistante ou inappropriée.

COMMENTAIRES RELATIFS AU PLAN D'ENTREPRISE

COMPARAISON PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE DE 2006

Les autorisations de financement, qui ont atteint 2,5 milliards de dollars, ont encore une fois été vigoureuses et conformes aux objectifs du Plan d'entreprise. Le portefeuille de financement s'est établi à 8,8 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, exactement comme le prévoyait le Plan, avec des déboursements supérieurs qui ont compensé pour les remboursements par anticipation plus élevés. En conséquence, le revenu net d'intérêts et les autres revenus générés par ce portefeuille ont respecté l'objectif de 473 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise.

Une solide performance en matière de crédit, résultat de la conjoncture économique favorable, a donné lieu à une provision pour créances irrécouvrables de 88 millions de dollars au lieu des 136 millions de dollars anticipés dans le Plan d'entreprise, qui escomptait un retour à des conditions de crédit plus conformes aux antécédents de pertes sur prêts à long terme de BDC. Durant l'exercice, les niveaux de dotation en personnel ont augmenté plus vite que prévu afin de faire face à la demande future. Les frais d'exploitation et d'administration se sont par conséquent élevés à 231 millions de dollars, soit 7 millions de dollars de plus que ce que prévoyait le Plan. Le ratio d'efficience de 48,9 % se compare au taux prévu de 47,4 %.

BDC Capital de risque a enregistré une perte de 13 millions de dollars pour l'exercice 2006, comparativement à un bénéfice prévu de 5 millions de dollars. Ce résultat est toutefois nettement meilleur que la perte de 56 millions de dollars déclarée pour l'exercice 2005. Les conditions plus favorables du marché ont permis de réaliser certains dessaisissements rentables.

L'adoption, au cours de l'exercice 2006, de la méthode d'évaluation à la *juste valeur* pour comptabiliser les placements représentait une modification de convention comptable importante dont le Plan d'entreprise ne tenait pas compte. Par suite de cette modification, l'ancienne « réduction de la valeur comptable des placements » de 40 millions de dollars a été remplacée par un *ajustement à la juste valeur* de 28 millions de dollars pour l'exercice 2006.

Le bénéfice net consolidé de BDC, qui s'est établi à 138 millions de dollars, a nettement surpassé l'objectif de 115 millions de dollars formulé dans le Plan d'entreprise. En conformité avec sa politique de dividende, BDC versera des dividendes totaux de 21 millions de dollars au gouvernement du Canada, incluant un dividende sur actions ordinaires de 12,1 millions de dollars, selon le rendement pour l'exercice 2006. Ce dividende sur actions ordinaires qui a été déclaré après le 31 mars 2006 sera payé et constaté à l'exercice 2007.

PERSPECTIVES DU PLAN D'ENTREPRISE DE L'EXERCICE 2007

BDC devrait connaître une autre bonne année en 2007. Le Plan prévoit que la conjoncture économique favorable et la demande à l'égard des services de BDC se maintiendront. Les objectifs internes formulés dans le Plan d'entreprise de 2007 ont donc été revus à la hausse. La croissance du portefeuille de financement portera le revenu net d'intérêts et les autres revenus à 504 millions de dollars, et la provision pour créances irrécouvrables et la variation de la moins-value non réalisée des placements totaliseront 118 millions de dollars. L'augmentation de l'effectif en vue de soutenir la croissance et les charges de retraite plus élevées feront passer les frais d'exploitation à 250 millions de dollars, produisant un bénéfice net provenant des activités de BDC Financement de 136 millions de dollars, comparativement aux 120 millions de dollars prévus dans le Plan d'entreprise.

Pour l'exercice 2007, BDC Consultation prévoit générer des revenus de 23 millions de dollars et exécuter 2 200 mandats auprès des PME canadiennes. BDC a décidé d'investir au cours de l'exercice 2007 une somme de 3 millions de dollars qui servira à développer ses solutions de consultation de base et à recruter et à former des employés dans le but de mieux servir les PME canadiennes et de les aider à réaliser leur potentiel. Cela aura pour effet de porter la perte provenant des activités de consultation à 6 millions de dollars pour l'exercice.

Les activités de BDC Capital de risque se poursuivront à un rythme solide. Les placements de capital de risque en cours devraient atteindre une juste valeur de 457 millions de dollars à la fin de l'exercice. On prévoit un retour à la rentabilité pour BDC Capital de risque au cours de l'exercice 2007, avec un bénéfice net de 4 millions de dollars, y compris une perte nette projetée de 14 millions de dollars liée à la juste valeur des placements.

Les prévisions situent maintenant le bénéfice net consolidé de BDC à 134 millions de dollars, comparativement à l'objectif de 123 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise de 2007.

BDC versera des dividendes de 21 millions de dollars au gouvernement du Canada.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables appliquées par BDC sont résumées dans la note 2 afférente aux états financiers consolidés. BDC juge que les conventions ci-dessous sont significatives parce qu'elles peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et qu'elles exigent que la direction prenne certaines décisions en se fondant sur des hypothèses et des estimations qui reflètent l'information disponible à la date où les états financiers sont arrêtés. BDC a établi des mécanismes de contrôle interne, dont des déclarations et des attestations formelles par les hauts dirigeants, pour s'assurer que les conventions comptables sont appliquées de façon uniforme afin de *présenter fidèlement* les résultats financiers. Les estimations comptables critiques de BDC comprennent la provision cumulée pour créances irrécouvrables et l'estimation de la juste valeur des placements de capital de risque et de financement subordonné. Les hypothèses utilisées à l'égard des régimes de retraite et des autres avantages sociaux sont présentées en détail dans la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

PROVISION CUMULÉE POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

La provision cumulée pour créances irrécouvrables représente l'estimation par la direction des pertes probables existant dans le portefeuille de financement. Elle comprend la provision spécifique cumulée et la provision générale cumulée. La provision spécifique cumulée est constituée en se fondant sur l'identification et la détermination, par la direction, des pertes liées aux prêts douteux. La provision générale cumulée est établie à partir de l'évaluation, selon le jugement de la direction, des pertes probables existant dans le portefeuille de financement rentable.

Le processus utilisé à la clôture de l'exercice pour déterminer la provision cumulée est appuyé par des évaluations quantitatives et qualitatives qui reposent sur les données de crédit actuelles et historiques. Ce processus est question de jugement et s'appuie sur certaines hypothèses, y compris : i) l'évaluation de la moins-value d'un prêt; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des garanties; iii) l'établissement des taux de délinquance et de pertes selon les données historiques; iv) l'ajustement des taux de pertes selon la pertinence des résultats historiques; v) l'évaluation des

changements dans les stratégies, les processus et les politiques en matière de crédit, vi) l'évaluation de la qualité actuelle du portefeuille à partir des tendances de la qualité du crédit en ce qui a trait aux prêts douteux, et vii) la détermination de la position actuelle dans le cycle économique et de crédit.

La provision cumulée pour créances irrécouvrables de BDC, dont l'établissement fait appel au jugement, est maintenue à un niveau raisonnablement prudent en tenant compte du profil de risque relativement élevé des activités de financement de BDC.

ESTIMATIONS À LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS

Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18 – *Sociétés de placement*

Au cours de l'exercice 2006, BDC a appliqué prospectivement la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18 – *Sociétés de placement* publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Par conséquent, BDC a adopté la méthode d'évaluation à la juste valeur pour la présentation de ses placements.

La **juste valeur** est définie comme le prix qu'un tiers non apparenté paierait pour un placement. L'approche utilisée par BDC relativement à l'évaluation de la juste valeur est dérivée des lignes directrices de l'industrie. Selon le type de placements qu'elle effectue, BDC applique normalement des méthodes d'évaluation fondées sur le marché. Ces méthodes reposent sur les investissements cotés ou sur le cours des actions inscrites en bourse et sur le prix de placements récents. D'autres méthodes sont envisagées lorsque l'entreprise affiche des bénéfices prévisibles et (ou) des flux positifs de trésorerie prévisibles (approches fondées sur les bénéfices) ou lorsqu'elle éprouve des difficultés financières (méthode de la valeur de liquidation ou de la valeur de l'actif).

Les placements libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats à titre de variation de la plus-value ou de la moins-value non réalisée des placements.

Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 – *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*

Le 1er avril 2005, BDC a adopté la Note d'orientation NOC-15 – *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV)* publiée par l'ICCA. Lorsque l'entité est considérée comme une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider l'EDDV dans ses états financiers. Le principal bénéficiaire est l'entité qui est exposée à la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou qui a droit à la majorité des rendements résiduels prévus. L'interprétation des dispositions de la NOC-15 laisse une place importante au jugement. De plus, la NOC-15 prévoit certaines obligations d'information pour les EDDV qui ne sont pas consolidées mais dans lesquelles l'entité détient un droit variable significatif. Pour de plus amples détails sur l'association de BDC avec des EDDV, voir la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

INSTRUMENTS FINANCIERS, COUVERTURES ET RÉSULTAT ÉTENDU

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables :

Chapitre 1530, Résultat étendu;
Chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation;
Chapitre 3865, Couvertures.

Ces prises de position définissent les normes applicables à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des instruments financiers. Ces normes entreront en vigueur pour BDC le 1er avril 2007. L'incidence que la mise en œuvre de ces nouvelles normes aura sur les états financiers consolidés de BDC n'a pas encore été déterminée. Pour de plus amples détails sur ces modifications, voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction relativement À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada ont été dressés et présentés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent à l'exception de la modification comptable adoptée au cours de l'exercice considéré comme elle est présentée à la note 3 des états financiers consolidés. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la justesse et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de la Banque sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. Le système de contrôle interne est complété par une revue périodique des différents aspects des opérations de la Banque effectuée par le personnel de la vérification interne. De plus, le vice-président, Vérification interne et les vérificateurs externes ont plein et libre accès au Comité de vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de vérification dont les membres sont des administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque, d'examiner et d'approuver les états financiers annuels vérifiés.

Les vérificateurs externes de la Banque, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et la vérificatrice générale du Canada ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque et leur rapport indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le président et chef de la direction,
Jean-René Halde

Le premier vice-président, Finance et chef des finances,
Alan Marquis

Montréal, Canada
Le 19 mai 2006

Rapport DES VÉRIFICATEURS

Au ministre de l'Industrie

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2006 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement de convention comptable apporté dans l'exercice en cours tel qu'expliqué à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Banque et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et aux règlements administratifs de la Banque et à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2005 ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada et par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 20 mai 2005.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 19 mai 2006

États FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 mars (en milliers de dollars)

	2006	2005
ACTIF		
Espèces et quasi-espèces (note 4)	**752 730 $**	756 355 $
Valeurs mobilières (note 5)	**177 555**	146 348
	930 285	902 703
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables (notes 6 et 7)	**8 178 576**	7 528 973
Placements de financement subordonné (note 8)	**95 205**	53 865
Placements de capital de risque (note 9)	**431 379**	383 649
	8 705 160	7 966 487
Immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 10)	**37 661**	41 147
Actifs liés aux dérivés (note 18)	**545 711**	445 320
Autres éléments d'actif (note 11)	**92 606**	89 504
	675 978	575 971
TOTAL DE L'ACTIF	**10 311 423 $**	9 445 161 $
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Créditeurs et charges à payer	**77 624 $**	75 650 $
Intérêts courus sur emprunts	**21 206**	20 609
	98 830	96 259
Emprunts (note 12)		
Billets à court terme	**4 199 347**	3 437 008
Billets à long terme	**3 676 821**	3 851 248
	7 876 168	7 288 256
Passifs liés aux dérivés (note 18)	**511 606**	352 527
Autres éléments de passif (note 13)	**133 542**	138 550
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 14)	**1 038 400**	1 038 400
Surplus d'apport	**27 778**	27 778
Bénéfices non répartis	**625 099**	503 391
	1 691 277	1 569 569
Garanties, passif éventuel et engagements (note 20)		
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE	**10 311 423 $**	9 445 161 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

Approuvé par le conseil :

Terry B. Grieve, CA
Administrateur
Président du Comité de vérification

Jean-René Halde
Administrateur
Président et chef de la direction

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

pour les exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars)

	2006	2005
FINANCEMENT		
Revenu d'intérêts		
Intérêts sur prêts	**620 883 $**	538 323 $
Intérêts sur valeurs mobilières et placements à court terme	**26 251**	24 357
	647 134	562 680
Frais d'intérêts	**213 871**	160 319
Revenu net d'intérêts	**433 263**	402 361
Autres revenus	**39 375**	38 140
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements	**959**	–
Provision pour créances irrécouvrables (note 7)	**87 601**	54 232
Bénéfice avant frais d'exploitation et d'administration	**385 996**	386 269
Frais d'exploitation et d'administration (note 16)	**231 254**	213 751
Bénéfice provenant du financement	**154 742**	172 518
CONSULTATION		
Revenu	**21 570**	18 924
Frais d'exploitation et d'administration (note 16)	**25 352**	21 811
Perte provenant de la consultation	**(3 782)**	(2 887)
CAPITAL DE RISQUE		
Gains nets réalisés sur les placements	**21 571**	12 743
Intérêts, dividendes et autres	**6 958**	1 636
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	**(27 695)**	–
Pertes non réalisées sur les placements temporaires	**–**	(9 680)
Réduction de la valeur comptable des placements	**–**	(47 384)
Bénéfice (perte) avant les frais d'exploitation et d'administration	**834**	(42 685)
Frais d'exploitation et d'administration (note 16)	**13 613**	13 458
Perte provenant du capital de risque	**(12 779)**	(56 143)
BÉNÉFICE NET	**138 181 $**	113 488 $
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Solde à l'ouverture de l'exercice	**503 391**	402 281
Dividendes sur les actions ordinaires	**(7 757)**	(3 348)
Dividendes sur les actions privilégiées	**(8 716)**	(9 030)
Solde à la clôture de l'exercice	**625 099 $**	503 391 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états et la note 15 donne des informations additionnelles sur les résultats.

États FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour les exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars)

	2006	2005
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	138 181 $	113 488 $
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Gains nets réalisés sur les placements de capital de risque	(21 571)	(12 743)
Variation de la moins-value non réalisée sur les placements	26 736	–
Pertes non réalisées sur les placements temporaires	–	9 680
Réduction de la valeur comptable des placements de capital de risque	–	47 384
Provision pour créances irrécouvrables	89 853	54 757
Amortissement des immobilisations	14 934	12 088
Variation des actifs et des passifs liés à l'exploitation		
Variation des intérêts à recevoir sur le financement	(4 742)	322
Variation des intérêts courus sur les emprunts	597	(1 286)
Ajustement de conversion sur les emprunts et les valeurs mobilières	(10 396)	(216 499)
Variation des actifs liés aux dérivés	(100 391)	54 944
Variation des passifs liés aux dérivés	159 079	151 352
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	(6 313)	18 505
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	285 967	231 992
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de valeurs mobilières	(56 972)	(70 600)
Échéances de valeurs mobilières	15 037	10 112
Échéances de titres acquis en vertu d'ententes de revente	–	97 493
Décaissements sur prêts et financement subordonné	(2 495 777)	(2 148 754)
Remboursements sur prêts et financement subordonné	1 721 171	1 488 905
Décaissements sur placements de capital de risque	(123 651)	(104 206)
Produit de la vente de placements de capital de risque	69 797	21 861
Acquisition d'immobilisations	(11 448)	(12 566)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(881 843)	(717 755)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des billets à court terme	719 182	37 039
Émission de billets à long terme	689 602	898 456
Remboursement de billets à long terme	(799 746)	(605 614)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	–	250 000
Dividendes payés sur les actions ordinaires et privilégiées	(16 787)	(13 631)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	592 251	566 246
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	(3 625)	80 483
Espèces et quasi-espèces à l'ouverture de l'exercice	756 355	675 872
Espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice (note 4)	752 730 $	756 355 $
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Montant des intérêts payés durant l'exercice	213 274 $	161 605 $

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

Notes afférentes aux ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2006 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1 – LOI CONSTITUTIVE, OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État créée par une loi du Parlement, le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, laquelle a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque appartient entièrement au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Au cours de l'exercice, la Banque a créé une filiale en propriété exclusive, BDC Capital inc., et a transféré tous ses placements de capital de risque ainsi que les activités connexes dans cette filiale.

(Les termes « la Banque » et « BDC » sont employés de façon interchangeable dans les états financiers consolidés et ont tous les deux trait à la Banque de développement du Canada)

Les objectifs de la Banque sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un large éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires à ceux des institutions financières commerciales. La Banque offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui lui permettent de répondre aux besoins courants des petites et moyennes entreprises et d'obtenir un rendement du capital investi approprié, qui sert en retour à l'avancement de ses activités.

Pour financer ces objectifs, la Banque émet des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « *Loi sur la BDC* ») permet également à la Banque d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut répondre aux besoins en capitaux croissants des petites et moyennes entreprises canadiennes. Sa Majesté ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, desquels aucun n'était en suspens au 31 mars 2006.

La Banque, dans le cadre de ses attributions, est mandataire de Sa Majesté chef du Canada. La Banque est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. À ce titre, la direction est tenue de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur les montants et les autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Les résultats pourraient, par conséquent, différer considérablement de ces estimations. Les principales estimations portent, entre autres, sur la provision cumulée pour créances irrécouvrables, sur l'estimation actuarielle des avantages sociaux futurs et sur la présentation des justes valeurs des placements. Si une modification dans la qualité du portefeuille ou la conjoncture économique qui sous-tendent ces estimations venaient à changer, cela pourrait modifier considérablement les jugements posés par la direction. Les principales conventions comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ci-après.

Principes de consolidation

La Banque mène ses activités par l'entremise d'une gamme de structures organisationnelles, y compris une filiale et des coentreprises. La Banque exerce un contrôle de la filiale en détenant la totalité des actions avec droit de vote. Les coentreprises sont des entreprises dans lesquelles la Banque exerce un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres parties. Tous les actifs, passifs, produits et charges de la filiale en propriété exclusive ainsi que la quote-part de la Banque dans les actifs, passifs, produits et charges des coentreprises sont inclus dans les présents états financiers consolidés. Les soldes et opérations intersociétés ont été éliminés.

Valeurs mobilières

La Banque détient des valeurs mobilières à des fins de liquidités selon des politiques approuvées par le Conseil d'administration. L'article 18(3) de la *Loi sur la BDC* définit la nature des titres de créance que la Banque peut détenir.

Les titres de créance sont achetés avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance et sont comptabilisés au coût après amortissement des primes et des escomptes, lesquels sont amortis sur toute la période jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre a subi une perte de valeur permanente, la valeur comptable du titre en question est réduite en conséquence. Les revenus d'intérêts, les gains et les pertes à l'aliénation et les rajustements effectués pour comptabiliser la perte de valeur permanente sont inclus dans le revenu.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur montant en principal, incluant les intérêts courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables. L'intérêt sur les prêts est inscrit à titre de revenu d'intérêts, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts qui sont considérés comme douteux.

Les prêts sont classés dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du revenu d'intérêts cesse et l'intérêt couru antérieurement qui n'a pas été payé fait l'objet d'une contrepassation. Tout intérêt reçu sur un prêt douteux est appliqué à la valeur comptable du prêt, à moins que celui-ci ne soit entièrement garanti et qu'il ne nécessite pas de provision spécifique, auquel cas le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Dans le cas des prêts douteux mesurés en fonction des flux de trésorerie futurs prévus, l'augmentation de la valeur actualisée attribuable au passage du temps est inscrite à titre de revenu d'intérêts.

2 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

La provision cumulée pour créances irrécouvrables est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de la Banque. Elle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui existent dans le portefeuille de la Banque à la date du bilan. La provision cumulée pour créances irrécouvrables est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe pas d'autre probabilité de recouvrement.

La provision cumulée pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt douteux individuel. La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt, ou lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, en utilisant la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation. Les provisions initiales ainsi que tout changement subséquent à celles-ci sont imputés à la provision pour créances irrécouvrables à titre d'ajustement de la provision spécifique pour les prêts douteux.

La provision générale représente la meilleure estimation de la moins-value probable imputable à la détérioration de la qualité du crédit du reste du portefeuille de prêts pour laquelle il n'est pas encore possible d'établir des provisions spécifiques. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes passées ainsi que sur l'appréciation par la direction de l'incidence de la conjoncture économique sur les activités de prêt, des pertes sur prêts récentes et des tendances quant à la qualité du crédit du portefeuille de prêts.

Placements

Les placements de capital de risque et de financement subordonné sont évalués et présentés à la juste valeur.

La juste valeur représente le montant de la contrepartie sur laquelle pourraient s'entendre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur représente la meilleure estimation faite par la direction de la valeur nette d'un placement à la date du bilan et peut ne pas refléter la valeur réalisable finale à la vente du placement.

Les gains et les pertes enregistrés à la cession des placements sont comptabilisés au moment du dessaisissement. Les intérêts et les dividendes sont constatés dans les revenus lorsqu'ils sont reçus. Les variations de la plus-value et de la moins-value des placements, y compris celles liées au change, sont évaluées et comptabilisées dans les revenus à la date du bilan.

La juste valeur des placements est établie comme suit :

L'approche de la BDC dans le cadre de l'évaluation de la juste valeur s'inspire des directives émises par l'industrie. Selon le type de placements qu'elle détient, la BDC utilise normalement des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché. Les hypothèses importantes servant à déterminer la juste valeur peuvent comprendre le taux de capitalisation ou d'escompte, le taux de rendement et la pondération des résultats prévus.

Les placements cotés sont évalués au cours de clôture de l'action à la date du bilan, en appliquant les escomptes pour absence de négociabilité s'il y a des restrictions sur la négociabilité ou la cessibilité du placement.

Au cours des exercices antérieurs, les variations de la juste valeur n'étaient pas comptabilisées dans les résultats et tous les placements étaient comptabilisés au coût. Les placements étaient réduits s'il y avait une baisse de valeur permanente du placement.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Matériel informatique et télécommunication	3 ans
Mobilier, agencements et équipement	5 ans
Améliorations locatives	6 ans
Coûts de développement de projets corporatifs	3 à 7 ans

Actifs liés aux dérivés

Les actifs liés aux dérivés comprennent les gains non réalisés et les sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés qui sont recouvrables des contreparties aux contrats dérivés et correspondent généralement aux redressements en devises et aux autres redressements sur les emprunts sous-jacents au 31 mars.

Passifs liés aux dérivés

Les passifs liés aux dérivés comprennent les pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés et les sommes à payer aux contreparties aux contrats dérivés et correspondent généralement aux redressements en devises et autres redressements sur les emprunts sous-jacents au 31 mars.

Primes, escomptes et frais d'émission de titres d'emprunt

Les primes, les escomptes et les frais relatifs à l'émission de titres d'emprunt sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de chaque émission et sont imputés aux frais d'intérêts.

2 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens pour l'exercice. Tous les gains et pertes de change sont inclus dans la détermination du bénéfice net de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

La Banque détient des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque lié au marché boursier découlant des positions figurant au bilan. Selon la politique de la Banque, elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. La Banque a élaboré une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et des passifs spécifiques figurant au bilan. La Banque procède également à l'évaluation formelle de l'efficacité de ses relations de couverture au début de la couverture et ensuite à chaque trimestre.

Les instruments financiers dérivés, tels les swaps de taux d'intérêt et les contrats de garantie de taux d'intérêt, sont utilisés pour couvrir le risque lié aux taux d'intérêt provenant de la renégociation des actifs et passifs. Les instruments financiers dérivés tels les swaps croisés, les swaps sur rendement d'actions et les contrats de change à terme sont utilisés pour couvrir le risque lié au change et au marché boursier provenant des emprunts libellés en devises ou liés à des indices boursiers. La Banque désigne ses contrats de couverture des taux d'intérêt comme couvertures des emprunts sous-jacents. Les dérivés très efficaces employés pour couvrir le risque lié aux taux d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les revenus ou les frais d'intérêt qui s'y rapportent sont constatés sur la durée de la position couverte à titre d'ajustement aux frais d'intérêts, et sont présentés dans les actifs liés aux dérivés ou dans les passifs liés aux dérivés.

Les gains ou les pertes non réalisés sur conversion de devises et indices boursiers portant sur les swaps croisés ou les instruments financiers dérivés liés aux indices boursiers très efficaces sont comptabilisés respectivement dans les actifs liés aux dérivés ou dans les passifs liés aux dérivés au bilan, et sont constatés dans les résultats, compensant ainsi les gains ou pertes de conversion sur les emprunts en devises ou liés à des indices boursiers sous-jacents. Les dérivés très efficaces rencontrent l'objectif de compenser les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert à la fois au début et tout au long de la relation de couverture. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas associés à une relation de couverture efficace sont comptabilisés à la juste valeur au bilan, toute variation dans la juste valeur étant constatée dans l'état des résultats. Les gains ou les pertes reportés rattachés aux instruments dérivés qui ont pris fin ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance sont constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte reporté sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats aux frais d'intérêts.

La prime ou l'escompte à terme sur les contrats de change à terme est amorti à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur la durée du contrat à terme.

Avantages sociaux futurs

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées aux salariés admissibles. Des évaluations annuelles au 31 décembre sont faites par des actuaires indépendants afin d'établir la valeur actualisée des obligations au titre des prestations de retraite constituées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en se fondant sur les hypothèses les plus probables, selon la direction, quant au rendement prévu des placements du régime, à l'accroissement de la rémunération, à l'âge des salariés à la retraite et à d'autres facteurs. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée est fondé sur les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des titres de créance à long terme de qualité. Les actifs du régime de retraite sont évalués à la juste valeur aux fins de calcul du rendement prévu des actifs du régime. La Banque offre également des régimes de retraite supplémentaires capitalisés ainsi que d'autres avantages non capitalisés pour les salariés admissibles.

Les éléments de la variation annuelle des obligations au titre des prestations constituées et de la charge de retraite sont les suivants :

Le coût des services rendus au cours de l'exercice représente les prestations constituées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre de salariés actuels et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions des régimes de la Banque.

Les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées représentent l'accroissement de l'obligation avec le temps.

2 – PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les gains ou pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, les actuaires de la Banque recalculent les obligations au titre des prestations constituées et les comparent à celles qui avaient été estimées à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction à la fin de l'exercice précédent sont considérés comme des gains ou des pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels peuvent découler des écarts entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs du régime. Au début de chaque exercice, les actuaires de la Banque déterminent si les gains ou pertes actuariels cumulés sont supérieurs à 10 % du montant le plus élevé entre la juste valeur du solde des actifs des régimes et celui de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels non constatés qui excèdent ce seuil de 10 % sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs de la Banque. La durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite enregistré est de 8,1 ans (8,2 ans en 2005). La durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite supplémentaire est de 8,1 ans (8,2 ans en 2005). Les montants à l'intérieur du seuil de 10 % ne sont pas amortis.

Le rendement prévu des actifs des régimes représente la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme des actifs, appliqué à la juste valeur des actifs des régimes. Les écarts entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs sont inclus dans le solde de gains ou pertes actuariels, tel qu'il est décrit ci-dessus.

L'amortissement de l'actif transitoire est relatif à un changement de politiques comptables en vigueur depuis le 1er avril 2000. À cette date, la Banque avait un actif transitoire qu'elle a amorti de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs de la Banque pour lesquels il était prévu qu'ils recevraient des prestations en vertu des régimes d'avantages sociaux en date du 1er avril 2000. Cette durée moyenne varie entre 8,5 ans pour le régime de retraite agréé et 13 ans pour les autres régimes.

Actif de retraite et autres avantages sociaux futurs

Les actifs des régimes sont mis en réserve pour satisfaire à l'obligation de la Banque découlant du régime de retraite agréé. Ces actifs sont habituellement composés de 40 % de placements en obligations et de 60 % de placements en actions. Les prestations de retraite versées dans le cadre des autres régimes supplémentaires ont été tirées des fonds d'exploitation jusqu'à l'exercice 2006, alors que la Banque en a débuté la capitalisation. Les autres régimes, qui incluent les avantages sociaux futurs, sont sans capitalisation.

3 – MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications comptables adoptées au cours de l'exercice considéré

Placements

En janvier 2004, le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18, *Sociétés de placement*. Cette note d'orientation exige que les sociétés de placement comptabilisent l'ensemble de leurs placements à la juste valeur. La Banque a décidé d'appliquer cette nouvelle norme aux placements de capital de risque et aux placements de financement subordonné prospectivement à partir du 1er avril 2005. Par conséquent, les placements directs comptabilisés auparavant au coût déduction faite de la baisse de valeur permanente sont comptabilisés à la juste valeur.

L'application de cette nouvelle norme sur les résultats d'opération de 2006 a eu pour effet une variation de la moins-value non réalisée sur les placements de capital de risque de 27,7 millions de dollars et de la plus-value non réalisée des placements de financement subordonné de 1,0 million de dollars.

Modifications comptables futures

Instruments financiers, couvertures et résultat étendu

En avril 2005, l'ICCA a émis trois nouvelles normes comptables relativement aux instruments financiers :

- Chapitre 1530, *Résultat étendu*
- Chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et
- Chapitre 3865, *Couvertures*

La Banque adoptera les nouvelles exigences comptables de l'ICCA le 1er avril 2007.

Le chapitre 1530 incorpore une nouvelle exigence, soit la présentation de certains produits, charges, gains et pertes qui, autrement, ne seraient pas immédiatement présentés aux résultats, dans un état du résultat étendu qui aura la même importance que les autres états compris dans un jeu complet d'états financiers.

3 – MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Le chapitre 3855 élargit la portée du chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*, en établissant à quel moment un instrument financier doit être constaté au bilan et à quel montant. Il précise également les normes de présentation des gains et pertes liés aux instruments financiers.

Le chapitre 3865 offre des traitements comptables alternatifs à ceux qui se trouvent dans le chapitre 3855 pour les entités qui choisissent de désigner des opérations admissibles comme couvertures aux fins de la comptabilité. Il remplace et élargit la portée de la NOC-13, *Relations de couverture*, et les indications en matière de couverture fournies dans le chapitre 1650, *Conversion des devises étrangères*, en précisant le mode d'application de la comptabilité de couverture et les informations devant être fournies lorsqu'elle est appliquée.

L'incidence relative à la mise en œuvre de ces nouvelles normes sur les états financiers de la BDC n'a pas encore été établie.

4 – ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

	2006	2005
Soldes des comptes bancaires, déduction faite des chèques non compensés	**1 094 $**	(12 142) $
Billets bancaires à court terme	**751 636**	768 497
	752 730 $	756 355 $

Les billets bancaires à court terme ont des échéances de moins de 90 jours à la date initiale d'acquisition.

5 – VALEURS MOBILIÈRES

	Durée jusqu'à l'échéance			**2006**	2005
	À l'intérieur d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	**Total**	Total
Institutions financières					
Valeur comptable	74 061 $	59 616 $	43 878 $	**177 555 $**	146 348 $
Rendement	3,23 %	4,93 %	2,85 %	**3,74 %**	2,79 %
Juste valeur	74 071 $	59 729 $	43 990 $	**177 790 $**	146 805 $
Contrats de swap					
Montant nominal de référence	70 947 $	70 500 $	49 760 $	**191 207 $**	156 100 $
Rendement rajusté*	3,87 %	4,00 %	4,06 %	**3,97 %**	2,77 %

Des montants libellés en devises sont inclus dans la valeur comptable des titres

Dollars US – 2005	51 050 $ US		
Euro – 2005	44 400 €		131 310 $
Dollars US – 2006	**51 050 $ US**		
Euro – 2006	**53 500 €**	**135 342 $**	

* Après avoir pris en compte l'effet des instruments dérivés correspondants (voir la note 18)

Tous les titres détenus au 31 mars portent intérêt à taux fixe ou flottant et ont été émis par des entités canadiennes. Les rendements sont fondés sur les valeurs comptables et sur les taux d'intérêt contractuels redressés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le classement des durées à l'échéance est établi selon l'échéance contractuelle du titre. La juste valeur est établie en se fondant sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, et pourrait ne pas être réalisée à la vente des titres. Si les taux pratiqués sur le marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées à partir des cours du marché de titres essentiellement identiques. Le cas échéant, la Banque a conclu des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres susmentionnés.

6 – PRÊTS

Les tableaux qui suivent résument les dates de révision ou d'échéance, en prenant les dates les plus proches, ainsi que les taux d'intérêt effectifs des prêts en cours au 31 mars.

Échéances des prêts selon la date la plus proche de révision ou d'échéance

	À l'intérieur d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Douteux	Total
Au 31 mars 2006					
Prêts	**418 012 $**	**2 137 506 $**	**5 820 886 $**	**304 168 $**	**8 680 572 $**
Provision cumulée pour créances irrécouvrables					
Générale					**(399 158)**
Spécifique					**(102 838)**
					(501 996)
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables					**8 178 576 $**
Au 31 mars 2005					
Prêts	471 001 $	1 857 465 $	5 370 003 $	313 678 $	8 012 147 $
Provision cumulée pour créances irrécouvrables					
Générale					(372 458)
Spécifique					(110 716)
					(483 174)
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables					7 528 973 $

Sensibilité au taux d'intérêt des prêts, selon la date la plus proche de révision ou d'échéance

Les taux effectifs représentent les taux d'intérêt des prêts à taux fixe, calculés selon une moyenne pondérée.

	Immédiatement sensible au taux	À l'intérieur d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible au taux	Total
Au 31 mars 2006									
Prêts	**6 436 719 $**	**383 810 $**	**240 690 $**	**265 429 $**	**198 819 $**	**376 823 $**	**474 114 $**	**304 168 $**	**8 680 572 $**
Taux d'intérêt effectif		**7,32 %**	**7,72 %**	**7,58 %**	**7,60 %**	**6,95 %**	**6,80 %**		
Au 31 mars 2005									
Prêts	6 142 513 $	442 456 $	308 260 $	199 013 $	210 500 $	155 903 $	239 824 $	313 678 $	8 012 147 $
Taux d'intérêt effectif		7,58 %	7,60 %	7,88 %	8,15 %	8,09 %	7,94 %		

Le montant moyen des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables, était de 7 775 037 $ en 2006 (7 080 881 $ en 2005).

Les concentrations, par province et territoire ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours au 31 mars sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés est moins élevée que 1 %.

Répartition géographique	**2006**		2005	
Terre-Neuve-et-Labrador	**357 325 $**	**4,1 %**	328 877 $	4,1 %
Île-du-Prince-Édouard	**43 133**	**0,5 %**	46 217	0,6 %
Nouvelle-Écosse	**217 133**	**2,5 %**	184 042	2,3 %
Nouveau-Brunswick	**338 848**	**3,9 %**	296 270	3,7 %
Québec	**3 404 555**	**39,2 %**	3 194 960	39,9 %
Ontario	**2 752 515**	**31,7 %**	2 567 632	32,0 %
Manitoba	**166 827**	**1,9 %**	135 557	1,7 %
Saskatchewan	**116 579**	**1,3 %**	101 521	1,3 %
Alberta	**542 247**	**6,3 %**	471 902	5,9 %
Colombie-Britannique	**685 278**	**7,9 %**	630 220	7,8 %
Yukon	**26 145**	**0,3 %**	24 158	0,3 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**29 987**	**0,4 %**	30 791	0,4 %
Total des prêts en cours	**8 680 572 $**	**100,0 %**	8 012 147 $	100,0 %

6 – PRÊTS (suite)

Secteur d'activité	2006		2005	
Fabrication	**3 086 399 $**	**35,6 %**	2 928 261 $	36,6 %
Commerce de gros et de détail	**2 025 590**	**23,3 %**	1 764 744	22,0 %
Tourisme	**1 059 795**	**12,2 %**	1 044 820	13,0 %
Services aux entreprises	**311 606**	**3,6 %**	274 240	3,4 %
Agriculture et domaines connexes	**48 264**	**0,6 %**	48 998	0,6 %
Construction	**462 783**	**5,3 %**	373 418	4,7 %
Immeubles commerciaux	**495 755**	**5,7 %**	520 117	6,5 %
Transport et entreposage	**430 887**	**5,0 %**	358 905	4,5 %
Autres	**759 493**	**8,7 %**	698 644	8,7 %
Total des prêts en cours	**8 680 572 $**	**100,0 %**	8 012 147 $	100,0 %

Les prêts comprennent un montant de 20 millions de dollars de biens saisis. Les biens saisis représentent les immeubles et autres actifs que la Banque a reçus de prêteurs afin de satisfaire les engagements de prêts et ces biens sont constatés à la juste valeur. La juste valeur est établie aux prix du marché, le cas échéant, ou selon d'autres méthodes y compris une analyse des flux de trésorerie actualisés.

7 – PROVISION CUMULÉE POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Le tableau qui suit résume l'évolution de la provision cumulée pour créances irrécouvrables au 31 mars :

	2006	2005
Solde à l'ouverture de l'exercice	**483 174 $**	487 650 $
Radiations et autres	**(71 306)**	(61 207)
Revenu d'intérêts provenant de l'augmentation de la valeur attribuable au passage du temps	**(3 723)**	(3 956)
Recouvrements	**6 250**	6 455
	414 395 $	428 942 $
Provision pour créances irrécouvrables	**87 601**	54 232
Solde à la clôture de l'exercice	**501 996 $**	483 174 $

8 – PLACEMENTS DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

La Banque détient un portefeuille de placements de financement subordonné par l'entremise de ses coentreprises avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP), Fonds AlterInvest, S.E.C. et Fonds d'Investissement AlterInvest inc. BDC agit à titre de commanditaire de la société en commandite.

Le tableau ci-dessous illustre la part proportionnelle de la Banque dans les coentreprises qui a été comptabilisée de l'actif, du passif, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie.

	2006	2005
Actifs à court terme	**1 338 $**	– $
Placements de financement subordonné	**95 205**	53 865
Autres éléments d'actif	**–**	124
Passifs à court terme	**575**	1 034
Revenu de placements	**14 613 $**	9 522 $
Réduction de la valeur comptable des placements	**–**	1 366
Variation de la plus-value non réalisée	**959**	–
Frais d'exploitation et d'administration	**50**	256
Bénéfice tiré des placements de financement subordonné	**15 522 $**	7 900 $
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	**9 219 $**	6 117 $
Activités d'investissement	**(52 903)**	(20 494)
Activités de financement	**45 996**	18 461

9 – PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

La Banque détient un portefeuille de placements de capital de risque axé principalement sur les entreprises à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations de placements de capital de risque sont indiquées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même client est de 3,9 % des placements de capital de risque totaux (3,1 % en 2005).

	2006		2005		
Secteur d'activité	**Coût**	**Juste valeur**	Coût	Valeur comptable	Juste valeur
Biotechnologie/medecine/soins de la sante	**158 098 $**	**132 082 $**	120 202 $	108 033 $	115 350 $
Informatique	**107 277**	**77 933**	94 727	76 021	70 559
Électronique	**102 590**	**83 501**	111 910	80 927	79 614
Communications	**73 578**	**73 964**	84 592	68 476	71 087
Industriel	**19 456**	**18 991**	14 559	9 574	9 698
Consommation et domaines connexes	**2 000**	**2 000**	2 537	2 538	2 538
Énergie	**5 000**	**500**	6 600	1 300	1 300
Autres	**750**	**7 000**	750	750	7 022
Total des placements directs	**468 749**	**395 971**	435 877	347 619	357 168
Fonds de prédémarrage	**22 598 $**	**6 725 $**	28 838 $	9 277 $	9 277 $
Fonds spécialisés	**34 265**	**28 683**	26 753	26 753	26 753
Placements de capital de risque	**525 612 $**	**431 379 $**	491 468 $	383 649 $	393 198 $

Note : Pour l'exercice 2006, la juste valeur correspond à la valeur comptable.

Le montant moyen des placements de capital de risque se chiffrait à 413 302 $ au cours de l'exercice 2006 (y compris les redressements de la juste valeur) et à 374 017 $ au cours de l'exercice 2005 (coût déduction faite des baisses de valeur permanentes).

Les placements sont généralement détenus pendant des périodes supérieures à cinq ans. La Banque se départit de ses placements par l'inscription en bourse des actions des sociétés émettrices ou par la vente des actions à d'autres actionnaires ou à des tiers. Les rendements des placements varient d'un exercice à l'autre en fonction de la comptabilisation des variations de la juste valeur des placements portée aux résultats. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de capital de risque par type de placement.

	2006		2005	
Type de placement	**Coût**	**Juste valeur**	Coût	Valeur comptable
Actions ordinaires	**62 673 $**	**30 080 $**	66 544 $	47 724 $
Actions privilégiées	**328 101**	**293 705**	304 272	240 672
Débentures	**77 975**	**72 186**	65 061	59 223
Fonds spécialisés et Fonds de prédémarrage	**56 863**	**35 408**	55 591	36 030
Placements de capital de risque	**525 612 $**	**431 379 $**	491 468 $	383 649 $

La note d'orientation sur la comptabilité de l'ICCA, la NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV)*, donne des indications sur l'application des principes de consolidation qui se trouvent dans le chapitre 1590 du Manuel de l'ICCA, *Filiales*, aux entités définies comme EDDV. Une EDDV est une entité dans laquelle le total des capitaux propres investis à risque sont jugés insuffisants pour financer les activités de l'entité sans appui financier subordonné additionnel de tiers ou dans laquelle les porteurs des capitaux à risque ne répondent pas aux caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La nouvelle note d'orientation exige la consolidation de l'entité par le bénéficiaire principal et le définit comme l'entreprise qui assume ou reçoit la majorité des pertes ou des gains prévus de l'EDDV, ou les deux. La NOC-15 exige également des informations à fournir relativement aux EDDV qui ne sont pas consolidées mais dans lesquelles l'entité détient des droits variables importants.

La Banque détient des droits variables importants dans des EDDV dont elle n'est pas le principal bénéficiaire et elle n'est pas tenue de consolider ces entités. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur. Le risque maximum de perte auquel la Banque est exposée en rapport à ces EDDV est le suivant :

	2006		2005	
	Actif total	**Risque maximum de perte**	Actif total	Risque maximum de perte
Fonds spécialisés	**34 265 $**	**28 683 $**	26 753 $	26 753 $

9 – PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE (suite)

La Banque a investi dans des fonds de prédémarrage sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Le tableau ci-dessous illustre la part proportionnelle de la Banque dans ces fonds qui a été comptabilisée de l'actif, du passif, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie.

	2006	2005
Actifs à court terme	**1 441 $**	1 754 $
Placements de capital de risque	**4 716**	7 145
Autres éléments d'actif	**2**	3
Passifs à court terme	**79**	47
Revenu de placements	**(294)**	81
Réduction de la valeur comptable des placements	**401**	2 554
Variation de la plus-value non réalisée	**1 201**	–
Frais d'exploitation et d'administration	**398**	480
Perte provenant des placements de capital de risque	**(2 294) $**	(2 953) $
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités d'exploitation	**(277) $**	(350) $
Activités d'investissement	**167**	(522)
Activités de financement	**(150)**	600

10 – IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Matériel informatique et télécommunication	**28 646 $**	**24 433 $**	**4 213 $**
Mobilier, agencements et équipement	**39 837**	**34 875**	**4 962**
Améliorations locatives	**43 028**	**28 213**	**14 815**
Coûts de développement de projets corporatifs	**35 729**	**22 058**	**13 671**
Total 2006	**147 240 $**	**109 579 $**	**37 661 $**
Total 2005	135 792 $	94 645 $	41 147 $

11 – AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2006	2005
Actif au titre des prestations constituées (note 21)	**78 641 $**	60 696 $
Frais d'émission non amortis sur billets à long terme	**1 147**	1 536
Autres	**12 818**	27 272
	92 606 $	89 504 $

12 – EMPRUNTS

La Banque émet des titres d'emprunt sur les marchés des capitaux afin de financer son portefeuille de prêts. Le risque de change et le risque lié au marché boursier sont couverts au moyen d'instruments dérivés de façon à ce que pratiquement tous les emprunts de la Banque soient émis en dollars canadiens et portent intérêt à des taux canadiens fixes ou flottants. En outre, la Banque conclut, lorsqu'il y a lieu, des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats de swap croisé pour couvrir les risques liés aux taux d'intérêt. Le tableau qui suit montre les billets en circulation au 31 mars.

			2006		2005	
Date d'échéance	**Taux effectif**	**Devises**	**Montant nominal**	**Valeur comptable**	Montant nominal	Valeur comptable
Billets à court terme						
2006	2,37 % – 2,87 %	US			977 060 $	1 177 142 $
		CAN			2 270 162	2 259 866
2007	2,95 % – 4,88 %	US	**1 638 725 $**	**1 900 282 $**		
		CAN	**2 312 246**	**2 299 065**		
Total des billets à court terme				**4 199 347 $**		3 437 008 $

				2006		2005	
Date d'échéance	**2006 Taux effectif***	**2005 Taux effectif***	**Devises**	**Montant nominal**	**Valeur comptable**	Montant nominal	Valeur comptable
Billets à court terme							
2006		2,19 % – 4,87 %	CAN	–	–	231 448	232 291
2007	3,14 % – 4,98 %	2,14 % – 3,79 %	CAN	**286 102**	**288 137**	259 440	261 774
2008	3,49 % – 3,61 %	2,30 % – 2,41 %	CAN	**267 940**	**267 940**	265 600	265 600
2009	3,51 %	2,25 %	US	**43 000**	**50 215**	43 000	52 013
	3,40 % – 3,65 %	2,15 % – 2,37 %	CAN	**226 965**	**231 647**	252 524	255 785
2010	3,49 % – 3,56 %	2,28 % – 2,34 %	US	**40 000**	**46 712**	40 000	48 384
	3,41 % – 3,68 %	2,15 % – 2,33 %	CAN	**239 731**	**248 576**	268 736	274 465
2011	3,41 % – 3,55 %	2,29 %	US	**17 000**	**20 023**	10 000	12 074
	3,36 % – 3,75 %	2,14 % – 2,32 %	CAN	**424 585**	**415 570**	477 790	449 341
2012	3,52 %	2,30 %	US	**10 000**	**11 678**	10 000	12 096
	3,36 % – 3,44 %	2,14 % – 2,21 %	CAN	**324 786**	**395 001**	355 244	356 696
2013	3,55 % – 3,60 %	2,33 % – 2,35 %	US	**16 000**	**18 685**	16 000	19 354
	3,51 % – 3,58 %	2,33 %	CAN	**15 000**	**15 000**	5 000	5 000
2014	3,52 % – 3,57 %	2,31 % – 2,35 %	YEN	**1 500 000**	**14 884**	4 400 000	49 650
	3,48 % – 3,62 %	2,28 % – 2,38 %	US	**93 200**	**108 839**	93 200	112 735
	3,51 % – 3,59 %	2,31 % – 2,33 %	CAN	**77 000**	**77 000**	20 000	20 000
2015	3,53 % – 3,59 %	2,30 % – 2,37 %	YEN	**3 000 000**	**29 768**	9 200 000	103 814
	3,50 % – 3,60 %	2,30 % – 2,35 %	US	**45 000**	**52 551**	65 000	78 624
2016	3,50 % – 3,59 %	2,32 % – 2,36 %	YEN	**11 000 000**	**109 150**	2 500 000	28 210
	3,57 % – 3,58 %		US	**40 000**	**46 712**	–	–
2017	3,53 % – 3,54 %	2,29% – 2,34 %	YEN	**3 700 000**	**36 713**	6 800 000	76 732
	3,54 %	2,29 %	US	**3 000**	**3 504**	3 000	3 629
2018	3,47 % – 3,64 %	2,31 % – 2,41 %	YEN	**35 800 000**	**355 232**	26 300 000	296 772
2019	3,49 % – 3,62 %	2,28 % – 2,39 %	YEN	**30 000 000**	**297 680**	38 900 000	438 952
	3,58 %	2,36 %	US	**22 838**	**26 671**	21 632	26 166
2020	3,36 % – 3,63 %	2,27 % – 2,37 %	YEN	**25 900 000**	**256 997**	32 000 000	361 091
		2,41 %	CAN	–	–	10 000	10 000
2021	3,50 % – 3,60 %		YEN	**21 560 000**	**213 933**	–	–
	3,54 %		US	**32 542**	**38 003**	–	–
Total des billets à court terme					**3 676 821 $**		3 851 248 $

* Les taux effectifs des billets à long terme sont indiqués après avoir donné effet aux contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance des billets à taux fixe et au rendement de révision des billets à taux flottant.

12 – EMPRUNTS (suite)

Le tableau qui précède comprend des billets à long terme payables d'une valeur de 3 672 071 $ pour l'exercice 2006 et de 3 851 248 $ en 2005, qui ont fait l'objet de contrats de swap de taux d'intérêt, de contrats de swap croisé, de contrats de swap sur rendement d'actions et d'options avec d'autres institutions financières. Ces emprunts servent à financer une partie du portefeuille de prêts à taux d'intérêt flottant de la Banque et portent intérêt aux taux effectifs qui sont renégociés mensuellement ou trimestriellement. Les autres billets à long terme payables portent intérêt à taux fixe.

Les dates d'échéance des billets remboursables par anticipation et des billets prorogeables sont présentées suivant la première date à laquelle une option peut être exercée à l'égard desdits billets.

La Banque a émis un certain nombre de billets structurés dont l'intérêt et/ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Les autres billets peuvent être remboursés par anticipation avant l'échéance ou voir leur échéance prorogée si des options d'achat ou de prorogation sont exercées par la Banque ou les porteurs des billets. Les billets indiqués dans le tableau qui précède se répartissent comme suit :

	2006	2005
Billets portant intérêt	**137 854 $**	167 215 $
Billets à taux fixe et flottant inverse	**929 179**	1 015 579
Contrats à terme gérés	**925 052**	1 108 946
Billets liés à des indices boursiers	**709 198**	736 695
Billets liés à des taux de change	**280 812**	278 717
Billets liés à des taux de swap	**122 812**	94 787
Billets prorogeables au-delà de l'échéance	**73 000**	–
Autres billets structurés	**498 914**	449 309
	3 676 821 $	3 851 248 $

Les billets à long terme pouvant être remboursés par anticipation au gré de la Banque avant l'échéance représentent 2 351 896 $ (2 321 871 $ au 31 mars 2005).

Au 31 mars 2006, les versements et les échéances des billets à long terme s'établissent comme suit :

2007	**288 137 $**
2008	**267 940**
2009	**281 862**
2010	**295 288**
2011	**435 593**
2012 et au-delà	**2 108 001**
	3 676 821 $

La Banque dispose d'une facilité de découvert de 75 millions de dollars mise en commun avec ses comptes bancaires. Lorsque le solde en fin de journée est en position de découvert, des charges d'intérêt sont calculées au taux préférentiel. Au 31 mars 2006, le compte de la Banque n'était pas en position de découvert.

La Banque dispose également d'une marge de crédit de 50 millions de dollars qui n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2006.

13 – AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2006	2005
Revenu reporté	**1 648 $**	410 $
Passif au titre des prestations constituées (note 21)	**105 964**	112 031
Autres	**25 930**	26 109
	133 542 $	138 550 $

14 – CAPITAL-ACTIONS ET PRESCRIPTIONS STATUTAIRES

Capital-actions

Autorisé :

a) Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en série;

b) Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ (cent dollars) chacune.

En circulation	2006			2005		
	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende
Actions privilégiées						
Catégorie A – Série 1	500 000	50 000 $	3,865 %	500 000	50 000 $	4,585 %
– Série 2	500 000	50 000	4,365 %	500 000	50 000	4,365 %
– Série 3	500 000	50 000	3,965 %	500 000	50 000	3,965 %
– Série 4	400 000	40 000	3,970 %	400 000	40 000	3,610 %
– Série 5	400 000	40 000	4,260 %	400 000	40 000	2,820 %
		230 000			230 000	
Actions ordinaires	8 084 000	808 400		8 084 000	808 400	
Total du capital-actions en circulation		1 038 400 $			1 038 400 $	

Les actions privilégiées de catégorie A sont assorties d'un dividende cumulatif, préférentiel et fixe et sont échangeables, au gré du porteur, avec l'approbation du ministre des Finances, contre des actions ordinaires entièrement libérées à raison d'une action ordinaire pour chaque action privilégiée de catégorie A. Tous les dividendes cumulés ou déclarés et impayés à compter de la date d'échange sont payables par la Banque, au prorata, tout comme s'ils avaient été cumulés quotidiennement. Les taux de dividende sur les actions privilégiées de catégorie A portent sur des périodes allant de deux à cinq ans et sont rajustés au début de la période subséquente de manière à égaler le taux d'intérêt débiteur du Trésor publié par le ministre des Finances, majoré d'une prime spécifiée de 0,250 % à 0,375 %.

Prescriptions statutaires

La somme des emprunts contractés par la Banque et du passif éventuel constitué par les garanties qu'elle consent ne peut dépasser le produit de l'avoir de l'actionnaire et du coefficient douze. Le ratio de la Banque au 31 mars 2006 se situait à 4,7 : 1 (4,6 : 1 au 31 mars 2005).

En outre, le total du capital versé, du surplus d'apport qui s'y rapporte et de tout produit considéré comme des capitaux propres ne peut à aucun moment dépasser 1,5 milliard de dollars. Au 31 mars 2006, ces montants totalisaient 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 mars 2005).

15 – INFORMATION COMPRISE DANS LES ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

	2006	2005
Revenu d'intérêt		
Financement	**647 134 $**	562 680 $
Capital de risque	**6 811**	983
	653 945 $	563 663 $
Intérêts débiteurs		
Intérêts sur les billets	**111 693 $**	80 696 $
Intérêts sur les swaps	**101 644**	77 737
Autres	**534**	1 886
	213 871 $	160 319 $
Amortissement des immobilisations	**14 934 $**	12 088 $
Écart de conversion de devises	**88 $**	(626) $

16 – FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2006			2005		
	Financement	**Consultation**	**Capital de risque**	Financement	Consultation	Capital de risque
Traitements et avantages sociaux	**140 388 $**	**11 761 $**	**9 390 $**	126 258 $	9 908 $	8 937 $
Locaux et équipements	**34 087**	**990**	**1 460**	30 288	1 090	1 459
Autres frais	**56 779**	**12 601**	**2 763**	57 205	10 813	3 062
	231 254 $	**25 352 $**	**13 613 $**	213 751 $	21 811 $	13 458 $

17 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués ci-après représentent les justes valeurs des instruments financiers figurant au bilan et des instruments financiers hors bilan détenus ou émis par la Banque. Ces valeurs sont obtenues en appliquant les méthodes d'évaluation et les hypothèses dont il est question plus loin. Les justes valeurs estimatives représentent les contreparties approximatives sur lesquelles des parties agissant en toute liberté pourraient s'entendre pour échanger les instruments. Bon nombre d'instruments financiers ne peuvent toutefois être facilement négociés, en absence de marché. C'est pourquoi, en pareil cas, les justes valeurs sont estimées selon la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation qui sont affectées de manière significative par les hypothèses utilisées. Les justes valeurs estimatives qui en découlent ne devraient donc pas être interprétées comme les valeurs de réalisation auxquelles donnerait lieu un règlement immédiat des instruments.

Les valeurs comptables des instruments financiers inscrits au bilan (à l'exception des placements comptabilisés à la juste valeur) ne sont pas redressées de manière à refléter les augmentations ou les réductions des justes valeurs dues aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné que la Banque entend généralement, avec le temps, réaliser la valeur de ces instruments financiers en les conservant jusqu'à l'échéance.

	2006			2005		
	Juste valeur	**Valeur comptable**	**Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable**	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Bilan						
Actif						
Espèces et quasi-espèces	**752 730 $**	**752 730 $**	**– $**	756 355 $	756 355 $	– $
Valeurs mobilières (note 5)	**177 790**	**177 555**	**235**	146 805	146 348	457
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**8 150 681**	**8 178 576**	**(27 895)**	7 542 946	7 528 973	13 973
Placements de financement subordonné	**95 205**	**95 205**	**–**	52 251	53 865	(1 614)
Placements de capital de risque (note 9)	**431 379**	**431 379**	**–**	393 198	383 649	9 549
Autres éléments d'actif	**13 007**	**13 007**	**–**	8 809	8 809	–
	9 620 792 $	**9 648 452 $**	**(27 660) $**	8 900 364 $	8 877 999 $	22 365 $
Passif						
Créditeurs et charges à payer	**77 624 $**	**77 624 $**	**– $**	75 650 $	75 650 $	– $
Intérêts courus sur emprunts	**21 206**	**21 206**	**–**	20 609	20 609	–
Billets à court terme	**4 199 044**	**4 199 347**	**(303)**	3 437 062	3 437 008	54
Billets à long terme	**3 548 101**	**3 676 821**	**(128 720)**	4 057 194	3 851 248	205 946
Autres éléments de passif	**10 032**	**10 032**	**–**	8 717	8 717	–
	7 856 007 $	**7 985 030 $**	**(129 023) $**	7 599 232 $	7 393 232 $	206 000 $
			101 363 $			(183 635) $
Instruments financiers dérivés						
Actifs liés aux dérivés (note 18)	**380 243 $**	**545 711 $**	**(165 468) $**	341 878 $	445 320 $	(103 442) $
Passifs liés aux dérivés (note 18)	**477 726**	**511 606**	**(33 880)**	304 807	352 527	(47 720)
	(97 483) $	**34 105 $**	**(131 588) $**	37 071 $	92 793 $	(55 722) $
Total			**(30 225) $**			(239 357) $

17 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les justes valeurs sont établies à partir de l'éventail de méthodes d'évaluation et d'hypothèses que voici :

Instruments financiers évalués à la valeur comptable – On suppose que la juste valeur estimative des éléments d'actif et de passif qui suivent équivaut approximativement à la valeur comptable, étant donné qu'il s'agit d'éléments à court terme :

- Espèces et quasi-espèces
- Autres éléments d'actif et de passif
- Créditeurs et charges à payer
- Intérêts courus sur emprunts
- Billets à court terme

Valeurs mobilières – La juste valeur des titres est fournie à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Prêts – Dans le cas des prêts rentables à taux flottant, la juste valeur estimative est présumée égale à la valeur comptable. Pour ce qui est des prêts rentables à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché, au 31 mars, à l'égard de nouveaux prêts semblables, jusqu'à l'échéance ou la révision. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2 sous *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*.

Placements – La note 2 décrit les méthodes d'application de la juste valeur employées par la Banque.

Billets à long terme – La juste valeur des billets à long terme est fondée sur les cours du marché pour des émissions semblables, ou sur les taux courants offerts à la Banque sur des billets ayant la même durée résiduelle.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est fournie à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

18 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Tel que décrit dans la note 2, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques du marché de certains instruments financiers figurant au bilan. Ces instruments sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des taux d'intérêt, de taux de change, des investissements ou des indices boursiers et peuvent comprendre ce qui suit :

Swaps

Les swaps supposent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique, pour une période déterminée.

- Un *swap de taux d'intérêt* suppose l'échange de versements d'intérêt à taux fixe ou flottant.
- Un *swap croisé* suppose l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.
- Dans le cas d'un *swap sur rendement d'actions*, l'un des paiements échangés représente la variation de l'indice boursier avec le temps alors que l'autre est fondé sur les taux fixes ou flottants convenus.
- Dans le cas d'un *swap sur défaillance*, une partie verse des frais à l'autre partie en échange d'un accord à l'effet que l'autre partie effectue un paiement si un problème de crédit survient, comme la faillite ou la modification de la cote de crédit d'un autre tiers.

Le risque principal lié à ces instruments est relié à l'exposition de la Banque au risque de crédit des contreparties.

Contrats à terme

Les *contrats à terme* sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures. Les *contrats à terme* sont des contrats personnalisés négociés dans le marché hors bourse. Les *contrats d'opération à terme* sont négociés à des montants normalisés sur des marchés d'échanges réglementés et sont assujettis à des marges de trésorerie quotidiennes.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité possible des parties, sur les marchés hors bourse, de respecter leurs modalités de contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change, le cas échéant.

18 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant illustre la juste valeur du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Banque au 31 mars selon les valeurs de l'actif brut et du passif brut.

	2006			2005		
	Actif brut	**Passif brut**	**Montant net**	Actif brut	Passif brut	Montant net
Instruments financiers dérivés						
Contrats de swap de taux d'intérêt	**1 068 $**	**13 753 $**	**(12 685) $**	3 857 $	8 099 $	(4 242) $
Contrats de swap sur rendement d'actions	**335 537**	**47 820**	**287 717**	324 755	76 238	248 517
Contrats de swap croisé	**21 856**	**415 161**	**(393 305)**	11 940	200 314	(188 374)
Contrats de change à terme	**21 762**	**922**	**20 840**	1 326	20 123	(18 797)
Total de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture[1]	**380 223 $**	**477 656 $**	**(97 433) $**	341 878 $	304 774 $	37 104 $
Total de la valeur comptable des instruments financiers dérivés de couverture	**545 691 $**	**511 536 $**	**34 155 $**	445 320 $	352 527 $	92 793 $
Couvertures inefficaces						
Contrats de swap de taux d'intérêt	**1 $**	**66 $**	**(65) $**	– $	30 $	(30) $
Contrats de garantie de taux d'intérêt	**19**	**4**	**15**	–	3	(3)
Total de la juste valeur des instruments financiers dérivés inefficaces	**20 $**	**70 $**	**(50) $**	– $	33 $	(33) $
Total de la valeur comptable des instruments financiers dérivés inefficaces	**20 $**	**70 $**	**(50) $**	– $	– $	– $

(1) La juste valeur des instruments financiers de couverture compense entièrement ou en partie les variations de la juste valeur des instruments financiers du bilan.

L'actif est montré net du passif des parties si la Banque a le droit exécutoire de contrepasser les montants et a l'intention de régler ces contrats de façon nette.

Les instruments financiers dérivés comptabilisés dans le bilan consolidé se lisent comme suit :

	Actif		Passif	
	2006	2005	**2006**	2005
Valeur comptable des instruments financiers dérivés de couverture	**545 691 $**	445 320 $	**511 536 $**	352 527 $
Juste valeur des instruments financiers dérivés inefficaces	**20**	–	**70**	–
Total	**545 711 $**	445 320 $	**511 606 $**	352 527 $

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de diverses méthodes dont les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments qui présentent les mêmes échéances et caractéristiques, et l'analyse de la valeur actualisée nette ou d'autres méthodes d'évaluation du prix suivant le cas.

18 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau qui suit résume le montant nominal de référence, selon la durée jusqu'à l'échéance ou la date de révision, et la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés.

	Durée jusqu'à l'échéance ou la révision								2006		2005	
	À l'intérieur d'un an	%	De 1 à 3 ans	%	De 3 à 5 ans	%	Plus de 5 ans	%	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement
Couvertures												
Contrats de taux d'intérêt												
$CAN à payer – fixe	109 000 $	3,47	33 956 $	3,36	– $	–	– $	–	**142 956 $**	**147 $**	15 000 $	– $
$CAN à recevoir – fixe	65 000	3,89	153 000	3,54	50 000	3,79	–	–	**268 000**	**172**	335 000	1 848
$US à recevoir – fixe	–	–	–	–	2 431	3,40	–	–	**2 431**	**–**	10 499	–
Swaps de référence	170 000	3,71							**170 000**	**–**	–	–
Autres contrats de swap	34 612	s.o.	21 500	s.o.		s.o.	38 360	s.o.	**94 472**	**749**	46 673	2 009
Contrats de swap sur rendement d'actions	217 280	s.o.	628 193	s.o.	1 131 750	s.o.	552 765	s.o.	**2 529 988**	**335 537**	2 960 865	324 755
	595 892		836 649		1 184 181		591 125		**3 207 847**	**336 605**	3 368 037	328 612
Contrats de swap croisé	35 600	s.o.	137 580	s.o.	127 606	s.o.	2 046 076	s.o.	**2 346 862**	**21 856**	2 164 157	11 940
Total des contrats de taux d'intérêt	631 492		974 229		1 311 787		2 637 201		**5 554 709**	**358 461**	5 532 194	340 552
Contrats de devises												
Contrats de change à terme	1 864 574	s.o.							**1 864 574**	**21 762**	1 192 280	1 326
Total des contrats de devises	1 864 574		–		–		–		**1 864 574**	**21 762**	1 192 280	1 326
Total des couvertures	2 496 066 $		974 229 $		1 311 787 $		2 637 201 $		**7 419 283 $**	**380 223 $**	6 724 474 $	341 878 $
Couvertures inefficaces												
Swaps de référence	170 800	s.o.							**170 800**	**–**	75 000	–
Contrats de garantie de taux d'intérêt	70 500		–		–		–		**70 500**	**19**	10 000	–
Autres contrats de swap	19 547	s.o.	–	s.o.	–	s.o.	–	s.o.	**19 547**	**1**	–	–
Total des couvertures inefficaces	260 847 $		– $		– $		– $		**260 847 $**	**20 $**	85 000 $	– $
Total	2 756 913 $		974 229 $		1 311 787 $		2 637 201 $		**7 680 130 $**	**380 243 $**	6 809 474 $	341 878 $

s.o. – sans objet ou les taux pondérés ne sont pas significatifs

Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué afin de calculer l'échange des flux de trésorerie.

La valeur de remplacement représente ce qu'il en coûterait pour remplacer, aux taux courants du marché, tous les contrats en position de gain non réalisé.

Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que la Banque s'est engagée, par contrat, à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou la révision. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois ou de trois mois. Tous les montants libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan.

Risque de crédit

Les montants nominaux de référence des instruments financiers détenus par la Banque ne reflètent pas le risque de crédit ou le risque du marché associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait la Banque dans ces opérations serait limité à la différence de valeur des devises en question et/ou de taux d'intérêt telle que représentée par les justes valeurs positives des opérations en position de gain non réalisé.

La Banque limite le risque auquel elle est ainsi exposée en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme aux directives du ministère des Finances, et elle est d'avis qu'elle n'a pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

La Banque vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable se trouve éliminé par un accord général de compensation uniquement dans la mesure où les contrats en position défavorable qui ont été conclus avec la même contrepartie ne seront pas acquittés avant les contrats en position favorable. Le risque de crédit global auquel la Banque est exposée à l'égard des instruments dérivés peut changer considérablement dans un laps de temps très court, étant donné qu'il est affecté par chacune des transactions assujetties à l'entente.

18 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie			
	AAA	AA- à AA+	A à A+	Total
Valeur de remplacement positive brute	– $	283 886 $	96 357 $	380 243 $
Impact des accords généraux de compensation	–	(98 395)	(45 232)	(143 627)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation)	– $	185 491 $	51 125 $	236 616 $
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 2005	– $	145 615 $	70 617 $	216 232 $
Nombre de contreparties				
31 mars 2006	–	7	3	
31 mars 2005	–	4	2	

19 – ÉCART DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt survient lorsqu'un passif règle ou renégocié à une date future ne compense pas l'actif qu'il finance. Ces différences en termes de durée couvrent les instruments financiers figurant et ne figurant pas au bilan. La Banque utilise des stratégies d'emprunt et des instruments dérivés afin de gérer ce risque de façon continue avec comme objectif de minimiser de telles différences.

20 – GARANTIES, PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS

Garanties

Les diverses garanties et indemnisations que la Banque propose à sa clientèle et à d'autres tiers sont présentées ci-dessous.

Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités de financement, la Banque a négocié un contrat écrit de produit dérivé de crédit en vertu duquel la contrepartie est compensée des pertes sur un portefeuille de prêts désignés, advenant une défaillance ou un autre événement déclencheur défini. En règle générale, une entreprise ou une entité gouvernementale est la contrepartie de contrats écrits de produits dérivés de crédit qui répondent aux caractéristiques des garanties décrites ci-dessus. Le plafond éventuel des paiements futurs sur ce produit dérivé de crédit est de 22 224 $ et est inclus dans le bilan consolidé sous le poste des autres éléments de passif liés aux dérivés.

Indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, la Banque passe de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de services et les contrats de location. Dans ces contrats, la Banque peut indemniser les contreparties de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : amendements des lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers, etc. Les dispositions en matière d'indemnisation varient selon la nature du contrat. Dans bien des cas, les dispositions en matière d'indemnisation ne renferment aucun montant ou limite prédéterminé, et il est difficile de prédire quand auront lieu les événements susceptibles de déclencher un paiement. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a jamais versé de paiements appréciables en vertu de ces indemnisations.

Passif éventuel

La Banque fait l'objet d'un recours collectif intenté par ses salariés retraités relativement à l'excédent et au remboursement de certaines dépenses du régime de retraite. La Banque considère avoir une défense méritoire contre ces réclamations. Cependant, à ce stade, il est trop tôt pour prédire le dénouement de cette affaire.

L'ancien président et chef de la direction de la Banque, qui a été remercié de ses fonctions en février 2004, a intenté une action contre le gouvernement fédéral réclamant des dommages compensatoires pour la cessation de son emploi par le gouvernement. La Banque est mise en cause, mais n'est toutefois pas une partie à l'action et aucune réclamation monétaire ou autre n'a été portée contre elle.

La Banque fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'advenant que la Banque soit tenue responsable dans une ou plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

Engagements

Les montants non déboursés sur le financement autorisé totalisent 914 300 $ au 31 mars 2006. Ces engagements s'échelonnent sur une période moyenne de trois mois (134 700 $ à taux fixe, 779 600 $ à taux flottant). Les taux d'intérêt effectifs sur ces engagements varient de 5,1 % à 19,4 %. La quote-part de la Banque des montants non déboursés, incluse dans le montant total mentionné ci-dessus sur les placements dans des coentreprises, totalise 14 800 $ au 31 mars 2006. Les montants non déboursés sur les placements de capital de risque autorisés totalisent 129 300 $ au 31 mars 2006.

20 – GARANTIES, PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS (suite)

Les engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation des locaux de la Banque sont les suivants :

2007	**20 481 $**
2008	**18 446**
2009	**16 936**
2010	**14 961**
2011	**11 376**
2012 et au-delà	**76 695**
	158 895 $

21 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Banque offre aux salariés admissibles des régimes de retraite à prestations déterminées (« régimes de retraite ») qui leur procurent des avantages postérieurs à l'emploi en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière et qui sont pleinement indexés selon l'indice des prix à la consommation. La Banque offre aussi aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme d'assurance-maladie et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages.

La Banque a deux types d'obligation au titre des prestations déterminées : une pour les régimes de retraite et l'autre pour les autres avantages sociaux futurs. Ces obligations sont équivalentes au montant des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs que les salariés de la Banque et les retraités ont accumulé au 31 décembre précédant la fin de l'année financière. La charge au titre des régimes est calculée à cette date pour le 31 mars qui suit. L'obligation relative aux avantages postérieurs à la retraite a été déterminée selon les évaluations au 31 mars de l'année précédente. L'obligation relative aux avantages postérieurs à l'emploi a été évaluée au 31 mars 2006.

Les actuaires de la Banque préparent les évaluations annuelles pour les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite et pour les autres avantages sociaux futurs que les salariés et retraités de la Banque ont accumulé au 31 mars. Ces évaluations sont fondées sur les hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la croissance de la rémunération, la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs, le taux de mortalité et l'évolution des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation est déterminé par la direction selon les conditions de marché au 31 décembre juste avant la nouvelle année financière (1er avril). Les autres hypothèses sont fondées sur des prévisions à long terme.

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de la Banque à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés s'est chiffré à 41 millions de dollars (5,2 millions de dollars en 2005).

Tous les détails sur l'estimation des charges et de l'obligation de la Banque au titre des régimes de retraite se trouvent à la note 2.

21 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes d'avantages sociaux futurs, sur la base de l'année civile :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	**2006**	2005	**2006**	2005
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**457 473 $**	410 936 $	**38 587 $**	36 637 $	**100 205 $**	85 126 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**16 981**	15 715	**745**	1 029	**4 514**	3 398
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	**27 940**	26 116	**2 326**	2 308	**6 013**	5 820
Cotisations des salariés	**1 889**	509	**–**	–	**–**	–
Prestations versées	**(21 365)**	(18 105)	**(1 128)**	(1 426)	**(5 496)**	(4 988)
Perte actuarielle	**66 169**	22 302	**6 770**	39	**16 184**	10 849
Solde à la clôture de l'exercice	**549 087**	457 473	**47 300**	38 587	**121 420**	100 205
Variation de juste valeur des actifs des régimes						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**481 233 $**	453 920 $	**2 995 $**	3 377 $	**– $**	– $
Cotisations des salariés	**1 889**	509	**–**	–	**–**	–
Cotisations de l'employeur	**16 356**	–	**853**	1 027	**–**	–
Rendement réel des actifs des régimes durant l'exercice	**53 601**	44 909	**24**	17	**–**	–
Prestations versées	**(21 365)**	(18 105)	**(1 128)**	(1 426)	**–**	–
Solde à la clôture de l'exercice	**531 714**	481 233	**2 744**	2 995	**–**	–
Excédent (déficit) à la clôture de l'exercice	**(17 373) $**	23 760 $	**(44 556) $**	(35 592) $	**(121 420) $**	(100 205) $
Cotisations de l'employeur après la date d'évaluation	**4 190**	–	**13 985**	195	**622**	313
Obligation (actif) transitoire non amortie	**(33 603)**	(47 044)	**1 316**	1 049	**1 381**	1 578
Perte actuarielle nette non amortie	**125 427**	83 980	**13 799**	7 529	**28 909**	13 102
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice[1]	**78 641 $**	60 696 $	**(15 456) $**	(26 819) $	**(90 508) $**	(85 212) $

(1) Le montant net est constaté dans le bilan consolidé sous « Autres éléments d'actif » ou « Autres éléments de passif », selon le cas.

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	**2006**	2005
Juste valeur des actifs des régimes	**2 744 $**	2 995 $	**– $**	– $
Obligation au titre des prestations constituées	**47 300**	38 587	**121 420**	100 205

21 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le coût au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est inclus dans les traitements et avantages sociaux de la note 16 – *Frais d'exploitation et d'administration* et s'établit comme suit :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	**2006**	2005	**2006**	2005
Coût au titre des régimes						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**16 981 $**	15 715 $	**745 $**	1 029 $	**4 514 $**	3 398 $
Intérêts débiteurs	**27 940**	26 116	**2 326**	2 309	**6 013**	5 820
Rendement réel des actifs des régimes	**(53 601)**	(44 909)	**(24)**	(17)	**–**	–
Perte actuarielle (gain actuariel) sur l'obligation au titre des régimes	**66 169**	22 302	**6 770**	39	**16 233**	(1 971)
Coût de la période	**57 489**	19 224	**9 817**	3 360	**26 760**	7 247
Écarts entre les coûts de la période et les coûts comptabilisés pendant la période concernant les éléments suivants :						
Rendement des actifs des régimes	**20 350**	12 637	**(76)**	(98)	**–**	–
Perte actuarielle (gain actuariel)	**(61 797)**	(18 285)	**(6 194)**	618	**(15 856)**	2 483
Obligation (actif) transitoire	**(13 441)**	(13 441)	**(267)**	(267)	**197**	197
Coût des prestations déterminées pour l'exercice terminé le 31 mars	**2 601 $**	135 $	**3 280 $**	3 613 $	**11 101 $**	9 927 $

La perte actuarielle nette non amortie dans le régime de retraite agréé de la Banque est de 125 427 $, ce qui excède 10 % de la juste valeur des actifs du régime et ce, de 72 256 $ au 31 décembre 2005. La perte actuarielle nette non amortie dans les régimes supplémentaires de retraite est de 13 799 $, ce qui excède 10 % du solde de l'obligation au titre des prestations constituées et ce, de 9 069 $ au 31 décembre 2005. Ces excédents seront amortis en tant que charge au titre du régime sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à partir du 1er avril 2006. En raison de ces changements et d'autres facteurs, la charge au titre des régimes devrait augmenter d'environ 8,3 millions de dollars pour l'exercice 2007. L'amortissement de la perte actuarielle nette cumulée survenant après le 31 mars 2007 sera principalement affecté par l'écart entre les résultats de placements futurs et le rendement prévu des actifs du régime.

Au 31 décembre, la juste valeur des actifs du régime de retraite agréé de la Banque est de :

	2006		2005	
Encaisse et placements à court terme	**6 042 $**	**1,1 %**	2 687 $	0,6 %
Obligations	**204 310**	**38,4 %**	185 906	38,6 %
Actions ordinaires et privilégiées	**320 962**	**60,4 %**	292 295	60,7 %
Autres actifs, déduction faite du passif	**400**	**0,1 %**	345	0,1 %
Actif net disponible pour les prestations	**531 714 $**	**100,0 %**	481 233 $	100,0 %

Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les obligations de la Banque au titre des prestations constituées (moyennes pondérées) sont les suivantes :

	Régime de retraite agréé		Régimes supplémentaires de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	**2006**	2005	**2006**	2005
Hypothèses actuarielles significatives servant à établir l'obligation au titre des prestations constituées						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	**6,00 %**	6,25 %	**6,00 %**	6,25 %	**6,00 %**	6,25 % – 6,75 %
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes [1]	**7,00 %**	7,25 %	**3,50 %**	3,63 %	**–**	–
Hypothèses actuarielles significatives servant à établir le coût annuel des prestations						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	**6,00 %**	6,25 %	**6,00 %**	6,25 %	**6,00 %**	6,25% – 6,75 %
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %	**5,25 %**	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes [1]	**7,00 %**	7,25 %	**3,50 %**	3,63 %	**–**	–

(1) Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes est calculé à partir des éléments d'actif évalués à leur juste valeur.

21 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La Banque prévoit que le taux de croissance moyen de la rémunération équivaudra au taux d'inflation qui devrait être de 2,75 % (2,75 % en 2005), majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

Aux fins de l'évaluation, les frais médicaux sont présumés être de 8,00 % en 2006, diminuant de 1,00 % à chaque exercice jusqu'à 5,00 % en 2009 et au cours des exercices subséquents (7,25 % en 2005 diminuant de 0,75 % à chaque exercice jusqu'à 4,25 % en 2009 et au cours des exercices subséquents).

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations de retraite, des régimes supplémentaires, des autres régimes et des frais connexes, ainsi que les effets d'une variation d'un point de pourcentage de ces hypothèses :

	Régime de retraite agréé	Régimes supplémentaires de retraite	Autres régimes
Augmentation (diminution)			
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	7,00 %	3,50 %	s.o.
Augmentation de 1 %	(4 607)	(14)	s.o.
Diminution de 1 %	4 607	14	s.o.
Taux d'actualisation	6,00 %	6,00 %	6,00 %
Augmentation de 1 %	(7 888)	(661)	85
Diminution de 1 %	13 285	726	(98)
Taux de croissance de la rémunération	3,85 %	3,85 %	3,85 %
Augmentation de 0,25 %	756	44	17
Diminution de 0,25 %	(736)	(43)	(16)
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé			
Augmentation de 1 %	s.o.	s.o.	18 329
Diminution de 1 %	s.o.	s.o.	(14 211)

22 – OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

De par son appartenance au gouvernement du Canada, la Banque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par celui-ci. La Banque a conclu des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non apparentées.

23 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les activités de la Banque sont groupées en trois principaux secteurs d'exploitation, à savoir le Financement, la Consultation et le Capital de risque. L'information sur les produits, les charges et le bénéfice net de ces secteurs d'exploitation est présentée dans l'état consolidé des résultats et les actifs moyens de Financement et de Capital de risque sont présentés aux notes 6 et 9 respectivement.

24 – DONNÉES FINANCIÈRES CORRESPONDANTES

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2006.

Résultats FINANCIERS ET D'EXPLOITATION – Rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de $)

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES	2006	2005	2004	2003	2002
BDC FINANCEMENT* ET BDC CAPITAL DE RISQUE					
Engagement envers les clients de BDC Financement					
au 31 mars					
Montant	**9 676 173 $**	9 014 146 $	8 354 022 $	7 595 964 $	6 826 948 $
Nombre de clients	**25 802**	24 369	22 796	21 733	20 625
Engagement envers les clients de BDC Capital de risque					
au 31 mars					
Montant	**654 876 $**	604 389 $	490 736 $	429 755 $	374 189 $
Nombre de clients	**193**	202	170	164	155
Autorisations de financement					
Montant net	**2 509 158 $**	2 266 588 $	2 082 647 $	2 031 907 $	1 739 404 $
Nombre	**8 506**	7 523	7 268	6 326	5 743
Autorisations de capital de risque					
Montant net	**140 016 $**	143 119 $	108 812 $	92 689 $	106 021 $
Nombre	**83**	80	70	61	63
STATISTIQUES FINANCIÈRES – BDC FINANCEMENT*					
Revenu net d'intérêts et autres revenus en % du portefeuille de financement moyen	**5,6 %**	5,7 %	5,8 %	5,8 %	5,9 %
Provision pour créances irrécouvrables en % du portefeuille de financement moyen	**1,0 %**	0,7 %	1,7 %	1,5 %	1,7 %
Frais d'exploitation et d'administration en % du portefeuille de financement moyen	**2,8 %**	2,8 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %
Ratio de productivité des activités de financement	**48,9 %**	48,5 %	48,7 %	47,8 %	48,5 %
REVENUS DE BDC CONSULTATION	**21 570 $**	18 924 $	20 006 $	18 221 $	18 189 $

* BDC Financement englobe les prêts et le financement subordonné

Résultats FINANCIERS ET D'EXPLOITATION – Rétrospective quinquennale

(en milliers de $)

DONNÉES FINANCIÈRES	2006	2005	2004	2003	2002
ÉTAT DES RÉSULTATS					
pour les exercices terminés le 31 mars					
Bénéfice net (perte nette)					
Financement	**154 742 $**	172 518 $	92 555 $	94 507 $	80 458 $
Consultation	**(3 782)**	(2 887)	(3 135)	(3 142)	(5 748)
Capital de risque	**(12 779)**	(56 143)	(30 299)	(59 485)	(20 977)
Bénéfice net	**138 181 $**	113 488 $	59 121 $	31 880 $	53 733 $
BILAN					
au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	**8 178 576 $**	7 528 973 $	6 977 544 $	6 288 636 $	5 669 513 $
Placements de financement subordonné	**95 205**	53 865	–	–	–
Financement	**8 273 781 $**	7 582 838 $	6 977 544 $	6 288 636 $	5 669 513 $
Placements de capital de risque	**431 379 $**	383 649 $	345 624 $	301 945 $	271 064 $
Total de l'actif	**10 311 423 $**	9 445 161 $	8 809 218 $	7 791 359 $	6 897 204 $
Total de l'avoir de l'actionnaire	**1 691 277 $**	1 569 569 $	1 218 459 $	1 170 017 $	960 320 $
Total du passif	**8 620 146 $**	7 875 592 $	7 590 759 $	6 621 342 $	5 936 884 $
Portefeuille de financement moyen	**8 422 228 $**	7 756 821 $	7 136 429 $	6 402 284 $	5 749 376 $
Portefeuille de prêts moyen	**8 346 626 $**	7 709 870 $	7 136 429 $	6 402 284 $	5 749 376 $

Conseil D'ADMINISTRATION

CEDRIC E. RITCHIE, O.C.

Président DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BDC | Toronto, Ontario

Cedric E. Ritchie, O.C., est président du conseil d'administration de BDC depuis janvier 2001. Il a été président du conseil et chef de la direction de la Banque de Nouvelle-Écosse de 1974 jusqu'à sa retraite en 1995. M. Ritchie est administrateur de plusieurs entreprises, dont la Société canadienne des postes, Mercedes-Benz Canada et Twin Mining Corporation. Il a obtenu le Brevet de l'Institut des banquiers canadiens et est Officier de l'Ordre du Canada. En 2000, M. Ritchie a été admis au Temple de la renommée de l'entreprise canadienne.

JEAN-RENÉ HALDE

Président et chef de la direction, BDC | Montréal, Québec

Jean-René Halde occupe le poste de président et chef de la direction de BDC depuis juin 2005. Fort de plus de 30 ans d'expérience en gestion, il a été chef de la direction d'entreprises de premier plan, dont Livingston Group Inc., Métro-Richelieu Inc. et Culinar Inc., depuis 1979. M. Halde a par ailleurs exercé les fonctions de directeur académique de l'École supérieure de régie d'entreprise de l'Institut des administrateurs de sociétés, à Montréal, et a siégé au conseil de nombreuses entreprises, dont CCL Industries Inc., Groupe Vidéotron ltée, Gaz Métropolitain Inc., l'Institut des administrateurs de sociétés et l'Institut de cardiologie de Montréal. Il est titulaire d'une M.A. en économie de l'Université de Western Ontario et d'un MBA de la Harvard Business School.

TREVOR ADEY

Chef de la direction, CONSILIENT® | St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Trevor Adey siège au conseil d'administration de BDC depuis avril 2005. Il est chef de la direction de la société Consilient®, un leader dans la fourniture de solutions de connectabilité courriel personnalisée pour une grande variété de téléphones cellulaires. M. Adey a été auparavant vice-président des ventes et du développement des affaires à la société Stratos et directeur des ventes à Infosat Telecommunications. Il a été désigné l'un des « Top 40 Under 40[MD] » au Canada en 2005 et a reçu le prix Entrepreneur en émergence de l'année 2004 décerné par Ernst & Young. M. Adey est président du Comité consultatif de la faculté de génie et de sciences appliquées de l'Université Memorial de Terre-Neuve et membre du conseil d'administration de Newfoundland Power et du Genesis Centre de l'Université Memorial.

CHRISTIANE BERGEVIN

Présidente, SNC-LAVALIN CAPITAL INC. | Montréal, Québec

Christiane Bergevin est devenue membre du conseil d'administration de BDC en juin 2005. M[me] Bergevin est une cadre supérieure chevronnée comptant plus de 20 ans d'expérience dans les domaines du financement, des acquisitions et des partenariats, aux échelons national et international. Depuis 2001, elle est présidente de SNC-Lavalin Capital inc., une filiale de SNC-Lavalin, où elle dirige une équipe de professionnels de la finance au Canada et en Europe qui a organisé des opérations de financement de plus de cinq milliards de dollars américains au cours des dernières années. Durant sa carrière, M[me] Bergevin a noué des liens solides avec les principales institutions financières et caisses de retraite au Canada et à l'étranger.

STAN BRACKEN-HORROCKS

Président, SE BRACKEN-HORROCKS INVESTMENTS LTD. | Vancouver, Colombie-Britannique

Stan Bracken-Horrocks, membre du conseil d'administration de BDC depuis avril 2005, est associé à la retraite de PricewaterhouseCoopers. Comptable agréé de formation, il était au service de PricewaterhouseCoopers depuis 1962 et a acquis une grande expérience en siégeant à de nombreux conseils d'administration de sociétés ouvertes et à leurs comités de la vérification et des finances. M. Bracken-Horrocks a également été président de l'Institut des comptables agréés. Il assure une présence active dans sa collectivité, par sa participation à de nombreux conseils d'administration, et est actuellement membre de celui de la fondation des policiers de Vancouver.

CINDY CHAN

Chef de la direction, INFOSPEC SYSTEMS INC. | Richmond, Colombie-Britannique

Cindy Chan est devenue membre du conseil d'administration de BDC en août 2005. M^me^ Chan est cofondatrice et chef de la direction d'InfoSpec Systems Inc., une entreprise spécialisée dans la conception de logiciels qui s'est classée parmi les 100 meilleures entreprises de technologie de la Colombie-Britannique. M^me^ Chan a été nommée Ethel Tibbits Business Woman of the Year en 2003. Elle copréside le comité sur le commerce international de la Chambre de commerce de Richmond et préside le comité de collecte de fonds auprès des communautés ethnoculturelles de la Société canadienne du cancer. M^me^ Chan est titulaire d'un B.Sc. de l'Université Simon Fraser.

LÉANDRE CORMIER

Président et propriétaire, WEST-WOOD INDUSTRIES LTD. | Scoudouc, Nouveau-Brunswick

Léandre Cormier a été nommé au conseil d'administration de BDC en août 2002. Il est président et propriétaire de West-Wood Industries Ltd. de Scoudouc, au Nouveau-Brunswick, une entreprise de fabrication sur commande de portes et de fenêtres haut de gamme et d'autres produits en bois à valeur ajoutée destinés aux marchés canadien et américain. De 1987 à 2000, M. Cormier a été président et propriétaire de Georgetown Timber Ltd., une entreprise située à Georgetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

CYNTHIA DESMEULES-BERTOLIN

Présidente, SUNROPE CONSULTING SERVICES LTD. *et* AVOCATE CONSEIL, ALBERTA MÉTIS NATION | Edmonton, Alberta

Cynthia Desmeules-Bertolin, qui a été nommée au conseil d'administration de BDC en mars 2002, est présidente de Sunrope Consulting Services Ltd. et avocate conseil en matière de droits des Autochtones et de développement des affaires auprès d'Alberta Métis Nation. M^me^ Bertolin est juriste nationale au Progressive Aboriginal Relations Program du Conseil canadien pour le commerce autochtone. Elle a été vice-présidente du conseil d'administration du Conseil national de développement économique des Autochtones et présidente du conseil d'administration de Apeetogosan Métis Development Inc., une institution financière autochtone.

LOUIS J. DUHAMEL

Associé, SECOR-TAKTIK | Montréal, Québec

Louis J. Duhamel, qui a été nommé au conseil d'administration de BDC en avril 2003, a occupé divers postes à Secor, l'un des principaux cabinets d'experts-conseils en gestion au Canada. M. Duhamel est cofondateur de la division PME de Secor, qui a pour nom SECOR-TAKTIK, dont il est maintenant un associé.

TERRY B. GRIEVE

Saskatoon, Saskatchewan

Terry B. Grieve, qui est administrateur de BDC depuis avril 1996, est natif de la Saskatchewan. Jusqu'en décembre 2005, M. Grieve était un dirigeant de Ventures West Management Inc., une société privée de gestion d'investissements en capital de risque. Il a également été vice-président exécutif du Saskfund group of companies.

JOHN HYSHKA

Chef des finances et chef de l'exploitation, PHENOMENOME DISCOVERIES INC.
Saskatoon, Saskatchewan

John Hyshka est devenu membre du conseil d'administration de BDC en mai 2005. À titre de chef des finances et chef de l'exploitation de Phenomenome Discoveries Inc., une entreprise de biotechnologie canadienne dont il est le cofondateur, M. Hyshka a réuni plus de 20 millions de dollars en capitaux propres et en financement par emprunt pour un certain nombre d'entreprises en démarrage et de petites entreprises du secteur des technologies. Auparavant, M. Hyshka a été directeur du développement économique de la Saskatoon Regional Economic Development Authority. Il était alors responsable des programmes de développement économique de la région et de la promotion de la ville de Saskatoon à l'échelle internationale. M. Hyshka est président du conseil d'administration du Fonds de croissance du gouvernement de la Saskatchewan depuis 2003 et conseiller auprès de GrowthWorks relativement aux transactions effectuées dans la province.

LEO LEDOHOWSKI

Président et chef de la direction, CANAD INNS | Winnipeg, Manitoba

Leo Ledohowski est membre du conseil d'administration de BDC depuis mars 2005. Il est président-directeur général de Canad Inns, société qui possède et exploite des hôtels à Winnipeg, à Portage la Prairie et à Brandon, au Manitoba, de même qu'un autre établissement en cours de construction à Grand Forks, dans le Dakota du Nord. M. Ledohowski a été professeur à la faculté de commerce de l'Université Carleton, à Ottawa, et à celle de l'Université du Manitoba. Il est administrateur hôtelier agréé et a reçu le Distinguished Service Award, un prix pour services éminents, de l'Université du Manitoba de même que le titre de fellow de la Société des comptables en management du Canada pour son apport exceptionnel à la profession.

ANDRINA LEVER

Présidente et chef de la direction, LEVER ENTERPRISES | Toronto, Ontario

Andrina Lever est devenue membre du conseil d'administration de BDC en juin 2005. Résidante de Toronto, M^me^ Lever possède une vaste expérience en développement de petites entreprises, en développement commercial au niveau international, en commerce et en gouvernance. Elle poursuit par ailleurs son engagement auprès de l'organisme de Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC), où son travail l'a amenée dans plus de 50 pays. M^me^ Lever est membre du barreau d'Angleterre et du pays de Galles et y pratique à titre d'avocate depuis 1980, ainsi que du barreau de Victoria, en Australie, depuis 1981, y pratiquant en tant qu'avocate et procureure.

KELVIN NG

Président, NG NORTH INC. | Edmonton, Alberta

Kelvin Ng, membre du conseil d'administration de BDC depuis avril 2005, est président de Ng North Inc., cabinet d'experts-conseils en gestion. M. Ng a été membre de l'Assemblée législative du Nunavut. Il a aussi occupé le poste de vice-premier ministre, ministre des Finances et président du Conseil de gestion financière au gouvernement du Nunavut. M. Ng a aussi siégé à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et s'est vu confier plusieurs portefeuilles dans ce gouvernement. M. Ng a joué un rôle actif en politique municipale et a occupé divers postes dans le secteur privé, dans diverses chambres de commerce ainsi que dans des organismes sans but lucratif. M. Ng est récipiendaire de la médaille du Jubilé de la Reine.

VALERIE PAYN

Présidente, CHAMBRE DE COMMERCE D'HALIFAX | Halifax, Nouvelle-Écosse

Valerie Payn, membre du conseil d'administration de BDC depuis mars 2005, est présidente de la Chambre de commerce d'Halifax, poste qu'elle occupe depuis la création de la Chambre en janvier 1995. Elle était auparavant directrice générale du Halifax Board of Trade et a été la première femme à détenir ce poste depuis l'établissement de l'organisme en 1750. M^me^ Payn est titulaire d'un MBA de l'Université Saint Mary's, à Halifax.

Équipe de la HAUTE DIRECTION

JEAN-RENÉ HALDE

Président et CHEF DE LA DIRECTION

Jean-René Halde occupe le poste de président et chef de la direction de BDC depuis juin 2005. Fort de plus de 30 ans d'expérience en gestion, il a été chef de la direction d'entreprises de premier plan, dont Livingston Group Inc., Métro-Richelieu Inc. et Culinar Inc., depuis 1979. M. Halde a par ailleurs exercé les fonctions de directeur académique de l'École supérieure de régie d'entreprise de l'Institut des administrateurs de sociétés, à Montréal, et a siégé au conseil de nombreuses entreprises, dont CCL Industries Inc., Groupe Vidéotron ltée, Gaz Métropolitain Inc., l'Institut des administrateurs de sociétés et l'Institut de cardiologie de Montréal. Il est titulaire d'une M.A. en économie de l'Université de Western Ontario et d'un MBA de la Harvard Business School.

ANDRÉ BOURDEAU

Vice-président exécutif, BDC FINANCEMENT ET CONSULTATION

André Bourdeau est entré à BDC en 1973. Il est responsable de BDC Financement, de BDC Consultation et de la succursale virtuelle BDC Connex[MD]. Au cours de sa carrière à BDC, M. Bourdeau a occupé divers postes dans le réseau des succursales et au siège social. Il a notamment assumé la responsabilité des opérations pour le Québec, a été adjoint exécutif au président ainsi que premier vice-président, Exploitation pour le réseau national. M. Bourdeau a en outre exercé les fonctions de président par intérim de février 2004 à juin 2005. Il est titulaire d'une maîtrise en sciences commerciales, option Finance, de l'Université de Sherbrooke.

MARY KARAMANOS

Première vice-présidente, RESSOURCES HUMAINES

Mary Karamanos est entrée au service de BDC en 2002. Elle est responsable du développement et de l'implantation de la stratégie en matière de ressources humaines de BDC. Elle a plus de 20 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et a occupé des postes de niveau supérieur chez Distilleries Corby au Canada et Allied Domecq, Spirits and Wine, aux États-Unis. Elle possède un baccalauréat ès arts en relations industrielles de l'Université McGill et le titre de Certified Compensation Professional de World at Work. Elle est active au sein de la communauté et appuie plusieurs œuvres de bienfaisance pour enfants.

ALAN MARQUIS

Premier vice-président, FINANCE ET CHEF DES FINANCES

Alan Marquis est entré au service de BDC en 1995. Ses responsabilités comprennent la communication de l'information financière et le contrôle financier, la planification financière, la comptabilité des prêts, le soutien des opérations de trésorerie et la gestion de l'immobilier et des établissements. Avant de se joindre à BDC, M. Marquis était vice-président exécutif de Cast North America Inc., où il était responsable des finances, de l'exploitation des conteneurs et de la logistique. Auparavant, il était directeur financier chez Canadair Limitée. M. Marquis est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Édimbourg, en Écosse, et est membre de l'Institute of Chartered Accountants d'Écosse.

EDMÉE MÉTIVIER

Vice-présidente exécutive, GESTION INTÉGRÉE DU RISQUE ET DE LA TECHNOLOGIE

Edmée Métivier a joint les rangs de BDC en 2000. Elle est responsable des Services bancaires aux Autochtones, de la gestion intégrée du risque et du portefeuille, de la gestion du risque de crédit, de la Trésorerie, des Systèmes et de la technologie, des Affaires publiques et des Affaires électroniques. Elle est entrée à BDC après 20 ans de carrière à RBC Groupe Financier. M^me^ Métivier est membre du conseil d'administration de Shad International, de la Fondation Y des femmes de Montréal et de Precarn Incorporated. Elle est titulaire d'une maîtrise ès arts en Practicing Management de l'Université de Lancaster, en Angleterre.

LOUISE PARADIS

Vice-présidente, AFFAIRES JURIDIQUES ET SECRÉTAIRE CORPORATIVE

Louise Paradis a joint les rangs de BDC en 2004. Elle fournit un soutien juridique à toutes les unités fonctionnelles et au conseil d'administration. Auparavant, elle a occupé des postes de gestion au bureau canadien de la Société Générale, une grande banque internationale, où elle avait la responsabilité des affaires juridiques, du secrétariat du conseil, des ressources humaines et de l'administration. Elle y a occupé le poste de directrice de l'exploitation pendant deux ans. M^me^ Paradis a débuté sa carrière à titre de conseillère juridique à BDC. Elle est titulaire d'une LLL de l'Université McGill et est membre du Barreau du Québec.

MICHEL RÉ

Vice-président exécutif, INVESTISSEMENTS

Michel Ré a pris sa retraite le 31 janvier 2006 après 33 années de service à BDC. Il a entrepris sa carrière à titre d'agent de crédit à Montréal, puis a occupé divers postes dans des succursales au Québec, dont celui de vice-président adjoint et directeur général de secteur. M. Ré a par la suite été muté au siège social où il a travaillé au sein de l'équipe des prêts à redevances. Il a ensuite été nommé vice-président, Capital de risque, puis vice-président exécutif, Investissements. Tout au long de sa carrière, M. Ré a assumé avec énergie et dévouement toutes les responsabilités qui lui furent confiées et il a contribué d'une façon importante au succès de BDC. Sa connaissance approfondie des besoins des entrepreneurs dans plusieurs secteurs de l'économie a fait de lui un pionnier respecté dans le marché canadien du capital de risque.

GLOSSAIRE

Accord général de compensation
Contrat bilatéral normalisé qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)
Désigne soit une entité dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, soit une entité dont les détenteurs de capitaux propres à risque ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle.

Financement subordonné
Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

Gains nets réalisés sur les placements
Gains enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou au dessaisissement des placements, exclusion faite de la variation de la plus-value ou de la moins-value non réalisée des placements de capital de risque.

Instruments financiers dérivés
Contrats dont la valeur est « dérivée » d'un taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur (voir également à la page 58)
Montant de la contrepartie dont conviennent des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date du bilan, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Marge nette
Revenu net d'intérêts et autres revenus provenant du portefeuille de financement, exprimés en pourcentage du portefeuille de financement moyen total.

Moins-value permanente
Une moins-value permanente d'un placement survient lorsque, de l'avis de la direction, l'une ou plusieurs des conditions suivantes s'appliquent : i) une période prolongée pendant laquelle le cours des titres sur le marché était inférieur à leur valeur comptable; ii) une suspension des transactions sur les titres de la société émettrice; iii) des pertes lourdes et continues qui n'avaient pas été prévues au moment de l'investissement; iv) des problèmes de liquidité ou de continuité de l'exploitation qui ne peuvent être résolus dans l'avenir immédiat; v) un écart négatif important par rapport au budget ou au plan. Il peut s'agir de données financières, mais aussi de données qualitatives sur la société émettrice et l'un ou l'autre des aspects de ses activités, par exemple les produits, les marchés et la technologie.

Opération de couverture
Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change (risque) associés aux activités bancaires normales.

Placements de financement subordonné
Portefeuille de financement subordonné de BDC détenu dans le cadre de coentreprises avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP), AlterInvest LP et AlterInvest Inc.

Placements directs
Investissements effectués par BDC directement dans les sociétés émettrices.

Portefeuille de prêts rentables
Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux
Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que BDC n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts dans les délais prévus.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables
Réserve jugée suffisante par la direction pour couvrir entièrement les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de prêts. La provision cumulée pour créances irrécouvrables peut être spécifique ou générale et apparaît dans le bilan comme une déduction des prêts.

Provision générale cumulée
Provision établie par la direction pour tenir compte des créances irrécouvrables existant dans le portefeuille de prêts rentables qui ont donné lieu à une perte à la date du bilan, mais qui n'ont pas été spécifiquement identifiées pour chaque prêt douteux individuel.

Provision pour créances irrécouvrables
Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans le portefeuille de prêts, compte tenu de la composition du portefeuille, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la provision cumulée pour créances irrécouvrables déjà établie.

Provision spécifique cumulée
Provision établie par la direction pour tenir compte des créances irrécouvrables existant dans le portefeuille de prêts douteux qui ont donné lieu à une perte à la date du bilan et ont été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

Ratio d'efficience
Mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux frais d'exploitation et d'administration en pourcentage du revenu net d'intérêts et des autres revenus. Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

Ratio d'endettement
Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total de l'avoir de l'actionnaire. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Réduction de la valeur comptable
(Avant la modification des conventions comptables. Voir également à la page 58.)
Constatation de la perte découlant d'une baisse permanente de la valeur d'un placement de capital de risque.

Rendement du capital-actions ordinaire (RCO)
Bénéfice net, diminué des dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage du capital-actions ordinaire moyen.

Revenu net d'intérêts et autres revenus
Différence entre ce que rapportent les actifs du portefeuille de financement et les valeurs mobilières et ce que coûtent les emprunts, exclusion faite de la variation de la plus-value ou de la moins-value non réalisée des placements de financement subordonné.

Revenus de consultation
Frais et honoraires obtenus en retour des services fournis par le réseau national de consultants de BDC pour évaluer, planifier et mettre en place des solutions de gestion rentables et orientées vers les résultats.

Swaps
Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et pendant une période donnée. Les swaps croisés sont des contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Variation de la plus-value et de la moins-value non réalisées des placements
Montant porté à l'état des résultats découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.

ALBERTA

Calgary
Centre Barclay
444 – 7e Avenue SW, bureau 110
Calgary (Alberta) T2P 0X8
Téléphone : (403) 292-5600
Télécopieur : (403) 292-6616

Calgary-Nord
1935 – 32e Avenue NE, bureau 100
Calgary (Alberta) T2E 7C8
Téléphone : (403) 292-5590
Télécopieur : (403) 292-6651

Calgary-Sud
Sovereign Building
6700 Macleod Trail SE, bureau 200
Calgary (Alberta) T2H 0L3
Téléphone : (403) 292-8882
Télécopieur : (403) 292-4345

Edmonton
First Edmonton Place
200 – 10665, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 3S9
Téléphone : (780) 495-2277
Télécopieur : (780) 495-6616

Edmonton-Ouest
First Edmonton Place
200 – 10665, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 3S9
Téléphone : (780) 495-2277
Télécopieur : (780) 495-6616

Edmonton-Sud
201 Huntington Gallena
4628 Calgary Trail NW
Edmonton (Alberta) T6H 6A1
Téléphone : (780) 495-7200
Télécopieur : (780) 495-7198

Grande Prairie
Windsor Court
9835 – 101e Avenue, bureau 102
Grande Prairie (Alberta) T8V 5V4
Téléphone : (780) 532-8875
Télécopieur : (780) 539-5130

Lethbridge
520 – 5e Avenue South
Lethbridge (Alberta) T1J 0T8
Téléphone : (403) 382-3182
Télécopieur : (403) 382-3162

Red Deer
4815 – 50e Avenue, bureau 107
Red Deer (Alberta) T4N 4A5
Téléphone : (403) 340-4255
Télécopieur : (403) 340-4243

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Campbell River
Georgia Quay
901 Island Highway, bureau 101
Campbell River (Colombie-Britannique)
V9W 2C2
Téléphone : (250) 286-5811
Télécopieur : (250) 286-5830

Cranbrook
205, rue Cranbrook Nord
Cranbrook (Colombie-Britannique)
V1C 3R1
Téléphone : (250) 417-2201
Télécopieur : (250) 417-2213

Fort St-John
10230 – 100e Street, bureau 7
Fort St-John (Colombie-Britannique)
V1J 3Y9
Téléphone : (250) 787-0622
Télécopieur : (250) 787-9423

Kamloops
205, rue Victoria
Kamloops (Colombie-Britannique)
V2C 2A1
Téléphone : (250) 851-4900
Télécopieur : (250) 851-4925

Kelowna
313, avenue Bernard
Kelowna (Colombie-Britannique)
V1Y 6N6
Téléphone : (250) 470-4812
Télécopieur : (250) 470-4832

Langley
6424 – 200e Street, unité 101B
Langley (Colombie-Britannique)
V2Y 2T3
Téléphone : (604) 532-5150
Télécopieur : (604) 532-5166

Nanaimo
6581, rue Aulds, unité 500
Nanaimo (Colombie-Britannique)
V9T 6J6
Téléphone : (250) 390-5757
Télécopieur : (250) 390-5753

Prince George
177, rue Victoria, bureau 100
Prince George (Colombie-Britannique)
V2L 5R8
Téléphone : (250) 561-5323
Télécopieur : (250) 561-5512

Surrey
London Station
10362 King-George Highway
Unite 160
Surrey (Colombie-Britanique)
V3T 2W5
Téléphone : (604) 586-2410
Télécopieur : (604) 586-2430

Terrace
3233, rue Emerson
Terrace (Colombie-Britannique)
V8G 5L2
Téléphone : (250) 615-5300
Télécopieur : (250) 615-5320

Tri-Cities
London Station
10362 King-George Highway
Unite 160
Surrey (Colombie-Britannique)
V3T 2W5
Téléphone : (604) 586-2410
Télécopieur : (604) 586-2430

Vancouver
Tour BDC – 1 Bentall Centre
505, rue Burrard, bureau 240
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1V3
Téléphone : (604) 666-5015
Télécopieur : (604) 666-1068

Vancouver-Nord
221 West Esplanade, bureau 6
North Vancouver
(Colombie-Britannique) V7M 3J3
Téléphone : (604) 666-7703
Télécopieur : (604) 666-1957

Victoria
990, rue Fort
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 3K2
Téléphone : (250) 363-0161
Télécopieur : (250) 363-8029

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Charlottetown
Place BDC
119, rue Kent, bureau 230
C.P. 488, Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard) C1A 7L1
Téléphone : (902) 566-7454
Télécopieur : (902) 566-7459

MANITOBA

Brandon
940, avenue Princess, C.P. 10
Brandon (Manitoba) R7A 0P6
Téléphone : (204) 726-7570
Télécopieur : (204) 726-7555

Winnipeg
155, rue Carlton, bureau 1100
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : (204) 983-7900
Télécopieur : (204) 983-0870

Winnipeg-Ouest
200 – 1655 boul. Kenaston
Winnipeg (Manitoba) R3P 2M4
Téléphone : (204) 983-6530
Télécopieur : (204) 983-6531

NOUVEAU-BRUNSWICK

Bathurst
Place Harbourview
275, rue Main, bureau 205, Bathurst
(Nouveau-Brunswick) E2A 1A9
Téléphone : (506) 548-7360
Télécopieur : (506) 548-7381

Edmundston
Carrefour Assomption
121, rue de l'Église, bureau 405
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 1J9
Téléphone : (506) 739-8311
Télécopieur : (506) 735-0019

Fredericton
The Barker House
570, rue Queen, bureau 504, C.P. 754
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5B4
Téléphone : (506) 452-3030
Télécopieur : (506) 452-2416

Moncton
766, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E6
Téléphone : (506) 851-6120
Télécopieur : (506) 851-6033

Saint John
53, rue King
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 1G5
Téléphone : (506) 636-4751
Télécopieur : (506) 636-3892

NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax
Tour Cogswell - Scotia Square
2000, rue Barrington, bureau 1400
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Z7
Téléphone : (902) 426-7850
Télécopieur : (902) 426-6783

Sydney
275, rue Charlotte, bureau 117
Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 1C6
Téléphone : (902) 564-7700
Télécopieur : (902) 564-3975

Truro
622, rue Prince, C.P. 1378
Truro (Nouvelle-Écosse) B2N 5N2
Téléphone : (902) 895-6377
Télécopieur : (902) 893-7957

Yarmouth
396, rue Main, C.P. 98
Yarmouth (Nouvelle-Écosse) B5A 4B1
Téléphone : (902) 742-7119
Télécopieur : (902) 742-8180

NUNAVUT

Yellowknife
4912 – 49e Street
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 1P3
Téléphone : (867) 873-3565
Télécopieur : (867) 873-3501

ONTARIO

Barrie
151 Ferris Lane, bureau 301, C.P. 876
Barrie (Ontario) L4M 4Y6
Téléphone : (705) 739-0444
Télécopieur : (705) 739-0467

Brampton
24, rue Queen Est, bureau 100
Brampton (Ontario) L6V 1A3
Téléphone : (905) 450-9845
Télécopieur : (905) 450-7514

Durham
400, rue Dundas Ouest
Whitby (Ontario) L1N 2M7
Téléphone : (905) 666-6694
Télécopieur : (905) 666-1059

Etobicoke
150, rue King Ouest, bureau 100
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Téléphone : (416) 973-0341
Télécopieur : (416) 954-5009

Halton
4145 North Service Road, bureau 101
Burlington (Ontario) L7L 6A3
Téléphone : (905) 315-9230
Télécopieur : (905) 315-9243

Hamilton
25, rue Main Ouest, bureau 101
Hamilton (Ontario) L8P 1H1
Téléphone : (905) 572-2954
Télécopieur : (905) 572-4282

Kenora
227 Second Street South
Kenora (Ontario) P9N 1G1
Téléphone : (807) 467-3535
Télécopieur : (807) 467-3533

Kingston
Plaza 16
16 Bath Road, C.P. 265
Kingston (Ontario) K7L 4V8
Téléphone : (613) 545-8636
Télécopieur : (613) 545-3529

Kitchener-Waterloo
Commerce House Building
50, rue Queen Nord, bureau 110
Kitchener (Ontario) N2H 6P4
Téléphone : (519) 571-6676
Télécopieur : (519) 571-6685

London
380, rue Wellington
London (Ontario) N6A 5B5
Téléphone : (519) 675-3101
Télécopieur : (519) 645-5450

Markham
3130 Highway 7 East
Markham (Ontario) L3R 5A1
Téléphone : (905) 305-6867
Télécopieur : (905) 305-1969

Mississauga
4310, boul. Sherwoodtowne, bureau 100
Mississauga (Ontario) L4Z 4C4
Téléphone : (905) 566-6499
Télécopieur : (905) 566-6425

North Bay
222, rue McIntyre Ouest
North Bay (Ontario) P1B 2Y8
Téléphone : (705) 495-5700
Télécopieur : (705) 495-5707

Ottawa
Place Manulife
55, rue Metcalfe, rez-de-chaussée
Ottawa (Ontario) K1P 6L5
Téléphone : (613) 995-0234
Télécopieur : (613) 995-9045

Owen Sound
a/s The Business Enterprise Centre
173 – 8e Street East
Owen Sound (Ontario) N4K 5N3
Téléphone : (519) 371-5666
Télécopieur : (519) 371-1707

Peterborough
Peterborough Square Tower
340, rue George Nord, 4e étage
C.P. 1419
Peterborough (Ontario) K9J 7H6
Téléphone : (705) 750-4801
Télécopieur : (705) 750-4808

Sault Ste. Marie
153 Great Northern Road
Sault Ste. Marie (Ontario) P6B 4Y9
Téléphone : (705) 941-3030
Télécopieur : (705) 941-3040

Scarborough
Metro East Corporate Centre
305, avenue Milner, bureau 112
Toronto (Ontario) M1B 3V4
Téléphone : (416) 952-7293
Télécopieur : (416) 954-0716

St. Catharines
39, rue Queen, bureau 100, C.P. 1193
St. Catharines (Ontario) L2R 7A7
Téléphone : (905) 988-2874
Télécopieur : (905) 988-2890

Stratford
516, rue Huron
Stratford (Ontario) N5A 5T7
Téléphone : (519) 271-5650
Télécopieur : (519) 271-8472

Sudbury
Carre Brady – 233, rue Brady, unité 10
Sudbury (Ontario) P3B 4H5
Téléphone : (705) 670-6482
Télécopieur : (705) 670-6387

Thunder Bay
1136 Alloy Drive, bureau 102
Thunder Bay (Ontario) P7B 6M9
Téléphone : (807) 346-1795
Télécopieur : (807) 346-1790

Timmins
The Venture Centre
38, rue Pine Nord, bureau 133
Timmins (Ontario) P4N 6K6
Téléphone : (705) 267-6416
Télécopieur : (705) 268-5437

Toronto
150, rue King Ouest, bureau 100
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Téléphone : (416) 973-0341
Télécopieur : (416) 954-5009

Toronto-Centre
1120, avenue Finch Ouest, bureau 502
North York (Ontario) M3J 3H7
Téléphone : (416) 736-3420
Télécopieur : (416) 736-3425

Toronto-Nord
3901 Highway 7 West, bureau 600
Vaughan (Ontario) L4L 8L5
Téléphone : (905) 264-0623
Télécopieur : (905) 264-2122

Windsor
500, avenue Ouellette, bureau 604
Windsor (Ontario) N9A 1B3
Téléphone : (519) 257-6808
Télécopieur : (519) 257-6811

QUÉBEC

Brossard
550, chemin Chambly, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3L8
Téléphone : (450) 928-4120
Télécopieur : (450) 928-4127

Chaudière-Appalaches
1175, boul. de la Rive-Sud, bureau 100
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Téléphone : (418) 834-5144
Télécopieur : (418) 834-1855

Chicoutimi
345, rue des Saguenéens, bureau 210
Chicoutimi (Québec) G7H 6K9
Téléphone : (418) 698-5668
Télécopieur : (418) 698-5678

Des Moulins/Lanaudière
2785 boul. Des Plateaux
Terrebonne (Québec) J6X 4J9
Téléphone : (450) 964-8778
Télécopieur : (450) 964-8773

Dorval-Lachine
3100, boul. Côte-Vertu, bureau 160
Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8
Téléphone : (514) 496-7500
Télécopieur : (514) 496-7510

Drummondville
1010, boul. René-Lévesque
Drummondville (Québec) J2C 5W4
Téléphone : (819) 478-4951
Télécopieur : (819) 478-5864

Gatineau
259, boul. Saint-Joseph, bureau 104
Gatineau (Québec) J8Y 6T1
Téléphone : (819) 997-4434
Télécopieur : (819) 997-4435

Laval
2525, boul. Daniel-Johnson, bureau 100
Laval (Québec) H7T 1S9
Téléphone : (450) 973-6868
Télécopieur : (450) 973-6860

Longueuil
550, chemin Chambly, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3L8
Téléphone : (450) 928-4120
Télécopieur : (450) 928-4127

Montréal (De Maisonneuve)
6068, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1C1
Téléphone : (514) 283-5858
Télécopieur : (514) 496-7535

Montréal (Place Ville Marie)
Édifice BDC
5, Place Ville Marie
Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 5E7
Téléphone : (514) 496-7966
Télécopieur : (514) 496-5626

Pointe-Claire
755, boul. Saint-Jean, bureau 110
Pointe-Claire (Québec) H9R 5M9
Téléphone : (514) 697-8014
Télécopieur : (514) 697-3160

Québec
1134, Grande Allée Ouest
Rez-de-chaussée
Québec (Québec) G1S 1E5
Téléphone : (418) 648-3972
Télécopieur : (418) 648-5525

Québec Nord-Ouest
1134, Grande-Allée Ouest
Rez-de-chaussée
Québec (Québec) G1S 1E5
Téléphone : (418) 648-3972
Télécopieur : (418) 648-5525

Rimouski
391, boul. Jessop
Rez-de-chaussée
Rimouski (Québec) G5L 1M9
Téléphone : (418) 722-3304
Télécopieur : (418) 722-3362

Rouyn-Noranda
139, boul. Québec, bureau 301
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8
Téléphone : (819) 764-6701
Télécopieur : (819) 764-5472

Saint-Jérôme
55, rue Castonguay, bureau 102
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9
Téléphone : (450) 432-7111
Télécopieur : (450) 432-8366

Saint-Laurent
3100, boul. Côte-Vertu
Bureau 160
Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8
Téléphone : (514) 496-7500
Télécopieur : (514) 496-7510

Saint-Léonard
6347, rue Jean-Talon Est
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E7
Téléphone : (514) 251-2818
Télécopieur : (514) 251-2758

Sherbrooke
2532, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
Téléphone : (819) 564-5700
Télécopieur : (819) 564-4276

Trois-Rivières
1500, rue Royale, bureau 150
Trois-Rivières (Québec) G9A 6E6
Téléphone : (819) 371-5215
Télécopieur : (819) 371-5220

Thérèse-de-Blainville
2525, Daniel-Johnson, bureau 100
Laval (Québec) H7T 1S9
Téléphone : (450) 973-6868
Télécopieur : (450) 973-6860

SASKATCHEWAN

Regina
Édifice de la Banque du Canada
2220 – 12e Avenue, bureau 320
Regina (Saskatchewan) S4P 0M8
Téléphone : (306) 780-6478
Télécopieur : (306) 780-7516

Saskatoon
135 – 21e Street East
Rez-de-chaussée
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0B4
Téléphone : (306) 975-4822
Télécopieur : (306) 975-5955

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Corner Brook
4, avenue Herald, 1er étage
Fortis Tower
Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador) A2H 4B4
Téléphone : (709) 637-4515
Télécopieur : (709) 637-4522

Grand Falls-Windsor
42, rue High, C.P. 744
Grand Falls-Windsor (Terre-Neuve-et-Labrador) A2A 2M4
Téléphone : (709) 489-2181
Télécopieur : (709) 489-6569

St. John's
Atlantic Place
215, rue Water, C.P. 514, Station C
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 5K4
Téléphone : (709) 772-5505
Télécopieur : (709) 772-2516

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Yellowknife
4912 – 49e Street
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1P3
Téléphone : (867) 873-3565
Télécopieur : (867) 873-3501

YUKON

Whitehorse
2090 A – 2e Avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 1B6
Téléphone : (867) 633-7510
Télécopieur : (867) 667-4058

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA
www.bdc.ca

Édifice BDC, 5, Place Ville Marie, bureau 400, Montréal (Québec) H3B 5E7
1 888 INFO-BDC (1 888 463-6232)

This document is also available in English
Imprimé au Canada

lu130-2006f
0-662-71981-6